



Diagnostic Local de Sécurité 2013



Police Cantonale de Genève





Réalisation	Coginta Avec la collaboration de la direction de la stratégie et du service d'analyse stratégique de la Police
Auteurs	Dominique Wisler avec Baastian Quast, Didier Froidevaux, André Faggioni, Julien Guilluy, Melody Moret, Silva Ohannessian, Helga Unterlerchner.
Photos	Service de presse de la Police : Alain Pellodi Laurent Barlier (Ville de Meyrin)
Avril 2014	

Table des matières

PRÉFACE DE LA CHEFFE DE LA POLICE	4
RÉSUMÉ	6
LE DIAGNOSTIC LOCAL DE SÉCURITÉ (DLS) EN BREF	15
LA QUALITÉ DE VIE À GENÈVE	21
LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EN CHIFFRES: CRIMINALITÉ, ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET INCIVILITÉS	25
L'ACTION POLICIÈRE : INTERVENTIONS, CONTRÔLES ET PRÉSENCE VISIBLE	40
LE REGARD DES RÉSIDENTS SUR LA SÉCURITÉ ET LA POLICE	51
LES COMPORTEMENTS DES RÉSIDENTS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION	78
LES ATTENTES DE LA POPULATION EN MATIÈRE DE PRESTATIONS POLICIÈRES	81
LE CAS DE VERNIER	94
LE CAS DE MEYRIN	106
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	116
ANNEXES	124
TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE	126

Préface de la Cheffe de la Police

Les faits sont avérés : à Genève, le sentiment d'insécurité augmente de manière significative. Face à cette perception, les résidents deviennent de moins en moins tolérants et sont toujours plus nombreux à faire appel à la police pour dénoncer, qu'il s'agisse d'une incivilité, d'une scène de deal de drogue ou de violences interpersonnelles. Si la police n'a pas de prise directe sur cette évolution sociétale, elle peut – elle doit – néanmoins contribuer à améliorer la situation grâce à sa stratégie générale, à ses actions et à ses engagements dans le domaine de la prévention notamment.

Les constats

Pour l'année 2013, le diagnostic local de sécurité (DLS) a constaté les faits suivants :

- l'incivilité repart à la hausse, partout dans le canton;
- si les violences interpersonnelles sont en chute constante à Genève et notamment dans le pourtour de la rade, elles ont maintenant gagné la campagne;
- des communes comme Vernier ou Meyrin connaissent une baisse significative, et réjouissante, de la criminalité ces cinq dernières années. Pourtant, l'opinion publique n'est guère sensible à cette amélioration.

Les souhaits

Face à cette insécurité, la population :

- juge prioritaires les problématiques de violences interpersonnelles, de vols dans la rue et de deal de drogue dans l'espace public;
- entend que la police cantonale recentre son action sur la lutte contre la criminalité et la répression des problèmes de drogues et que les polices municipales se montrent plus actives en prévenant les vols sur la voie publique et en réprimant la consommation de drogues;
- souhaite davantage de patrouilles policières à pied ou à vélo, un vœu notamment exprimé par les résidents de la Ville de Genève ou de Vernier;
- souhaite également l'installation de caméras de surveillance dans des lieux jugés moins sûrs (parkings publics couverts, haltes de transports publics).

L'action policière

Dans leur domaine de compétences, les polices, cantonale et municipales, doivent apporter des réponses concrètes :

- la police cantonale doit se concentrer sur les zones « chaudes » (la zone Pâquis / Eaux-Vives, la gare de Cornavin, certaines rues et parcs publics en Ville de Genève);
- les polices municipales doivent renforcer leur présence avec des patrouilles;
- un système d'alerte en collaboration avec les services de la voirie doit être mis en place, car saletés et autres abandons d'objets préoccupent fortement la population;

- enfin, il est impératif de renforcer toutes les approches préventives (GE_veille pour les cambriolages) et de poursuivre une politique de communication régulière et transparente quant à l'évolution de la sécurité.

Nos engagements

A la suite des éditions précédentes des DLS, la police cantonale a mis sur pied dans la durée plusieurs opérations d'envergure, dont les plus importantes sont :

- HYDRA, qui depuis avril 2011, lutte contre le trafic transfrontalier d'héroïne avec d'éloquents résultats puisque pas moins de 105 kilos de cette drogue ont été saisis alors que 6'567 consommateurs français et 361 suisses ainsi que 2'602 suspects albanais ont été interpellés;
- TEMBO, qui axe ses actions dans le domaine de la vente de cocaïne;
- TABAZAN, dont le but est le renforcement de la présence de tous les acteurs de la sécurité dans des actions partenariales, lors des périodes estivales et de fin d'année. Ainsi, de manière coordonnée, l'ensemble de nos partenaires naturels sont intégrés à des opérations de sécurisation de la voie publique et de prévention générale;
- les POINTS DE CONTACT, au nombre mensuel de près de 2'000, qui voient deux gendarmes se poster et effectuer divers contrôles durant un minimum de 30 minutes, dans des endroits stratégiques choisis selon des critères criminogènes spécifiques.

Ces différentes opérations entrent, avec d'autres encore, dans le dispositif général ALPHA mis en œuvre par la police cantonale depuis 2012, qui coordonne à la fois les moyens et les divers engagements des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire.

A ce jour, cinq contrats locaux de sécurité (CLS) ont été signés avec les communes partenaires que sont Carouge, Genève, Vernier, Meyrin et Plan-les-Ouates, permettant une mise en réseau opérationnelle de chacun des acteurs. Dans un futur proche, la signature de nouveaux CLS améliorera encore la réponse sécuritaire dans les communes participantes.

Enfin, la présence policière pédestre est indéniablement indispensable dans l'ensemble des quartiers. La révision de la loi sur la police prévue pour une entrée en vigueur en 2015, permettra une refonte de la gendarmerie et la création d'une nouvelle police de proximité, à l'écoute et au service des citoyens et de leur préoccupations. Cette présence est essentielle pour améliorer ce sentiment de sécurité, ou plutôt d'insécurité, qui ne faiblit pas alors que les statistiques policières de la criminalité ne cessent de s'améliorer de manière significative depuis 2011. Un premier contact privilégié a été initié notamment lors des séances GE_veille et va se poursuivre et s'intensifier lors de soirées de quartiers, en collaboration étroite avec les associations œuvrant dans les différents secteurs.

C'est ce à quoi nous allons nous engager dans une logique de partenariats et de réseaux et ce n'est qu'ainsi que, tous ensemble, nous gagnerons la bataille de la sécurité.

Monica BONFANTI

Résumé

Le diagnostic local de sécurité 2013 propose une série d'indicateurs clés, la plupart standardisés, qui permettent de mesurer le niveau et l'évolution de criminalité dans le canton, de cerner les problèmes de tranquillité et d'ordre publics, ainsi que d'évaluer le sentiment de sécurité des résidents. Outre les statistiques policières, le diagnostic local de sécurité analyse les données issues d'un sondage réalisé pour l'occasion. 1'733 questionnaires ont été complétés en lignes et 509 interviews ont eu lieu par téléphone. Cela constitue un échantillon représentatif de la population genevoise, subdivisé en 6 zones: la zone dite Pâquis-Eaux-vives (PEV), le reste de la Ville de Genève, le croissant urbain de Vernier, le reste de la commune de Vernier, Meyrin Cité, le reste de la commune de Meyrin et la campagne genevoise.

L'édition 2013 développe six axes d'analyse généraux: la qualité de la vie, la sécurité au quotidien, la perception des résidents sur la sécurité et la police, leur comportement et les mesures de prévention qu'ils adoptent, finalement leurs attentes envers la police. Ces thèmes sont repris dans l'examen détaillé des communes de Vernier et de Meyrin.

Par ailleurs, le diagnostic 2013 permet d'évaluer les effets sur la criminalité et sur l'opinion de la population du nouveau dispositif de police intensive mis en place en octobre 2012, appelé ALPHA.

Enfin, cette nouvelle édition innove en proposant une palette de questions sur les polices municipales, notamment les attentes des résidents envers ce partenaire de plus en plus sollicité.

Les résultats sont résumés ci-dessous en 95 points et suivent la structure du rapport afin que le lecteur puisse aisément se reporter à l'analyse complète.

La qualité de vie à Genève

Le profil des zones

1. La population des jeunes de moins de 15 ans est plus faible en Ville de Genève que dans le reste du canton. Dans la zone PEV et dans le reste de la commune de Vernier, c'est la part des plus de 64 ans qui est faible en comparaison de la moyenne cantonale.
2. La proportion d'étrangers est plus élevée dans les zones urbaines qu'en campagne et atteint 51.9% au centre ville.

La qualité de vie

3. L'avis des résidents sur la cohésion sociale dans leur quartier s'est détérioré: en 2013, seulement 16% estiment le lien de solidarité entre voisins fort (contre 45.3% en 2010).
4. L'opinion sur la qualité de vie dans leur quartier a également tendance à diminuer en 2013 avec 72.2% d'avis positif (contre 84.1% en 2010).
5. La cohésion sociale et la qualité de la vie sont jugées meilleures par les résidents de la campagne genevoise.
6. A Vernier, la cohésion est légèrement plus forte qu'à Meyrin, mais la qualité de la vie y est jugée moins bonne.
7. En Ville de Genève, la part des résidents estimant la cohésion sociale et la qualité de vie moyennes augmentent fortement, au détriment des avis positifs. Les avis négatifs sont en diminution.

La sécurité publique en chiffres: criminalité, accidents de la circulation et incivilités

La petite et moyenne criminalité

8. Avec 22'429 délits enregistrés en 2013, le taux de la petite et moyenne criminalité est de 47 délits pour 1'000 habitants. Après un pic en 2011, le taux a diminué en 2012 et 2013 pour atteindre le niveau le plus bas depuis 2008 dans toutes les zones du canton, à l'exception de la campagne.
9. Le taux de la Ville de Genève (67‰) est deux fois plus élevé qu'à Vernier (38‰), Meyrin (31‰), la campagne (28‰) et le reste du canton (33‰).
10. C'est la zone PEV qui connaît le taux (130‰) le plus élevé dans le canton en 2013. Toutefois, ce taux est le plus bas depuis 2008 (155‰).
11. Les délits contre les personnes sont en baisse progressive. Leur taux s'élève à 5‰ (contre 7‰ en 2008). Le volume a également diminué, passant de 3'020 en 2008 à 2'304 en 2013.
12. La baisse est importante à Vernier (de 9‰ à 5‰) et à Meyrin (de 7‰ à 4‰).
13. Après le pic de 2011 (62‰), les atteintes aux biens retombent à 44‰ en 2013.
14. A Vernier, les délits contre les biens tendent à diminuer entre 2008 et 2013 (de 43‰ à 35‰), avec un pic en 2011. A Meyrin, la tendance est également à la baisse (de 36‰ à 29‰), mais aucun pic n'est constaté.
15. Dans la zone PEV, les délits contre les personnes et contre les biens ont nettement diminué (de 14‰ à 11‰ et de 144‰ à 122‰ entre 2008 et 2013), bien qu'ils demeurent les plus élevés dans le canton.

Les accidents de la circulation

16. Les accidents avec blessés subissent une légère reprise en 2013 avec un taux de 2.46‰ habitants (contre 2.36‰ en 2010).
17. Les accidents mortels diminuent très légèrement en 2013, passant de 0.03‰ en 2010 à 0.02‰ en 2013.
18. La Ville de Genève est la zone la plus touchée comparé au reste du canton (de 2.74‰ en 2010 à 2.84‰ en 2013), bien que Vernier et Meyrin enregistrent une plus forte hausse (de 2.25‰ à 2.70‰ et de 1.94‰ à 2.59‰).

Les incivilités

19. En 2013, les incivilités touchent 96.8% des répondants. Le taux d'exposition augmente pour toutes les incivilités en 2013. Les plus fréquentes sont les abandons d'objets et saleté (80.7%).
20. En milieu urbain, la vente ou consommation de drogue, les attitudes dérangeantes des mendiants et les violences verbales ou bagarres sont les plus fréquentes. En campagne, ce sont les abandons d'objets, le stationnement sauvage et les bruits excessifs des voitures.
21. Comme les éditions précédentes, les incivilités considérées les plus dérangeantes sont l'exposition à la consommation ou la vente de drogue, l'abandon d'objets et la saleté, l'exposition à des bagarres ou à des violences verbales, ceci sur l'ensemble des zones du canton.

L'action policière: interventions, contrôles et présence visible

Les interventions policières sur appel (« 117 ») et les contrôles de police

22. Le volume d'interventions sur appel est en baisse, passant de 42'218 en 2010 à 39'050 en 2013. En revanche, les contrôles atteignent leur niveau le plus élevé en 2013.
23. La Ville de Genève enregistre les interventions sur appels les plus nombreuses (1171.7‰ contre 78‰ à Vernier et 58.2‰ à Meyrin).
24. En 2013, les interventions concernent majoritairement des affaires d'accidents (4.7%), des incivilités (20.9%) et des troubles à la tranquillité et sécurité publiques (15.8%). Le type d'appel diffère entre milieu urbain, milieu rural et résidentiel.

La présence policière permanente

25. Dans le canton de Genève en 2013, 18 communes disposent d'une police municipale, employant un total de 265 agents.
26. En 2013, 3'192 agents de sécurité sont au service de 118 entreprises de sécurité privée, dont les 4 plus grandes rassemblent près de deux tiers des employés.

La présence policière observée par les résidents

27. La visibilité des patrouilles mobiles de la police cantonale est plus faible en 2013 (indice 4) par rapport à 2010 (indice 4.5). En revanche, les patrouilles pédestres de police ou à vélo sont de plus en plus visibles en 2013 (2.2 contre 1.8 en 2010)
28. La présence à pied et à vélo de la police municipale est en très léger recul (3.1 en 2013 contre 3.3 en 2010).

Les contacts avec la police

29. En 2013, 55.6% des répondants ont été en contact avec la police cantonale et 36% avec la police municipale. En campagne la proportion s'élève à 61.4% pour la police cantonale.

L'insatisfaction lors du contact avec la police et ses motifs

30. Le taux d'insatisfaction diminue entre 2010 (21.6%) et 2013 (19.1%). L'insatisfaction est liée à des problèmes de performances de la police, notamment les délais pour arriver sur les lieux ou une réponse en dessous des attentes.
31. Le taux d'insatisfaction à l'issue d'un contact avec la police municipale est légèrement inférieur (17.5%).

Le regard des résidents sur la sécurité et la police

La position de la sécurité dans les préoccupations des résidents

32. Malgré un retrait par rapport à 2010 - seulement 45.2% des répondants désigne la sécurité comme un problème préoccupant en 2013 (contre 73.9% en 2010), la sécurité demeure le problème le plus inquiétant aux yeux des résidents (37.8% la désigne comme problème numéro 1).
33. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer le positionnement de la sécurité dans les préoccupations des résidents: le sentiment d'insécurité, l'opinion sur les étrangers, la victimisation, l'âge et l'orientation politique.

L'évaluation du niveau de sécurité à Genève

34. Le niveau de sécurité à Genève est jugé moins bon qu'en 2010 (moyenne de 5.8 contre 6.4) par les répondants de l'ensemble du canton, sans grandes variations entre les zones.
35. Les résidents dont le jugement est le plus négatif sont les plus insécurisés, les plus négatifs sur la qualité de vie dans leur quartier, les victimes de délits, les plus âgés et politiquement de droite.

L'opinion sur l'évolution de la sécurité

36. 70.1% des répondants estiment que la situation en matière de sécurité s'est dégradée ces cinq dernières années dans le canton (même proportion en 2010). Les bons résultats de 2012 ne semblent pas avoir encore porté leur fruit sur l'opinion publique.
37. Dans une moindre proportion, mais toujours majoritaire (54.6%), les répondants estiment que la situation s'est détériorée dans leur quartier. Les habitants de la Ville de Genève sont les plus pessimistes (63.2% dans la zone PEV).

Le sentiment d'insécurité

38. Le sentiment d'insécurité, en hausse depuis 2010, bondit en 2013 à 49.9% des répondants qui déclarent se sentir insécurisés, dans toutes les zones du canton.
39. Le sentiment d'insécurité varie selon les zones géographiques: il est plus faible à la campagne (29.3% d'insécurisés), en dessous de la moyenne à Meyrin (42.6%), proche de la moyenne à Vernier (49.2%) et fort en Ville de Genève (54.1%).

La territorialisation de l'insécurité

40. Les lieux les plus fréquemment cités où l'on ne se sent pas en sécurité sont les gares (47.8%), les parcs publics (36%) et certaines rues (30.9%).
41. La Ville de Genève est la plus fréquemment considérée comme la commune la moins sûre. La gare de Cornavin et le quartier des Pâquis sont le plus stigmatisés. Les quartiers de Plainpalais, Jonction, Acacias et Eaux-Vives sont également mal perçus.

Le profil des insécurisés

42. La personne insécurisée présente une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : elle est une femme et/ou âgée, elle estime que les étrangers sont un facteur d'insécurité, vote à droite et a été victime. L'insécurisé réside en Ville de Genève, dans un quartier qu'il n'aime pas, où la cohésion sociale est faible et où il est confronté à des problèmes de drogue et de bagarre persistants.

L'image de la police

43. Traditionnellement bonne, l'image du travail de la police s'est améliorée en 2013 (70.4% des répondants). La proportion s'élève à 83.7% si on considère uniquement les personnes qui ont donné un avis.
44. En Ville de Genève, le taux d'avis positifs sur le travail de la police est sensiblement moins élevée qu'ailleurs (82.6%), bien que le taux d'avis positif est en hausse dans les deux zones.
45. La perception du travail de la police peut être influencée par plusieurs facteurs: l'exposition du répondant aux incivilités, son sentiment d'insécurité, la victimisation,

le manque de visibilité des patrouilles à pied ou à vélo, un mauvais contact avec la police ou encore un traitement perçu comme différencié.

L'équité de la police

46. La majorité des répondants pensent que la police traite tout le monde de la même manière (51.8% contre 41.3% en 2010).
47. Près de la moitié des répondants (48.8%) pense que le traitement est différent selon la nationalité de la personne. 23.2% des répondants l'expliquent par le statut social de la personne et 15.7% par l'âge.
48. L'opinion sur l'équité de la police dépend de plusieurs facteurs dont l'expérience personnelle d'un contact avec la police, la nationalité du répondant, le positionnement politique du répondant ainsi que son sexe.

Les comportements des résidents en matière de prévention

Les comportements des résidents en matière de prévention

49. En 2013, la part des répondants ayant installé des serrures renforcées à leur porte a augmenté (56.2% contre 50.6% en 2010).
50. Les systèmes d'alarme sont moins fréquents et en très légère progression (15.4% contre 14.9% en 2010).
51. Les habitants de la campagne sont les plus nombreux à prendre des mesures pour protéger leur logement. Ceux de la Ville de Genève et de Meyrin prennent le moins de disposition.

L'opinion des résidents sur les campagnes de prévention

52. Une majorité de répondants apprécie les campagnes de prévention dans lesquelles ils trouvent des informations fiables (66.2%). Une part similaire (61.1%) est incitée à changer de comportements.

Les attentes des résidents en matière de prestations policières

Les préférences des résidents en matière de méthode de travail

53. 2013 marque une rupture dans l'évolution des attentes des résidents: dorénavant, la patrouille à pied ou à vélo devient la première priorité (53.8% des répondants). Police secours passe en seconde position (39.6%).
54. En Ville de Genève (dans les 2 zones) et à Vernier, la patrouille à pied ou à vélo est jugée prioritaire. A Meyrin et en campagne, police secours continue d'arriver en tête des préférences.
55. Le poste de police de quartier rassemble le niveau le plus faible d'adhérents en 2013 (6.5% contre 10.6% en 2010).
56. Quelques facteurs jouent un rôle sur les préférences, notamment le constat d'incivilités, les scènes de drogue, la présence de mendiants ou de groupes de jeunes et l'expérience d'une agression, ainsi que le sentiment d'insécurité, la cohésion sociale ou la qualité de vie.

Les thématiques prioritaires de la police cantonale et des polices municipales selon les souhaits des résidents

57. En 2013 pour la police cantonale, la lutte contre la criminalité demeure la priorité première pour les résidents (43.5%), suivie de la lutte contre la drogue (30%).
58. Pour la police municipale, les répondants de Ville de Genève estiment que la prévention des vols sur la voie publique est prioritaire (28.5%). Les habitants de Vernier et de Meyrin placent la lutte contre les incivilités en tête (33.4% et 33.8%).

Les mesures préconisées par les résidents pour améliorer la sécurité à Genève

59. En 2013, l'augmentation des effectifs policiers représente la mesure la plus populaire pour améliorer la sécurité (21.9% des réponses y font références, 45.3% des répondants l'ont citée). Les répondants mentionnent également la rapidité de l'intervention (21% des réponses, 43.4% des répondants) et le renvoi des délinquants étrangers illégaux (17.2% des réponses, 35.6% des répondants).
60. Les caméras de surveillance deviennent une mesure de plus en plus populaire en 2013 (10.8% des réponses, 22.3% des répondants).

Quelques remarques conclusives sur les priorités en matière de prestations policières

61. La lutte contre la drogue et contre la criminalité est priorisées par les insécurisés, tandis que la poursuite d'infractions routières, la prévention de la violence dans la famille ou la lutte contre la délinquance juvénile est plus populaire chez les sécurisés.
62. Les insécurisés voient dans la police municipale un renfort de la police cantonale, notamment en matière de lutte contre la criminalité. Les sécurisés souhaitent que la police municipale axe son action sur les problèmes d'incivilités.

Le cas de Vernier

La sécurité à Vernier en chiffres

63. La cohésion sociale et la qualité de la vie sont d'avantage jugées bonnes dans le reste de la commune (27.2% et 77.6%) que dans le croissant (13.2% et 64.7%).

La petite et la moyenne criminalité

64. La commune a connu un pic de la PMC en 2011, puis une diminution importante en 2012 et 2013. L'essentiel des délits exprimés en pour-mille de la population est commis dans la zone la moins urbanisée (57‰ contre 25‰ dans le croissant urbain).
65. Dans le reste de la commune, les délits contre les personnes sont en baisse régulière (de 9‰ en 2010 à 6‰ en 2013). Dans le croissant urbain, le mouvement est plus aléatoire et enregistre une baisse de 2010 à 2012 (6‰ à 4‰), puis une hausse de 2012 à 2013 (4‰ à 5‰).
66. Les délits contre les biens pour les 2 zones sont en baisse avec un pic en 2011.

L'incivilité

67. L'exposition aux incivilités a augmenté: dans le croissant urbain, elle passe de 52.1% en 2010 à 69.6% en 2013; dans le reste de la commune, elle passe de 46.8% à 65.8%. L'incivilité la plus courante est, selon l'item du sondage, "l'abandon d'objets et la saleté".

68. L'incivilité la plus courante est l'abandon d'objets et saleté. Les scènes de drogue représentent les incivilités les plus dérangeantes.

Les interventions sur appel au 117

69. Le nombre d'interventions sur appel a diminué à Vernier. Le taux est nettement inférieur dans le croissant urbain (60.7‰) que dans le reste de la commune (104.7‰).

70. Dans le croissant urbain, les incivilités génèrent le plus d'interventions (24.7%). Dans le reste de la commune, ce sont les affaires de circulation (32.9%).

Le sentiment d'insécurité à Vernier

71. Le sentiment d'insécurité augmente à Vernier; il atteint 51% dans le croissant urbain et 47.5 dans le reste de la commune.

72. Les Avanchets sont considérés par 66.6% des répondants comme un quartier peu sûr. Le Lignon est également mentionné par 60.7% des répondants et Les Libellules par 54%.

La présence policière (perçue par les interviewés)

73. Les patrouilles pédestres et à vélo offrent une meilleure visibilité en 2013.

74. Les résidents de Vernier sont plus fréquemment en contact avec la police cantonale (46%) qu'avec la police municipale (31%).

La satisfaction avec le travail de la police

75. Plus de 85% des résidents de la commune s'estiment satisfaits du travail de la police cantonale. Ce taux a progressé dans le croissant urbain, mais légèrement décliné dans le reste de la commune par rapport à 2010.

76. La part de résidents jugeant leur dernier contact avec la police cantonale bon est en diminution en 2013, passant de 71.4% en 2010 à 67.7% dans le croissant urbain et de 74.3% en 2010 à 56.4% dans le reste de la commune.

Les préférences des résidents en matière de prestations policières

77. En 2013, les habitants de Vernier montrent une préférence pour les patrouilles à pied ou à vélo (environ 48%). Police secours est relayée en seconde position.

78. Dans le croissant urbain, la lutte contre les incivilités (30.7%) et contre la drogue (30.1%) sont les deux priorités principales des résidents. Dans le reste de la commune, il s'agit de la lutte contre les incivilités (35.9%) et la prévention des vols sur la voie publique (31.4%).

Le cas de Meyrin

La sécurité à Meyrin en chiffres

79. Seuls 12.3% des résidents de Meyrin cité jugent la cohésion sociale forte dans leur quartier. Cette part s'élève à 21.3% pour le reste de la commune.

80. La majorité des répondants estime que la qualité de vie est bonne dans leur quartier (79.8% des résidents de Meyrin Cité et 83.8% du reste de la commune).

La petite et moyenne criminalité

81. La PMC est en baisse à Meyrin depuis 6 ans. En 2013, Meyrin Cité enregistre un taux de 20‰, tandis que le reste de la commune est plus touchée par la criminalité avec un taux de 43‰.
82. Les délits contre les personnes sont en baisse à Meyrin Cité, passant de 34 cas en 2010 à 32 en 2013, le taux restant stable à 3‰. L'évolution est en dents de scie dans le reste de la commune, passant de 45 cas et 4‰ en 2010 à 54 cas et 5‰ en 2013, avec un repli en 2012.
83. Les délits contre les biens augmentent en volume à Meyrin Cité entre 2010 et 2013 (195 cas à 209 cas), mais le taux pour 1'000 habitants reste stable (18‰). Dans le reste de la commune, ils sont en baisse tant en volume qu'en pour 1'000 (de 520 cas à 438 cas, de 49‰ à 40‰).

L'incivilité

84. A Meyrin Cité, l'exposition aux incivilités est légèrement inférieure à celle du reste de la commune (63.4% et 65.6%).
85. "L'abandon d'objets et la saleté" est l'incivilité la plus fréquente dans la commune (72.2% à Meyrin Cité et 77.6% dans le reste de la commune). Les scènes de drogue sont les plus dérangeantes (degré de 2.7 à Meyrin Cité et de 2.6 dans le reste de la commune).

Les interventions sur appel au 117

86. Meyrin Cité a généré deux fois moins d'interventions sur appel que le reste de la commune (434 versus 870).

Le sentiment d'insécurité à Meyrin

87. Alors que le sentiment d'insécurité à Meyrin est inférieur à la moyenne cantonale, les habitants de Meyrin Cité sont plus nombreux à se sentir sécurisés que dans le reste de la commune (58.7% contre 56%).
88. L'opinion sur l'évolution de la criminalité à Genève est majoritairement négative (67.2% et 74.3%). Les habitants de Meyrin sont plus cléments avec leur quartier: 42.2% des résidents de Meyrin Cité estiment que la situation s'est dégradée et 45% du reste de la commune.

La présence policière (perçue par les interviewés)

89. Les répondants affirment voir plus de patrouilles à pied ou à vélo de la police municipale que les patrouilles à pied ou à vélo et celle de police secours de la police cantonale.
90. Les répondants ont plus de contact avec la police cantonale que la police municipale.

La satisfaction avec le travail de la police

91. La majorité des habitants de Meyrin (88%) sont satisfaits du travail de la police cantonale.
92. Les parts des répondants estimant leur dernier contact avec la police cantonale est avec la police municipale sont similaires: plus de 69% à Meyrin Cité et respectivement plus de 62% et 65% dans le reste de la commune.

Les préférences des résidents en matière de prestations policières

93. Contrairement à la Ville de Genève et à Vernier, les habitants de Meyrin préfèrent police secours à la patrouille à pied ou à vélo.
94. La lutte contre les incivilités est prioritaire pour l'ensemble des habitants. La répression de la consommation de la drogue pointe en seconde position pour les habitants de Meyrin Cité, tandis que c'est la prévention des vols sur la voie publique dans le reste de la commune.

Conclusions et recommandations

Conclusion

L'édition 2013 est marquée par une montée du sentiment d'insécurité à Genève, malgré un recul de la criminalité. Ce malaise est lié, en partie, à des facteurs sociaux tels un affaiblissement de la cohésion social, une dégradation de la qualité de vie et une prolifération d'incivilités. D'autres éléments qui relèvent de la compétence de la police - scènes de drogue, violences interpersonnelles, agressions - sont également déterminants. Ces phénomènes font l'objet d'un ciblage dans la politique commune en matière de lutte contre la criminalité.

Dans les quartiers sensibles, notamment les zones PEV et de la gare, il convient de maintenir, voire de renforcer une police intensive et proactive, avec des patrouilles à pied et vélo plus présentes et plus visibles, ainsi que le déploiement d'opérations et de dispositif ad hoc. La réorganisation de la police, en créant un groupe de suivi judiciaire, en engageant des assistants de sécurité publique, en renforçant la police de proximité, en multipliant les contrôles, tend à cet objectif.

En outre, il sied de développer une approche partenariale, concertée et coordonnée en résolution de problème, avec les différents acteurs afin d'agir également sur les facteurs sociaux et sur les incivilités. La signature des contrats locaux de sécurité représentent la réponse la plus récente et la plus formalisée.

Recommandations

Les recommandations portent essentiellement sur la mise en œuvre d'un modèle de police de proximité. Ainsi, il faut poursuivre les contrats locaux de sécurité, les expériences des postes dédiés à la proximité à Vernier et à Carouge, les partenariats avec les acteurs sociaux-éducatifs et communaux.

Le diagnostic 2013 émet aussi des recommandations plus spécifiques. La police cantonale doit notamment accompagner les actions de police intensive de patrouilles pédestres ou à vélo, se concentrer sur les vols, les incivilités et les violences dans la rue, cibler certains quartiers sensibles, ou encore renforcer les approches de prévention. Les polices municipales, quant à elles, doivent renforcer leur présence dans l'espace public et contribuer à lutter contre les incivilités.

Le Diagnostic Local de Sécurité (DLS) en bref

Le Diagnostic de Sécurité 2013

Depuis 2004, la police cantonale genevoise réalise tous les trois ans un Diagnostic local de sécurité. Ce dernier fait une photographie de l'état de la sécurité dans le canton et mesure l'évolution d'indicateurs clefs tels que le niveau de criminalité, le volume d'interventions sur appel au 117, le sentiment d'insécurité ou encore l'image de la police.

Les données du DLS constituent un tableau de bord quantitatif, mesurable, aussi précis que possible, à partir d'une série d'indicateurs que l'état-major de la police juge pertinents pour sa conduite stratégique. Les analyses du diagnostic débouchent systématiquement sur des recommandations qui sont reprises par la suite dans la stratégie policière. Faisant notamment suite aux recommandations de l'édition 2010, la convention de politique criminelle commune signée entre le Conseil d'Etat et le Procureur général a inscrit dans ses axes prioritaires notamment la lutte contre les violences. Le dispositif de police intensive ALPHA débuté en octobre 2012 repose sur une approche thématique (violences, puis toute forme de délinquance de voie publique et stupéfiants) et territoriale (Centre-ville, Pâquis - Cornavin, Plainpalais et les grands axes), tout en assurant une couverture sur l'ensemble du territoire genevois en fonction des analyses de situation hebdomadaires (voir annexe). Il pouvait s'appuyer sur les bons résultats de l'opération PEV précédente présentés dans le Diagnostic de sécurité 2010.

Afin de mesurer l'évolution de la sécurité et de l'opinion du public, une bonne partie des indicateurs du DLS sont standardisés depuis la première édition de 2004. Le diagnostic doit cependant être un outil évolutif capable de s'adapter au changement. A chaque édition, de nouvelles questions se posent, l'analyse s'affine et l'outil s'adapte aux situations, avec par exemple l'implication de certaines communes, pour mieux cerner les problèmes qui émergent ou aborder les réponses, par exemple la vidéo-protection.

Le DLS comprend bien sûr des informations tirées de la statistique criminelle. Cette statistique n'offre cependant pas d'informations sur des problèmes de tranquillité et d'ordre public qui dérangent souvent fortement les résidents. Ce qu'il est convenu d'appeler l'incivilité n'apparaît pas dans les statistiques officielles, car elle ne relève pas du code pénal. Pour cerner cette problématique qui pèse sur la qualité de vie et le sentiment d'insécurité, le diagnostic recourt à la méthode de sondage. Le sondage permet de faire remonter à la surface en quelque sorte toute une série de problèmes qui n'apparaîtraient pas autrement ou que partiellement dans le Journal des événements de la police.

Le sondage est également l'instrument privilégié du DLS pour prendre le pouls de l'opinion publique, du sentiment des résidents sur la sécurité, de la satisfaction de ces derniers lors de leur contact avec la police ou encore des attentes en matière de prestations. Par des analyses approfondies de l'opinion publique, le diagnostic peut également « découvrir » des publics plus insécurisés que d'autres, comprendre mieux les raisons de la montée du sentiment d'insécurité et offrir ainsi une base solide d'informations pour moduler les prestations policières et coller à la demande sociale. En 2013, comme on le verra par la suite, la demande pour des patrouilles à

ped ou à vélo dans les quartiers urbains « explose » à Genève. Cette tendance avait déjà été observée en 2010 dans quelques zones de la Ville de Genève. En 2013, elle fait tache d'huile. C'est l'une des nouveautés de l'édition 2013 du DLS qui alimentera certainement la réflexion policière dans le cadre de ses stratégies futures.

Comme les prestations policières se diversifient à Genève et que les polices municipales sont des partenaires importants de la police cantonale, l'édition 2013 innove en tentant de mieux cerner l'opinion du public sur la qualité du contact avec les polices municipales et ses attentes sur le rôle de ces dernières. Dotées de polices municipales, les communes urbaines du canton manifestent un intérêt grandissant pour le tableau de bord créé par le DLS. En 2010, Vernier avait accepté l'invitation de contribuer et de participer à l'exercice. En 2013, la commune de Meyrin a rejoint Vernier. Outre les analyses générales qui permettent de comparer le cas de ces deux communes à la Ville de Genève et la campagne, des chapitres spécifiques leur sont consacrés. Pour les besoins du sondage, des échantillons représentatifs ont été tirés aléatoirement dans chacune de ces communes afin de permettre d'y réaliser des analyses de l'opinion publique.

En 2010, le DLS avait coïncidé avec une première à Genève. Cette année-là, une partie du centre-ville avait fait l'objet d'une opération de police intensive appelée PEV. Il avait été possible de mesurer l'impact de cette opération sur la criminalité, les incivilités ou encore l'opinion publique. Les résultats étaient probants et avaient fait ressortir des éléments repris dans la stratégie policière. Fin 2012, un nouveau dispositif, dit ALPHA, de police intensive a débuté à Genève. L'édition 2013 permet d'observer les premiers impacts sur la sécurité et l'opinion publique.

Le sondage

Pour obtenir des données fiables sur les représentations sociales des résidents sur la sécurité et la police, le DLS fait appel à des données de sondage réalisé pour l'occasion. Le sondage 2013, comme ses prédécesseurs, repose sur un questionnaire élaboré initialement en 2004 avec la collaboration de l'École de Sciences Criminelles de Lausanne et remanié au fil des années.

L'édition 2013 du sondage a recouru à une méthode de collecte de données mixte. Une partie des questionnaires a été remplie en ligne sur internet par des répondants sélectionnés selon une méthode traditionnelle d'échantillonnage. Les répondants qui ne souhaitaient pas répondre en ligne ou qui ne disposaient pas d'un accès internet pouvaient être interviewés par téléphone comme lors des éditions précédentes. Testées par les scientifiques, les méthodes d'interviews semblent avoir peu d'effets sur les résultats des enquêtes sur la victimisation. En Suisse, le Professeur Killias, de l'Université de Zurich, qui a recouru pour la première fois en 2011 à l'utilisation de questionnaires similaires en ligne, constate que cette méthode donne des résultats identiques à la méthode d'interview par téléphone pour ce type de sondage à l'échelle suisse (cf. Martin Killias, Silvia Staubli, Lorenz Biberstein, Matthias Bänziger, Sandro Iadanza. *Studie zur Kriminalität und Opfererfahrungen der Schweizer Bevölkerung*, Université de Zurich, 2 juin 2011). Cette méthode a l'avantage de permettre d'augmenter l'échantillon sans surcoût. Sachant que la participation au sondage des communes de Vernier et Meyrin exigeait d'augmenter significativement la taille des échantillons dans ces deux communes, cette méthode moins onéreuse et efficace s'est imposée d'elle-même. Ce changement de méthode

et le recours à un échantillon extrait du registre des habitants genevois s'expliquent aussi, de manière plus fondamentale, par les changements technologiques et les pratiques des gens. D'une part, toute la population ne dispose plus forcément d'une ligne téléphonique fixe, qui plus est, publiée dans un annuaire. D'autre part, la quasi généralisation de l'usage d'internet - du moins dans la population jeune et la population active - rendait inévitable cette évolution (à laquelle il avait été renoncé en 2010, car jugée prématurée).

L'institut lausannois LINK a réalisé les entretiens et la gestion du questionnaire tant en ligne que téléphonique. 1'733 questionnaires ont été remplis en ligne et 509 interviews ont eu lieu par téléphone. La distribution des entretiens dans les zones retenues dans cette édition du DLS est la suivante : 259 entretiens dans la zone dite Pâquis-Eaux-Vives (PEV, voir ci-après) et 273 entretiens dans le reste de la Ville de Genève, 319 dans le croissant urbain et 334 dans le reste de la commune de Vernier, 336 à Meyrin Cité et 343 dans le reste de la commune de Meyrin, ainsi que 378 dans la campagne de Genève. Ces entretiens se sont déroulés en octobre 2013. Outre la répartition territoriale, l'échantillon respecte la structure de la population par genre et âge.

Comme pour les éditions précédentes, la réalisation du DLS a été confiée au service d'analyse stratégique de la police cantonale qui s'est associé l'expertise de COGINA, une organisation non gouvernementale basée à Genève et spécialisée dans les réformes policières. COGINA a réalisé l'exploitation des données de sondage et rédigé le rapport final.

Pour faciliter la lecture du diagnostic, la plupart des analyses sont présentées sous forme de tableaux croisés. Lorsque le diagnostic s'intéresse par exemple aux facteurs qui font grimper le sentiment d'insécurité, les tableaux croisés retenus dans les présentations ont été sélectionnés à partir d'analyses multivariées. Ces dernières permettent d'identifier les variables qui pèsent sur ce sentiment d'insécurité tout en contrôlant cette relation avec d'autres variables qui forment le modèle d'analyse. Seules les variables avec le plus de poids et significatives sont retenues et présentées ensuite sous la forme de simples tableaux.

Les unités d'analyse et le découpage des zones

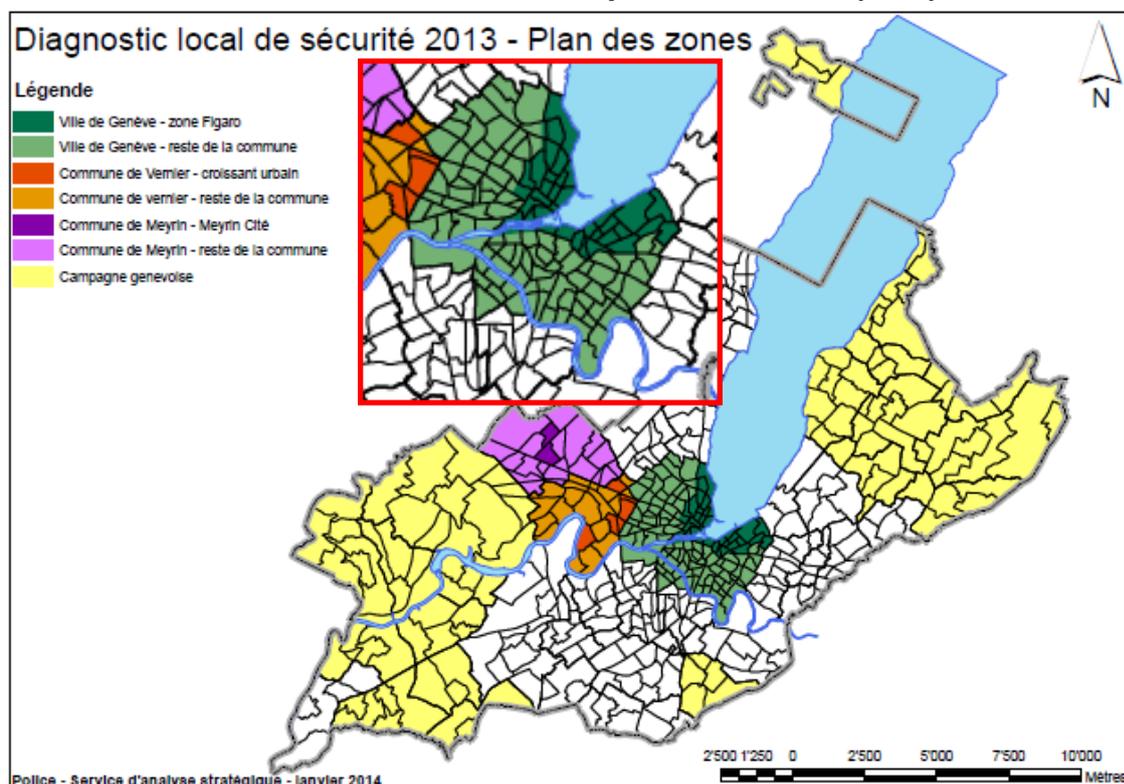
La Ville de Genève avec son opération de police intensive

Le territoire de la Ville de Genève est découpé en deux zones distinctes. La première zone est appelée Pâquis-Eaux-Vives (PEV) et correspondant à la zone PEV de l'édition 2010 du Diagnostic, du nom de l'opération de police intensive qui s'est déroulée d'avril à décembre 2010. Cette zone - l'une des plus criminogènes, voire la plus criminogène du canton et qui sollicite fortement la police en termes d'interventions, est par ailleurs perçue comme la plus insécurisante – suit le contour de la rade de Genève avec le quartier des Eaux-Vives, les Rues Basses, la Place des Volontaires, le quartier de Cornavin et celui des Pâquis. Depuis le 1^{er} octobre 2012, cette zone est au centre du dispositif ALPHA de police intensive, comprenant entre autres un nombre accru de contrôles de police, une présence renforcée de patrouilles sur des points chauds prédéterminés et une intervention policière systématique. Si, pour faciliter la comparaison avec l'édition 2010 du Diagnostic, nous avons conservé le périmètre, nous avons adapté la dénomination pour ne pas

faire référence à une opération de police terminée depuis plus de trois ans. 48'081 habitants résidaient fin décembre 2012 dans cette zone.

La seconde zone de la Ville de Genève est l'ensemble du périmètre de la Ville de Genève situé en dehors de la zone PEV. La population de cette zone est de 145'069 individus. Voir la carte ci-après.

Carte des zones et zoom sur la zone Pâquis-Eaux-Vives (PEV)



Voir également la carte en annexe en format pleine page.

La commune de Vernier

Comme cela avait été fait en 2010, le Diagnostic local de sécurité 2013 propose des analyses détaillées de la sécurité et de l'opinion publique dans la commune de Vernier. Avec 34'322 au 31 décembre 2012, Vernier est la 5^{ème} ville de Suisse romande et la 2^{ème} du canton. Vernier a une densité urbaine de 4'465 habitants au km², ce qui la place au 6^{ème} rang des communes de Genève. Pour les besoins du diagnostic, le territoire de la commune a été subdivisé en deux zones. Une première zone est constituée par l'agglomération urbaine de la commune. Celle-ci prend la forme d'un croissant dont un bout commence avec les quartiers des Avanchets, se poursuit avec les quartiers de Balexert-Crozet, de Châtelaine et des Libellules pour se finir avec le quartier du Lignon. La seconde zone – appelée simplement « reste de la commune » dans cette étude – est une zone moins urbanisée, comprenant le Village de Vernier, les quartiers résidentiels avoisinants ainsi que la zone industrielle.

La commune de Meyrin

Pour la première fois, le diagnostic permet de zoomer sur la commune de Meyrin. Au 31 décembre 2012, Meyrin comptabilise 22'221 habitants. La densité urbaine y est de 2'236 habitants au km², soit deux fois moins que Vernier. Comme pour Vernier, un découpage de la commune en deux zones a été opéré. La zone la plus urbanisée, Meyrin Cité, comprend 11'233 habitants. La seconde zone appelée dans ce diagnostic « reste de la commune » comprend 10'988 habitants.

La campagne

La zone appelée « campagne genevoise » dans ce diagnostic est constituée d'une sélection de communes rurales et résidentielles du canton. Cette sélection découle de l'approche typologique adoptée dès 2004, à savoir la volonté de comparer trois types d'environnement : le centre urbain, soit la Ville de Genève, déclinée dès 2010 en deux zones, les quartiers de l'agglomération issus de communes suburbaines, concrétisés en 2013 par le croissant urbain de Vernier et Meyrin-Cité et, enfin, les communes de la campagne genevoise. Afin de respecter cette approche typologique, les communes qui comportent des similarités avec Vernier et Meyrin sont exclues de l'analyse.

Les axes d'analyse, les indicateurs et les sources

Le DLS 2013 s'articule autour de huit thématiques :

- I. En premier lieu, un bref profil sociodémographique des zones ciblées par l'étude, complété par un éclairage sur la question spécifique de la **qualité de vie** à l'échelle des quartiers. Les données utilisées ici proviennent de l'Office cantonal de la statistique de Genève, en particulier de la statistique cantonale de la population, et du sondage.
- II. En second lieu, l'examen de la nature et de l'évolution de la **sécurité au quotidien** des résidents. Cette section présente les chiffres de la petite et moyenne criminalité, des accidents de la circulation, et des incivilités. Le diagnostic permet de déterminer notamment la distribution et l'évolution des atteintes contre les personnes et les biens les cinq dernières années. Pour ces analyses, les sources policières sont combinées avec les données obtenues par le sondage.
- III. En troisième lieu, une présentation de l'**activité policière** à partir des chiffres des interventions, de la présence à l'échelle des quartiers et des contrôles. Les données présentées dans ce chapitre sont exclusivement issues de l'analyse des appels à la centrale d'engagement de la police cantonale ou, si l'on préfère, au « 117 ».
- IV. En quatrième lieu, le **regard porté par les résidents sur la sécurité et la police** fait l'objet d'une section propre. On y aborde les questions du positionnement de la sécurité dans l'ordre des préoccupations des résidents, de leurs vues sur l'évolution de la sécurité à Genève, du sentiment d'insécurité, de l'image de la police, des taux de satisfaction en lien avec le traitement policier des affaires ou encore de

- V. En cinquième lieu, l'analyse porte sur les **comportements et les mesures prises individuellement par les résidents pour prévenir la criminalité**. Comme en 2010, le diagnostic s'intéresse notamment à la mise en place de systèmes d'alarmes ou encore de pose de serrures renforcées dans les ménages. En 2013, une nouvelle question a porté sur la réception par le public des campagnes de prévention policières.
- VI. La sixième partie s'intéresse de manière plus prospective aux **attentes** et aux priorités des résidents en matière de prestations et de thématiques policières. Il s'agit par exemple de savoir si les résidents préfèrent la patrouille à pied ou à vélo dans le quartier à police-secours ou un poste de quartier. L'édition 2013 présente pour la première fois les attentes des résidents en matière de priorités thématiques pour les polices municipales. Une section est consacrée aux **mesures** que les résidents **préconisent** pour améliorer la sécurité à Genève.
- VII. La septième et la huitième parties sont consacrées exclusivement aux cas de **Vernier et de Meyrin**. Vernier avait déjà participé à l'édition 2010 si bien que pour la plupart des indicateurs il est possible d'observer leur évolution dans deux zones de la commune. Comme Meyrin participe pour la première fois au Diagnostic, les indicateurs provenant du sondage sont disponibles uniquement pour 2013.

Il est possible de suivre l'évolution de toute une série d'indicateurs depuis la réalisation du premier Diagnostic local de sécurité en 2004. Pour ne prendre que quelques exemples, c'est le cas du sentiment d'insécurité, de l'image de la police ou encore des priorités des résidents en matière de police. Lorsque cela s'avère possible, le présent DLS reproduit les chiffres des éditions précédentes pour l'intérêt de la comparaison.

La qualité de vie à Genève

Le profil des zones

La pyramide des âges varie assez faiblement d'une zone à l'autre dans le canton. On notera tout de même que les moins de 15 ans sont plus rares en Ville de Genève (13.1%) qu'ailleurs dans le canton où ce taux varie entre 15.3% (reste de Meyrin) et 18.7% (campagne). Dans la zone PEV (13.6%) ainsi que dans le reste de Vernier (11.8%), les plus de 64 ans sont nettement en dessous de la moyenne cantonale de 16.2%.

Le taux de population étrangère au niveau cantonal reste pratiquement inchangé par rapport à 2010 (40.2% en 2012 contre 39.7% en 2010). Les zones urbaines, à savoir la Ville de Genève, Vernier et Meyrin, se distinguent du reste du canton par des taux de population étrangère nettement plus élevés. Ce taux est deux fois plus élevé dans la zone PEV (51.9%) que dans la campagne genevoise (25.3%). Les populations étrangères proviennent majoritairement de pays de l'Union européenne. A l'échelle cantonale, 13.8% de la population résidante provient de la zone extra-européenne. Ce taux monte jusqu'à 20.7% à Meyrin Cité où il est le plus élevé et tombe à 6.7% dans la campagne genevoise.

Tableau 1.1

Socio-démographie des zones du canton					
Population 2012					
	Population population résidante totale	Ages		Nationalités	
		population de moins de 15 ans %	population de 65 ans et plus %	population étrangère %	population hors UE27 %
Ville de Genève PEV	10.2%	12.5%	13.6%	51.9%	19.3%
Ville de Genève hors PEV	30.8%	13.3%	17.0%	45.7%	16.8%
<i>Ville de Genève</i>	<i>41.1%</i>	<i>13.1%</i>	<i>16.2%</i>	<i>47.3%</i>	<i>17.5%</i>
Croissant urbain de Vernier	4.5%	16.7%	16.0%	46.1%	17.7%
Reste de Vernier	2.8%	17.2%	11.8%	44.0%	17.6%
<i>Ville de Vernier</i>	<i>7.3%</i>	<i>16.9%</i>	<i>14.4%</i>	<i>45.3%</i>	<i>17.6%</i>
Meyrin Cité	2.4%	15.4%	16.5%	48.0%	20.7%
Reste de Meyrin	2.3%	15.3%	17.0%	42.4%	17.2%
<i>Ville de Meyrin</i>	<i>4.7%</i>	<i>15.3%</i>	<i>16.7%</i>	<i>45.2%</i>	<i>19.0%</i>
Campagne	7.4%	18.7%	15.8%	25.3%	6.7%
Reste du canton	39.5%	17.1%	16.7%	34.2%	10.0%
Canton	100.0%	15.5%	16.2%	40.2%	13.8%

Source : OCSTAT – Statistique cantonale de la population

La qualité de vie

Pour mesurer la qualité de vie dans les quartiers de Genève, le diagnostic met en relation un indicateur, celui des liens de solidarité au sein du voisinage qui fournit une bonne indication sur la cohésion sociale, du moins sa perception, avec le regard que portent les résidents sur la qualité de vie dans leur quartier.

La cohésion sociale paraît s'être assez profondément modifiée depuis 2010. Si, en 2010, 45.3% des résidents interrogés estimaient que le climat dans leur quartier de résidence était plutôt à l'entraide entre voisins, cette proportion tombe à 16% en 2013. Près d'un répondant sur deux (46.3%) estime que la cohésion sociale est moyenne dans son quartier de domicile. 37.7% estiment quant à eux que l'anonymat règne plutôt dans leur quartier.

On observe une tendance similaire avec l'indicateur de la qualité de vie. Celle-ci diminue assez nettement par rapport aux autres années. En 2013, 72.7% des résidents estiment que la qualité de vie est bonne dans leur quartier contre 84.1% en 2010 et 2007. Ils ne sont pas plus nombreux qu'en 2010 cependant à déclarer mauvaise la qualité de vie. Ce sont essentiellement les avis estimant la qualité de vie comme étant moyenne qui prennent l'ascenseur. Ils passent de 8.5% en 2010 à 19.8% en 2013.

Tableau 1.2

La cohésion sociale dans les quartiers			
Comparaison 2007, 2010 et 2013 (canton, pondéré)			
	2007	2010	2013
	%	%	%
Fort	42.2	45.3	16.0
Moyen	16.1	11.3	46.3
Faible	41.6	43.5	37.7
N	1146	1337	2114
	100%	100%	100%

Source: Sondage

Tableau 1.3

La qualité de vie dans les quartiers			
Comparaison 2007, 2010 et 2013 (canton, pondéré)			
	2007	2010	2013
	%	%	%
Bonne	84.1	84.1	72.7
Moyenne	10.1	8.5	19.8
Mauvaise	5.8	7.4	7.5
N	1189	1365	2216
	100%	100%	100%

Source: Sondage

La cohésion sociale est plus forte dans la campagne genevoise qu'ailleurs dans le canton. Les résidents de la campagne sont trois fois plus nombreux (36.6%) à déclarer forte la cohésion sociale dans le voisinage que dans la Ville de Genève (11.6%). La qualité de vie est également jugée meilleure qu'ailleurs par les résidents de la campagne: 93.6% estiment bonne la qualité de vie dans leur quartier. En Ville de Genève, ce taux tombe à 68.4%. Si c'est dans la Ville de Genève que la qualité de vie est jugée la moins bonne à l'échelle cantonale, seule une petite minorité de 8.8% la déclare mauvaise.

A Vernier, la cohésion sociale est sensiblement plus forte qu'à Meyrin. 20.4% des répondants estiment que l'entraide prédomine dans leur voisinage contre 16.9% à Meyrin. Mais l'indice de qualité de vie obtient un meilleur score à Meyrin qu'à Vernier. Seuls 3.7% des personnes interrogées estiment mauvaise la qualité de vie à Meyrin contre 8.8% à Vernier. Le nombre d'avis négatifs sur la qualité de vie à l'échelle des quartiers est identique à Vernier et dans la Ville de Genève.

Tableau 1.4

	La cohésion sociale dans les quartiers selon les zones du canton			
	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
Fort	11.6	20.4	16.9	36.6
Moyen	45.9	47.4	49.8	44.8
Faible	42.5	32.2	33.2	18.6
N	499	624	638	366
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 1.5

	La qualité de vie dans les quartiers selon les zones du canton			
	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
Bonne	68.4	71.3	81.8	93.6
Moyenne	22.9	19.9	14.5	5.3
Mauvaise	8.8	8.8	3.7	1.1
N	525	648	675	376
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

L'analyse des zones de la Ville de Genève montre une évolution similaire des deux indicateurs de qualité de vie. La part des répondants estimant le lien social faible diminue dans les deux zones, plus particulièrement hors zone PEV pour s'établir à environ 42.5%. Il y a en revanche un transfert massif des tenants d'un lien social fort vers la valeur moyenne. Dans la zone PEV, les répondants ne sont plus que 10% à estimer le lien social fort contre 44.4% en 2010. Le mouvement est identique,

quoique moins marqué, hors zone: 13.2% en 2013 contre 37.6% en 2010. La qualité de vie à l'échelle du quartier chute particulièrement dans la zone PEV. Si 83.5% des résidents de cette zone estimaient bonne la qualité de vie dans leur quartier en 2010, cette proportion s'établit à 62.6% en 2013. La part de ceux qui estiment mauvaise la qualité de vie est en légère augmentation dans la zone PEV. Elle passe ainsi de 8.6% d'avis négatifs en 2010 à 11.3% en 2013. Hors zone PEV, les avis négatifs sur la qualité de vie sont en légère diminution en Ville de Genève ; ils passent de 6.9% en 2010 à 6.3% en 2013.

Tableau 1.6

Le lien social dans les quartiers en Ville de Genève						
	2007		2010		2013	
	Ville de Genève PEV- %	Ville de Genève hors PEV %	Ville de Genève Zone PEV %	Ville de Genève hors zone PEV %	Ville de Genève Zone PEV %	Ville de Genève hors Zone PEV %
Fort	35.4	37.3	44.4	37.6	10.0	13.2
Moyen	17.1	15.8	11.5	12.6	47.4	44.4
Faible	47.5	46.9	44.1	49.8	42.6	42.4
N	99	271	261	229	249	250
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Tableau 1.7

La qualité de vie dans les quartiers en Ville de Genève						
	2007		2010		2013	
	Ville de Genève PEV- %	Ville de Genève hors PEV %	Ville de Genève Zone PEV %	Ville de Genève hors zone PEV %	Ville de Genève Zone PEV %	Ville de Genève hors Zone PEV %
Bonne	80.6	80.1	83.5	82.3	62.6	73.9
Moyenne	9.7	12.8	7.9	10.8	26.1	19.8
Mauvaise	9.7	7.1	8.6	6.9	11.3	6.3
N	103	281	267	232	257	268
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

La sécurité publique en chiffres: criminalité, accidents de la circulation et incivilités

La petite et moyenne criminalité

La petite et moyenne criminalité mesurée par le diagnostic comprend une sélection d'infractions au code pénal qui relèvent des atteintes aux personnes (agressions, brigandages, lésions corporelles simples et menaces) et des atteintes aux biens (vols, effractions de véhicule, extorsions et chantages).

Le diagnostic porte en premier lieu sur l'évolution de cette criminalité entre 2008 et 2013 à l'échelle du canton de Genève et des zones sélectionnées pour l'étude. Une analyse spécifique des deux zones de la Ville de Genève est présentée également dans cette partie. Pour des analyses détaillées des zones de Vernier et de Meyrin, le lecteur se reportera aux chapitres consacrés à ces communes. Les tableaux indiquent les volumes ainsi que le taux de délits pour 1'000 habitants. Le calcul de ce taux permet des comparaisons à la fois dans le temps et entre les zones.

Sur les six dernières années et à l'échelle cantonale, la petite et moyenne criminalité, calculée d'abord en événements, a progressé très légèrement les trois premiers années pour bondir en 2011, retomber au même niveau qu'en 2010 immédiatement l'année d'après et finalement fortement diminuer en 2013, en-dessous des valeurs enregistrées de 2008 à 2012. 2011 apparaît véritablement comme une année exceptionnelle et un pic.

L'évolution de cette criminalité n'est pas la même dans toutes les zones du canton. Les variations sont même assez importantes. Dans la campagne genevoise, la criminalité progresse entre 2011 et 2012 de manière significative passant de 28 délits pour 1'000 habitants à 35 pour 1'000 et retombe en 2013 aux valeurs de 2011. Le phénomène inverse est constaté dans d'autres zones du canton. Ces six dernières années, la petite et moyenne criminalité est en effet en baisse, avec un pic en 2011, dans la Ville de Genève, Vernier et le reste du canton. Meyrin ne connaît pas ce pic de 2011 et est en baisse depuis 2008 passant de 41 cas pour 1'000 habitants en 2008 à 31 cas en 2013. Pour résumer, 2013 enregistre les taux pour 1000 habitants les plus bas depuis 2008 dans toutes les zones du canton, à l'exception de la zone campagne qui connaît toutefois une baisse entre 2012 et 2013.

En terme de concentration, c'est dans la Ville de Genève que la petite et moyenne criminalité est la plus dense avec un taux de 67 pour 1'000 habitant, environ deux fois plus élevé qu'à Meyrin ou à Vernier. Vernier, avec un taux de 38 pour 1'000 habitants, connaît une concentration de criminalité plus élevée qu'à Meyrin (31 pour 1'000 habitants), que dans la campagne (28 pour 1'000 habitants ou encore que le reste du canton (33 pour 1'000 habitants).

**Tableau
2.1**

Les volumes et taux de délits de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans le canton de Genève (2008-2013)

Année	Genève - Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin *	Taux pour 1'000 hab.	Campagne	Taux pour 1'000 hab.	Reste du canton*	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
2013	13'141	67	1'320	38	702	31	977	28	6'289	33	22'429	47
2012	15'569	81	1'588	46	779	35	1'213	35	7'338	39	26'487	56
2011	19'270	100	1'804	53	778	35	958	28	7'745	42	30'555	65
2010	15'392	80	1'512	45	778	36	984	29	7'039	38	25'705	55
2009	15'272	81	1'443	44	802	37	885	27	6'734	37	25'136	55
2008	15'200	81	1'609	49	856	41	721	22	6'330	35	24'716	55

Source: Statistiques policières

* Les données 2008 à 2010 ont été recalculées, afin d'isoler Meyrin qui était incluse dans le reste du canton dans l'édition 2010 du DLS. Cela s'applique à l'ensemble des tableaux PMC ci-après.

La série de tableaux suivante permet d'observer les distributions de la criminalité contre les personnes et contre les biens dans les zones du canton depuis 2008. Ces tableaux sont basés sur la statistique des infractions au code pénal et non plus en événements comme précédemment. Les chiffres diffèrent du fait que certains événements peuvent contenir plusieurs infractions. La criminalité contre les personnes – qui figure au demeurant comme priorité immédiate de la politique criminelle commune du mois d'août 2012 - est en baisse progressive. En 2008, on dénombrait 7 cas pour 1'000 habitants au niveau cantonal. En 2012, ce taux passe pour la première fois de la série à 5 cas pour 1'000 habitants. Ce taux reste stable en 2013. En volumes absolus, l'existence de cette tendance baissière peut également être constatée. La statistique policière recensait 3'020 cas dans le canton en 2008. En 2013, elle n'en recense plus que 2'304. La baisse est importante à Vernier, tant en chiffres absolus (de 290 à 183) qu'en pour-mille (de 9 à 5). Le mouvement est similaire à Meyrin (de 139 à 86; de 7 à 4 infractions pour 1'000 habitants). En volume, les deux communes enregistrent une diminution d'environ 37%.

Les atteintes aux biens diminuent après le pic atteint en 2011. Lors de ce pic, le taux d'infractions contre les biens était de 62 pour 1'000 habitants. En 2013, ce taux retombe fortement pour se situer à 44 infractions pour 1'000 habitants. Dans la Ville de Genève, la campagne et le reste du canton, les infractions contre les biens ont augmenté depuis 2008, avec un pic en 2011, suivi d'une baisse. Pour Vernier et Meyrin, le constat diffère légèrement. A Vernier, la tendance n'est pas aussi claire, mais une baisse entre 2008 et 2013 est toutefois constatée avec un pic en 2011 également. En effet, le taux d'infractions contre les biens était de 43 pour 1'000 habitants en 2008 et il est de 35 pour 1'000 en 2013. A Meyrin, la tendance est à la baisse et aucun pic n'est constaté. En 2008, le taux était de 36 pour 1'000 habitants et il est de 29 pour 1'000 en 2013.

Tableau 2.2 Les volumes et taux de délits de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans le canton de Genève (2013)

Type de délits	Genève - Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Campagne	Taux pour 1'000 hab.	Reste du canton	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	1'235	6	183	5	86	4	82	2	718	4	2'304	5
Délits contre les biens	12'322	63	1'223	35	647	29	954	27	5'938	32	21'084	44
Total	13'557	69	1'406	40	733	33	1'036	29	6'656	35	23'388	49

Source: Statistiques policières

Tableau 2.3 Les volumes et taux de délits de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans le canton de Genève (2012)

Type de délits	Genève - Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Campagne	Taux pour 1'000 hab.	Reste du canton	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	1'459	8	170	5	67	3	104	3	701	4	2'501	5
Délits contre les biens	14'666	76	1'501	44	735	33	1'143	33	6'893	37	24'938	53
Total	16'125	83	1'671	49	802	36	1'247	36	7'594	41	27'439	58

Source: Statistiques policières

Tableau 2.4 Les volumes et taux de délits de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans le canton de Genève (2011)

Type de délits	Genève - Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Campagne	Taux pour 1'000 hab.	Reste du canton	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	1'496	8	227	7	90	4	83	2	784	4	2'680	6
Délits contre les biens	18'358	96	1'673	49	721	33	911	26	7'256	39	28'919	62
Total	19'854	103	1'900	56	811	37	994	29	8'040	44	31'599	68

Source: Statistiques policières

Tableau 2.5 Les volumes et taux de délits de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans le canton de Genève (2010)

Type de délits	Genève - Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Campagne	Taux pour 1'000 hab.	Reste du canton	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	1'609	8	236	7	79	4	104	3	850	5	2'878	6
Délits contre les biens	14'388	75	1'348	40	715	33	926	27	6'475	35	23'852	51
Total	15'997	84	1'602	48	794	37	1'030	30	7'325	40	26'730	58

Source: Statistiques policières

Tableau 2.6 Les volumes et taux de délits de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans le canton de Genève (2009)

Type de délits	Genève - Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Campagne	Taux pour 1'000 hab.	Reste du canton	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	1'761	9	277	8	102	5	101	3	893	5	3'134	7
Délits contre les biens	13'956	74	1'235	37	731	34	825	25	6'072	33	22'819	50
Total	15'717	83	1'512	46	833	39	926	28	6'965	38	25'953	57

Source: Statistiques policières

Tableau 2.7 Les volumes et taux de délits de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans le canton de Genève (2008)

Type de délits	Genève - Ville	Taux pour 1'000 hab.	Vernier	Taux pour 1'000 hab.	Meyrin	Taux pour 1'000 hab.	Campagne	Taux pour 1'000 hab.	Reste du canton	Taux pour 1'000 hab.	Canton	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	1'630	9	290	9	139	7	92	3	869	5	3'020	7
Délits contre les biens	14'031	75	1'396	43	751	36	655	20	5'710	32	22'543	50
Total	15'661	83	1'686	52	890	42	747	23	6'579	36	25'563	56

Source: Statistiques policières

La zone PEV connaît le taux de petite et moyenne criminalité pour 1'000 habitants le plus élevé de toutes les zones étudiées en 2013. Ce taux est pratiquement trois fois plus élevé que la moyenne du canton. Le plafond a été atteint avec un taux de 191 cas pour 1'000 habitants en 2011. En 2012, ce taux chute de manière spectaculaire pour atteindre une valeur de 158 pour 1'000 habitants et continue sa baisse en 2013 avec un taux de 130 pour 1'000 habitants. Le taux enregistré en 2013 est le taux le plus bas depuis les six dernières années. Hors zone PEV, ce taux est également redescendu en 2012 et 2013 pour se situer à 55 cas pour 1'000 habitants, respectivement 47 cas pour 1'000 habitants. Le taux de 2013 est le plus bas depuis ces six dernières années.

Tableau 2.8 Évolution de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans la zone PEV (2008-2013)

Année	Ville de Genève PEV	Taux pour 1'000 hab.	Ville de Genève hors PEV	Taux pour 1'000 hab.
2013	6'294	130	6'847	47
2012	7'580	158	7'989	55
2011	9'144	191	10'126	70
2010	7'628	160	7'764	54
2009	7'755	165	7'517	56
2008	7'259	155	7'941	56

Source: Statistiques policières

Le taux d'atteintes aux personnes reste le plus élevé du canton dans la zone PEV en 2013. Avec 11 infractions pour 1'000 habitants, ce taux est plus de deux fois supérieur au reste de la Ville de Genève et au canton (5 pour 1'000 habitants). Néanmoins, ce chiffre est en nette baisse par rapport à 2009 où il avait atteint 18 infractions pour 1'000 habitants. Les délits contre les biens ont également diminué dans la zone PEV depuis 2011. En effet, le taux pour 1000 habitants est passé de 183 à 122 de 2011 à 2013, atteignant des niveaux inférieurs à ceux observés en 2008 (144). Même mesurée en chiffres absolus, la baisse est observable dans la zone PEV. Il y avait 8'722 atteintes contre les biens en 2011, alors qu'en 2013 il n'y en a plus que 5'896. Dans le reste de la Ville de Genève, les atteintes contre les personnes sont en diminution avec un taux passant de 7 infractions en 2008 à un taux de 5 infractions en 2013. Avec un taux de 44 infractions pour 1'000 habitants, les atteintes aux biens se situent en 2013 en-dessous des valeurs observées de 2008 à 2012.

Tableau 2.9 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans la zone PEV pour l'année 2013

Type de délits	Ville de Genève PEV	Taux pour 1'000 hab.	Ville de Genève hors PEV	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	544	11	691	5
Délits contre les biens	5'896	122	6'426	44
Total	6'440	133	7'117	48

Source: Statistiques policières

Tableau 2.10 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans la zone PEV pour l'année 2012

Type de délits	Ville de Genève PEV	Taux pour 1'000 hab.	Ville de Genève hors PEV	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	642	13	817	6
Délits contre les biens	7'160	149	7'506	52
Total	7'802	162	8'323	57

Source: Statistiques policières

Tableau 2.11 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans la zone PEV pour l'année 2011

Type de délits	Ville de Genève PEV	Taux pour 1'000 hab.	Ville de Genève hors PEV	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	677	14	819	6
Délits contre les biens	8'722	183	9'636	67
Total	9'399	197	10'455	73

Source: Statistiques policières

Tableau 2.12 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans la zone PEV pour l'année 2010

Type de délits	Ville de Genève PEV	Taux pour 1'000 hab.	Ville de Genève hors PEV	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	729	15	880	6
Délits contre les biens	7'195	151	7'193	50
Total	7'924	167	8'073	56

Source: Statistiques policières

Tableau 2.13 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans la zone PEV pour l'année 2009

Type de délits	Ville de Genève PEV	Taux pour 1'000 hab.	Ville de Genève hors PEV	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	857	18	904	6
Délits contre les biens	7'118	151	6'838	48
Total	7'975	170	7'74	54

Source: Statistiques policières

Tableau 2.14 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans la zone PEV pour l'année 2008

Type de délits	Ville de Genève PEV	Taux pour 1'000 hab.	Ville de Genève hors PEV	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	674	14	956	7
Délits contre les biens	6'763	144	7'268	51
Total	7'437	159	8'224	58

Source: Statistiques policières

Les accidents de la circulation



Les accidents de circulation analysés dans cette partie concernent uniquement les accidents avec blessés et les accidents mortels.

Les accidents de la circulation avec blessés tendent à baisser depuis 2002 avec une légère reprise en 2008 (1'204), et en 2013 (1'171), toutes deux inférieures aux valeurs de 2002 (1'313). Le même constat peut être appliqué si l'analyse se fait à

partir des taux pour 1'000 habitants. La baisse de 2011 doit toutefois être considérée avec prudence compte tenu du changement de système de relevé statistique, stabilisé seulement à partir de 2012. En revanche, les accidents mortels évoluent plus en dents de scie. En 2001, les accidents de la circulation avaient provoqué la mort de 15 personnes. En 2013, 10 personnes ont perdu la vie suite à un accident de la circulation.

Tableau 2.15 Évolution des accidents (avec blessés et mortels) dans le canton de Genève (2001-2013)

Année	Avec blessés	Taux pour 1000 hab.	Mortels	Taux pour 1000 hab.
2013	1171	2.46	10	0.02
2012	1011	2.15	12	0.03
2011	903	1.93	15	0.03
2010	1094	2.36	14	0.03
2009	1093	2.39	18	0.04
2008	1204	2.66	11	0.02
2007	1164	2.60	14	0.03
2006	1146	2.57	15	0.03
2005	1181	2.68	15	0.03
2004	1277	2.91	23	0.05
2003	1302	3.00	20	0.05
2002	1313	3.07	18	0.04
2001	1287	3.05	15	0.04

Source: Statistiques policières, dès 2010 données OFROU

Les taux d'accidents mortels et avec blessés évoluent en dents de scie que ce soit pour la Ville de Genève, pour Vernier, pour Meyrin et pour la campagne genevoise, tant en chiffres bruts qu'en pour-mille. En 2013, les taux pour 1'000 habitants pour la Ville de Genève et la campagne genevoise sont en-dessous de ceux observés en 2001, ce qui n'est pas le cas pour Vernier et Meyrin. Vernier est la zone qui enregistre la plus forte hausse entre 2001 et 2013 (environ 60%). Cette hausse est moins prononcée pour Meyrin (environ 20%). Néanmoins, en 2013, la Ville de Genève (2.86) reste encore la zone à taux le plus élevé comparé aux autres zones (Vernier 2.70, Meyrin 2.59, campagne 2.17), mais avec un écart réduit comparé à 2001.

Tableau 2.16 **Évolution des taux d'accidents mortels et avec blessés dans les zones du canton (2001-2013)**

Année	Ville de Genève	Taux pour 1000 hab.	Vernier	Taux pour 1000 hab.	Meyrin	Taux pour 1000 hab.	Campagne	Taux pour 1000 hab.
2013	559	2.86	94	2.70	58	2.59	77	2.17
2012	489	2.53	57	1.66	47	2.12	71	2.03
2011	419	2.18	58	1.71	45	2.04	53	1.53
2010	524	2.74	75	2.25	42	1.94	67	1.96
2009	548	2.89	65	1.97	58	2.70	70	2.10
2008	592	3.15	84	2.58	58	2.76	83	2.51
2007	585	3.15	82	2.56	39	1.88	79	2.43
2006	579	3.11	59	1.85	49	2.37	85	2.66
2005	611	3.30	72	2.31	46	2.23	98	3.12
2004	704	3.79	74	2.38	54	2.62	73	2.36
2003	674	3.65	71	2.29	55	2.68	87	2.83
2002	699	3.83	75	2.46	48	2.36	62	2.06
2001	705	3.90	58	1.92	47	2.33	79	2.64

Source: Statistiques policières, dès 2010 données OFROU

Tableau 2.17 **Evolution des accidents mortels (2001-2013)**

Année	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
2013	4	2	0	1
2012	5	2	1	1
2011	3	0	0	5
2010	7	0	0	3
2009	8	0	0	3
2008	2	0	0	4
2007	3	1	0	0
2006	3	2	0	4
2005	7	2	2	2
2004	9	1	1	3
2003	11	1	2	1
2002	5	2	0	1
2001	7	0	0	1

Source: Statistiques policières, dès 2010 données OFROU

Tableau 2.17 **Évolution des taux d'accidents avec blessés dans les zones du canton (2001-2013)**

Année	Ville de Genève	Taux pour 1000 hab.	Vernier	Taux pour 1000 hab.	Meyrin	Taux pour 1000 hab.	Campagne	Taux pour 1000 hab.
2013	555	2.84	92	2.64	58	2.59	76	2.14
2012	484	2.51	55	1.60	46	2.07	70	2.00
2011	416	2.17	58	1.71	45	2.04	48	1.39
2010	517	2.70	75	2.25	42	1.94	64	1.87

2009	540	2.85	65	1.97	58	2.70	67	2.01
2008	590	3.14	84	2.58	58	2.76	79	2.39
2007	582	3.13	81	2.53	39	1.88	79	2.43
2006	576	3.10	57	1.79	49	2.37	81	2.54
2005	604	3.26	70	2.25	44	2.13	96	3.06
2004	695	3.75	73	2.35	53	2.57	70	2.26
2003	663	3.59	70	2.26	53	2.59	86	2.80
2002	694	3.80	73	2.39	48	2.36	61	2.03
2001	698	3.86	58	1.92	47	2.33	78	2.61

Source: Statistiques policières, dès 2010 données OFROU

De 2001 à 2013, les accidents de la circulation avec blessés diminuent ne qu'en Ville de Genève et restent stables en campagne. En effet, ils chutent de 698 accidents annuels en 2001 à 555 en 2013 pour la Ville de Genève (-20%). Dans les autres zones du canton (Vernier et Meyrin), en 2012, la tendance était à la baisse, alors qu'en 2013 les chiffres augmentent fortement dépassant les valeur de 2001. Entre 2001 et 2013, Vernier enregistre 59% et Meyrin 23% de hausse. Le phénomène s'explique sans doute par la présence d'axes pénétrants importants. Malgré une baisse spectaculaire, la Ville de Genève a toujours le taux le plus élevé d'accidents de la circulation avec blessés. Mais avec 2.84 accidents pour 1'000 habitants, ce taux se rapproche désormais des autres zones (Vernier 2.64, Meyrin 2.59 et campagne 2.14).

Si l'on observe l'évolution depuis 2007 des taux d'accidents mortels et avec blessés dans les communes genevoises, on constate que la moitié enregistre une baisse et l'autre moitié une hausse. La hausse est constatée, entre autres, pour les communes ayant des axes pénétrants importants comme Jussy, Bellevue, Presinge, Anières, Soral, Meyrin, Hermance, Versoix, Chancy, Avusy. D'autres communes, comme Russin, Cartigny, Meinier, Chêne-Bourgeries, Laconnex, Vandoeuvres, Genthod, Bernex, Vernier, Plan-les-Ouates, Collonge-Bellerive, Confignon et Chêne-Bourg ont également des taux pour 1'000 habitants qui ont augmenté entre 2007 et 2013.

La Ville de Genève enregistre une baisse entre 2007 et 2013, passant de 3.15 à 2.86 accidents pour 1'000 habitants. La baisse est cependant spectaculaire pour Céligny, Avully, Dardagny, Corsier, Aire-la-Ville, Choulex et Cologny qui était encore en 2007 les communes avec un taux d'accidents mortels et avec blessés les plus élevés de Genève. En 2013, les taux de ces 6 communes baissent. La commune de Cologny reste toutefois encore dans le top 5 en 2013. Le taux pour 1'000 habitants dans la commune de Russin a fortement augmenté passant de 2.53 en 2007 à 8.18 en 2013 passant de la 18^{ème} position en 2007 à la première en 2013.

Tableau 2.18 Classement des communes en fonction du taux d'accidents (mortels et avec blessés) pour 1000 habitants en 2013

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Russin	2.53	12.59	0.00	0.00	6.22	2.04	8.18
Jussy	4.69	3.95	2.45	2.47	3.37	4.14	5.55
Bellevue	3.08	4.15	2.23	5.60	2.84	2.48	4.89
Presinge	4.46	1.47	0.00	4.55	1.46	1.48	4.48
Cologny	6.08	3.27	3.31	5.75	5.03	3.06	3.58
Cartigny	1.24	3.69	3.61	1.17	4.52	0.00	3.48
Meinier	2.80	1.67	1.66	2.10	2.66	2.47	3.39
Chêne-Bougeries	3.05	3.59	2.04	2.87	2.50	1.60	3.39
Laconnex	1.59	1.59	11.16	3.29	1.62	1.63	3.27
Vandoeuvres	1.87	1.50	2.27	3.37	1.49	0.78	3.09
Genthod	1.85	3.27	1.46	1.45	1.08	2.95	2.89
Genève-ville	3.15	3.15	2.89	2.74	2.18	2.53	2.86
Choulex	4.97	3.01	5.01	4.89	0.00	1.84	2.84
Carouge	3.14	3.53	3.09	2.51	2.28	2.56	2.82
Anières	1.66	0.40	1.59	0.79	0.80	1.18	2.80
Bernex	1.80	1.78	0.83	1.64	1.54	2.35	2.74
Vernier	2.56	2.58	1.97	2.25	1.71	1.66	2.70
Soral	0.00	0.00	0.00	1.36	0.00	1.38	2.67
Plan-les-Ouates	2.29	1.73	3.05	3.10	2.64	2.13	2.62
Meyrin	1.88	2.76	2.70	1.94	2.04	2.12	2.59
Perly-Certoux	3.16	3.54	2.78	1.72	3.71	3.66	2.28
Collonge-Bellerive	2.04	3.09	2.14	2.50	1.73	2.39	2.12
Hermance	1.11	1.10	3.28	1.07	0.00	1.03	2.07
Thônex	1.96	1.72	2.00	1.91	1.40	1.97	1.95
Grand-Saconnex	2.45	1.95	1.35	1.80	2.53	2.01	1.91
Lancy	2.36	2.65	2.55	2.26	1.91	2.26	1.83
Confignon	1.25	2.47	0.97	2.16	1.16	2.31	1.82
Collex-Bossy	1.90	0.62	3.09	1.19	0.59	0.00	1.80
Aire-la-Ville	3.65	1.78	1.76	3.45	0.88	2.68	1.78
Satigny	1.95	3.74	1.51	2.20	1.57	2.30	1.76
Versoix	1.60	1.26	1.00	1.60	1.22	1.31	1.75
Corsier	3.47	3.41	2.82	0.55	1.07	2.08	1.52
Chancy	0.92	0.00	3.59	1.74	1.76	0.88	1.46
Pregny-Chambésy	1.39	1.39	2.66	2.17	2.46	1.10	1.39
Avusy	0.77	1.45	1.46	1.44	2.10	1.38	1.39
Bardonnex	1.41	1.39	3.20	3.60	2.27	1.79	1.34
Dardagny	3.08	4.53	0.00	1.36	1.32	3.30	1.31
Chêne-Bourg	1.14	1.65	1.88	2.10	1.48	1.47	1.23
Veyrier	1.55	1.54	1.53	1.70	1.07	1.36	1.20
Avully	2.85	1.13	1.12	1.71	0.00	1.13	1.12
Puplinge	1.92	1.45	1.45	1.48	0.49	2.45	0.98
Onex	1.39	1.27	1.32	0.68	0.74	0.95	0.89

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Troinex	2.79	3.21	1.84	1.38	1.78	3.11	0.43
Céligny	6.35	0.00	2.99	1.50	0.00	0.00	0.00
Gy	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	2.63	2.68	2.43	2.39	1.97	2.17	2.48

Source: Statistiques policières, dès 2010 données OFROU

Les incivilités



Les incivilités n'épargnent pratiquement personne. En 2013, 96.8% des répondants disent avoir été exposés à l'une des 9 incivilités retenues dans cette étude durant l'année écoulée.

Parmi les incivilités les plus fréquentes figurent les abandons d'objets et autres saletés (80.7%), les attitudes dérangeantes de mendiants (77.3%), le bruit excessif de véhicules à moteur (75.6%) et les déprédations (74.1%).

Les taux d'exposition augmentent pour toutes les incivilités en 2013 par rapport aux éditions précédentes du diagnostic. Celles qui connaissent la plus forte augmentation par rapport à 2010 sont les violences verbales ou bagarres (49.5% d'augmentation) et les attitudes dérangeantes de mendiants (47.5%). Celles qui connaissent la hausse la moins élevée sont les graffitis et autres déprédations (6%), le stationnement sauvage (7.1%) et les abandons d'objets et autres saletés (8.3%).

Tableau 2.19**Classement comparé des incivilités par fréquence (canton, pondéré) 2013**

	2007	2010	2013	Taux d'augmentation par rapport à 2010
	%	%	%	%
Abandon d'objets et saleté	65.3	74.5	80.7	8.3
Attitudes dérangeantes de mendiants	49.4	52.4	77.3	47.5
Bruit excessif de véhicules à moteur	66.2	64.2	75.6	17.8
Graffitis et déprédations	64.6	69.9	74.1	6.0
Bruits excessif provenant de personnes			73.4	
Stationnement sauvage	61.3	66.2	70.9	7.1
Attitudes dérangeantes de groupes de jeunes	55.0	57.4	68.5	19.3
Vente ou consommation de drogues	43.7	57.1	65.3	14.4
Violences verbales ou bagarres	44.0	40.4	60.4	49.5

Source : Sondage

L'incivilité n'est pas seulement un problème urbain. S'il est vrai que les taux d'exposition aux incivilités augmentent en règle générale avec le degré d'urbanisation, la campagne genevoise est également affectée par le phénomène. Les incivilités les plus urbaines sont la consommation et vente de drogues, les attitudes dérangeantes de mendiants, les violences verbales et bagarres ou encore le bruit excessif provenant de personnes. Les abandons d'objets, le stationnement sauvage et les bruits excessifs liés à des véhicules sont en revanche les incivilités qui se manifestent le plus souvent dans la campagne genevoise.

Tableau 2.20**Les taux d'incivilités selon les zones de résidence 2013**

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
Abandon d'objets et saleté	86.1	77.8	74.9	66.4
Attitudes dérangeantes de mendiants	84.3	68.2	72.8	50.7
Bruit excessif de véhicules à moteur	79.4	70.6	70.5	63.0
Graffitis et déprédations	80.4	73.4	66.4	55.6
Bruits excessif provenant de personnes	80.0	69.9	65.4	53.1
Stationnement sauvage	74.6	71.9	70.1	62.2
Attitudes dérangeantes de groupes de jeunes	73.0	69.4	63.8	54.8
Vente ou consommation de drogues	73.0	56.6	49.4	39.6
Violences verbales ou bagarres	67.6	51.3	48.0	40.3

Source : Sondage

Tableau 2.21

	Classement des incivilités selon leur fréquence et la zone de résidence en Ville de Genève 2007, 2010, 2013					
	2007		2010		2013	
	Genève PEV	Genève hors PEV	Genève PEV	Genève hors PEV	Genève PEV	Genève hors PEV
	%	%	%	%	%	%
Abandon d'objets et saleté	74.9	72.0	82.8	70.4	89.0	83.3
Attitudes dérangeantes de mendiants	60.4	58.8	62.2	46.0	85.9	82.8
Graffitis et déprédations	70.8	70.6	71.1	72.6	78.8	82.0
Bruit excessif de véhicules à moteur	67.9	69.8	72.1	56.4	80.9	78.1
Bruits excessifs personne					82.2	77.3
Attitudes dérangeantes de groupes de jeunes	60.5	58.9	63.8	52.3	71.8	74.2
Stationnement sauvage	72.1	62.5	62.8	67.1	77.1	72.2
Violences verbales ou bagarres	62.8	44.6	49.8	38.6	70.5	64.8
Vente ou consommation de drogues	72.3	42.9	70.7	51.9	81.7	64.7

Source : Sondage

L'analyse des zones de la Ville de Genève avait permis en 2010 de démontrer un impact positif de l'opération de police intensive dite PEV sur les incivilités en Ville de Genève. L'opération avait fait diminuer quelques incivilités, notamment les violences verbales et les bagarres. Un tassement de certaines incivilités avait également pu être constaté dans la zone de la ville non liée directement à l'opération PEV. En 2013, toutes les incivilités étudiées progressent partout. Certaines incivilités dont on sait qu'elles dérangent beaucoup sont en forte progression. C'est le cas de la vente et consommation de drogues. Alors qu'en 2007, 42.9% des résidents de la Ville de Genève hors zone PEV constataient près de chez eux de la vente ou consommation de drogues, ils sont 64.7% à le constater en 2013. Les violences verbales et bagarres qui étaient retombées à 38.6% en 2010 dans cette zone bondissent à 64.8% en 2013.

Pour faciliter la lecture et permettre une évaluation globale de l'incivilité, nous avons construit un indice simple d'exposition à l'incivilité. Cet indice est le total des pourcentages d'exposition divisé par le nombre d'incivilités examiné. Selon cet indice, l'exposition a diminué en 2010 par rapport à 2007 de 1.2% et 5.2% respectivement dans les zones PEV et hors PEV en 2010. En revanche, en 2013, cet indice est en progression dans les deux zones de la Ville de Genève, mais surtout dans la zone hors PEV. La progression de l'indice 2013 par rapport à 2010 est respectivement de 19.2% et de 32.6%.

Tableau 2.22

	Indice de l'incivilité dans les zones de la Ville de Genève et son évolution (2007-2013)					
	2007		2010		2013	
	Genève PEV	Genève hors PEV	Genève PEV	Genève hors PEV	Genève PEV	Genève hors PEV
Indice d'incivilités	67.7	60.0	66.9	56.9	79.8	75.5
Évolution en %			-1.2%	-5.2%	19.2%	32.6%

Source : Sondage

Pour mesurer le degré de nuisance d'une incivilité, la moyenne entre 1 (dérange peu) et 3 (dérange beaucoup) a été calculée pour chaque incivilité. Les taux de nuisance restent pratiquement inchangés par rapport à 2007. Les drogues en 2013 sont l'incivilité la moins bien tolérée (2.6). Les ordures et saletés dans la rue et les violences verbales ou physique (bagarres) viennent en second avec un taux de nuisance de 2.5. Analyses faites, les taux de nuisance ne varient pratiquement pas entre les aires géographiques.

**Tableau
2.23**

**Indice de nuisance des incivilités dans le canton par zone sur une échelle de 3
(3= déranger beaucoup; 1=déranger un peu)
2013**

	Saleté	Drogue	Bagarres	Bruit (non véhicule)	Dépréda- tions	Bruit excessif véhicules	Groupes de jeunes	Mendicité	Station- nement sauvage
2007	2.6	2.6	2.5		2.4	2.4	2.3	2.1	2.0
2010	2.5	2.6	2.4		2.4	2.2	2.4	2.1	2.0
2013	2.5	2.6	2.5	2.1	2.3	2.3	2.2	2.2	2.1

Source : Sondage

Bien qu'elle dérange, l'incivilité est peu dénoncée. En 2013, dans 74.8% des cas elle n'est pas dénoncée. Cependant, le taux de dénonciation en 2013 s'avère nettement en hausse par rapport aux éditions précédentes du diagnostic. En 2007 et 2010, environ 15% des incivilités étaient dénoncées ; en 2013, ce chiffre grimpe à 25.2%.

Comme en 2010, le « 117 » reste le moyen privilégié des résidents pour dénoncer l'incivilité. Lorsqu'une dénonciation a lieu, dans plus de la moitié des cas (55.6%) les résidents appellent en effet le « 117 ». Dans 72.8% des cas, les répondants dénoncent l'incivilité à la police cantonale. En 2013, dans 16.4% des cas, l'incivilité est dénoncée à la police municipale et dans 10.8% des cas à l'administration municipale. Ainsi, l'ajout en 2013 de la modalité de réponse "police municipale" explique "l'augmentation" du taux de dénonciation.

Tableau 2.24

	Destinataires de la dénonciation d'une incivilité (2001-2013)			
	2007	2010	2013	
	%	%	%	% (sans les non dénoncés)
Appel urgent police (« 117 »)	8.0	8.3	14.0	55.6
Poste de police du secteur	3.5	2.6	2.9	11.6
Police par autre moyen	0.8	1.6	1.4	5.6
Police communale			4.1	16.4
Administration communale	2.9	3.1	2.7	10.8
Non dénoncée	84.8	84.4	74.8	-
Total	1201	1400	2026	511
	100%	100%		

Source : Sondage



L'action policière : interventions, contrôles et présence visible



Les interventions policières sur appel (« 117 ») et les contrôles de police

Depuis 2007, le volume d'interventions sur appel à la centrale d'engagement de la police (le « 117 », ou CECAL) ne semblait plus cesser d'augmenter. Pour la première fois depuis que le diagnostic local de sécurité est réalisé, le volume d'interventions a diminué d'abord en 2012 par rapport à l'année précédente et ensuite en 2013 par rapport à 2012. La baisse atteint 4.3% en 2012 et 8.0% en 2013.

La courbe est clairement ascendante pour les contrôles de police. Seule l'année 2012 marque un ralentissement. Les contrôles atteignent en 2013 le niveau le plus élevé depuis 2007. La progression remarquable concrétise le changement de stratégie policière, notamment par l'opération FIGARO et depuis octobre 2012 par le dispositif ALPHA, ainsi que l'adoption d'un modèle proactif et intensif de lutte contre l'insécurité. En l'espace de 7 ans, les contrôles de police ont en effet augmenté de près de 240%.

Tableau 3.1

		Les volumes annuels d'interventions et de contrôle policiers (police cantonale) ainsi que l'évolution en pourcentage annuel dans le canton de Genève						
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Volume annuel des interventions sur appel à la centrale d'engagement		34'838	37'948	41'825	42'218	44'354	42'462	39'050
Progression annuelle en %			8.9%	10.2%	0.9%	5.1%	-4.3%	-8.0%
Volume annuel des contrôles de police		11'834	13'347	18'247	22'423	26'639	27'458	39'964
Progression annuelle en %			12.8%	36.7%	22.9%	18.8%	3.1%	45.5%

Source : Statistiques policières

Afin de comparer les zones entre elles, un taux d'interventions pour 1'000 habitants a été calculé. C'est dans la Ville de Genève que les interventions sur appels sont les plus fréquentes. Le taux est de 111.7 interventions sur appel dans la Ville de Genève contre 78 à Vernier et 58.2 à Meyrin.

Tableau 3.2

Taux de réquisitions Journal P2000 en 2013 selon les zones du DLS - suite appel au 117		
Ville de Genève	21'803	111.7
Vernier	2'718	78.0
Meyrin	1'304	58.2
Campagne	1'576	44.5
Reste du canton	10'724	57.0
Moyenne cantonale	39'050	82.0

Source : Statistiques policières

Le tableau suivant établit le classement des communes genevoises en fonction du taux d'interventions en 2013 pour 1'000 habitants. La Ville de Genève arrive en tête de ce classement, avec 117.7 interventions pour 1'000 habitants. Bardonnex arrive en deuxième (87.4), suivi de Carouge (79.2), Vernier (78), Perly-Certoux (73.7), Chêne-Bourg (72.6), Cologny (71.6), Satigny (69.5), Thônex (69) et Jussy (65.8). On remarque l'influence de la douane pour certaines communes.

Presinge (26.9), Avully (27), Laconnex (27.8), Gy (28), et Veyrier (29.9) génèrent, selon cet indicateur, le moins d'interventions pour 1'000 habitants du canton. Meyrin arrive en 16^{ème} position selon ce classement (58.2).

Tableau 3.3**Taux de réquisitions Journal P2000 en
2013 selon les zones du DLS
- suite appel au 117**

Genève	21'803	111.7
Bardonnex	196	87.4
Carouge	1'660	79.2
Vernier	2'718	78.0
Perly-Certoux	226	73.7
Chêne-Bourg	590	72.6
Cologny	360	71.6
Satigny	277	69.5
Thônex	956	69.0
Jussy	83	65.8
Puplinge	131	64.1
Bellevue	203	62.1
Russin	30	61.3
Chêne-Bougeries	629	59.2
Lancy	1'732	58.6
Meyrin	1'304	58.2
Pregny- Chambésy	209	58.1
Grand-Saconnex	658	54.6
Anières	135	54.1
Chancy	74	54.0
Versoix	643	48.9
Choulex	51	48.3
Collonge- Bellerive	361	47.8
Plan-les-Ouates	483	46.8
Céligny	31	46.8
Hermance	45	46.5
Aire-la-Ville	52	46.4
Onex	834	46.1
Genthod	122	44.1
Corsier	86	43.5
Cartigny	35	40.6
Troinex	92	39.9
Meinier	81	39.2
Vandoeuvres	101	39.1
Avusy	55	38.2
Bernex	376	38.1
Collex-Bossy	63	37.7
Dardagny	53	34.8
Confignon	142	32.3
Soral	24	32.0
Veyrier	324	29.9
Gy	14	28.0
Laconnex	17	27.8
Avully	48	27.0
Presinge	18	26.9

Source : Statistiques policières

Pour mieux comprendre la nature des interventions sur appels au 117, le diagnostic regroupe les interventions selon une typologie permettant de distinguer les accidents (essentiellement de circulation), les atteintes aux biens, les atteintes aux personnes, les incivilités, le social ou le secours, et finalement la tranquillité et sécurité publiques. Quelques interventions s'avèrent inclassables et sont regroupées dans la catégorie « autre ».

Ce sont les affaires d'accidents (24.7%), les incivilités (20.9%) et les troubles à la tranquillité et la sécurité publiques (15.8%) qui mobilisent le plus d'interventions sur appel en 2013. Dans le canton, les affaires de circulation génèrent 20.2 interventions sur appel au 117 pour 1'000 habitants. Ce taux est de 17.1 pour les incivilités.

Dans la Ville de Genève, l'intervention sur appel concerne avant tout les incivilités (23.2% des cas). Ailleurs dans le canton, ce sont les affaires d'accidents qui prédominent. C'est dans la Ville de Genève que le taux pour 1'000 habitants est le plus élevé pour toutes les catégories d'interventions sur appel. En 2013, la Ville de Genève a généré 111.7 interventions sur appel pour 1'000 habitants. Elle est suivie par Vernier avec 78 interventions sur appel durant l'année. Le reste du canton et Meyrin génèrent deux fois moins d'interventions sur appel que la Ville de Genève (respectivement 57 et 58.2). La campagne est la moins "gourmande" avec 44.5 interventions sur appel annuellement.

Tableau 3.4 Les interventions sur appel au 117 selon les zones du canton (2013)

Types de réquisitions	Genève-Ville		Vernier		Meyrin		Campagne		Reste du canton		Canton	
	%	Taux pour 1'000 hab.	%	Taux pour 1'000 hab.	%	Taux pour 1'000 hab.	%	Taux pour 1'000 hab.	%	Taux pour 1'000 hab.	%	Taux pour 1'000 hab.
Atteintes aux biens	10.3	11.5	10.4	8.1	9.4	5.4	12.2	5.4	10.4	5.9	10.3	8.5
Atteintes aux personnes	4.3	4.8	4.7	3.7	4.9	2.9	2.8	1.2	4.2	2.4	4.3	3.5
Affaires et accidents de circulation	20.9	23.4	25.1	19.6	33.4	19.4	30.1	13.4	29.9	17.1	24.7	20.2
Social et secours	9.9	11.0	11.0	8.6	8.9	5.2	16.4	7.3	12.0	6.9	10.9	8.9
Incivilités	23.2	25.9	19.6	15.3	17.8	10.4	12.6	5.6	18.6	10.6	20.9	17.1
Tranquillité et sécurité publiques	18.1	20.2	17.7	13.8	12.3	7.2	9.1	4.1	12.4	7.0	15.8	13.0
Autres	13.4	15.0	11.4	8.9	13.3	7.8	16.7	7.4	12.4	7.1	13.1	10.8
	100%	111.7	100%	78.0	100%	58.2	100%	44.5	100%	57.0	100%	82.0

Source : Statistiques policières

La zone PEV de la Ville de Genève génère 192.2 interventions sur appel pour 1'000 habitants en 2013. Ce taux est plus de deux fois supérieur à la moyenne cantonale (82). Si les interventions sur appel avaient augmenté assez fortement entre 2007 et 2010, l'évolution est en baisse entre 2010 et 2013. En zone PEV, cette diminution est de 3.6% en 2013 et de 8% dans le reste de la Ville de Genève. En 2013, les contrôles de police ont encore progressé, toutefois pas dans la même proportion que précédemment. En 2010, dans la zone PEV, la progression était de 248.7%. En 2013, elle est de 57.5%. En 2013, l'augmentation est plus forte dans le reste de la Ville.

En 2010 et en 2013, la zone PEV génère moins d'appels pour incivilités que le reste de la Ville de Genève. L'incivilité est le premier motif d'intervention dans le reste de Genève en 2013 avec 26.7% de toutes les interventions. Les affaires de circulation, d'incivilités et de tranquillité publiques sont les trois principaux motifs d'intervention sur appel dans les deux zones.

Tableau 3.5a

L'évolution des interventions sur appel et les contrôles de personne de la police cantonale (2007, 2010, 2013)

	2007		2010		2013	
	Zone PEV	Zone hors PEV	Zone PEV	Zone hors PEV	Zone PEV	Zone hors PEV
Les interventions de police sur appel 117						
N	6'438	9'889	9'615	13'618	9'274	12'529
Évolution triennale des volumes d'interventions sur appel (%)			49.4 %	37.7%	-3.6%	-8.0%
Taux d'interventions sur appel pour 1'000 habitants					192.2	85.3
Contrôle et recherche de personnes						
N	2'601	2'156	9'070	4'057	14'285	9'030
Évolution triennale (%)			248.7	88.2	57.5	122.6

Source : Statistiques policières

Tableau 3.5b

L'évolution en pourcentage des interventions sur appel de la police cantonale (2007, 2010, 2013)

Types de réquisitions	2007		2010		2013	
	Zone PEV	Zone hors PEV	Zone PEV	Zone hors PEV	Zone PEV	Zone hors PEV
	%	%	%	%	%	%
Affaires et accidents de circulation	26.0	22.6	21.7	19.5	22.3	19.9
Atteintes aux biens	10.0	7.5	11.5	10.1	11.0	9.8
Atteintes aux personnes	4.6	4.6	4.8	4.2	4.7	4.1
Incivilités	17.6	25.9	20	28.7	18.4	26.7
Social et secours	8.7	12.9	8.2	11.3	8.5	10.9
Tranquillité et sécurité publiques	17.1	14.0	17.7	13.5	21.4	15.6
Autres	16.1	12.5	16	12.8	13.8	13.0

Source : Statistiques policières

La présence policière permanente

Polices municipales

Dans le canton de Genève en 2013, 18 communes disposent d'une police municipale. Il s'agit en règle générale des communes les plus peuplées, sauf Anières et Vandoeuvres. Le taux d'agents pour 1'000 habitants a progressé entre

2010 et 2013, dans le sillage d'une hausse quasi généralisée des effectifs. Carouge (1.1) a la plus forte densité, suivi de Plan-les-Ouates (0.8), la Ville de Genève, Bernex et Meyrin (tous trois 0.7). Vernier, avec un taux de 0.5 policiers pour 1'000 habitants, se situe un peu plus loin dans ce classement. Lancy et Carouge ont connu les plus fortes hausses en doublant en l'espace de trois ans leurs effectifs.

Tableau 3.6

**Effectif des polices municipales en 2010 et 2013
et taux pour 1'000 habitants**

	2010		2013	
	N	Taux pour 1'000 habitants	N	Taux pour 1'000 habitants
Anières	1	0.4	1	0.4
Bernex	6	0.6	7	0.7
Carouge	11	0.6	22	1.1
Chêne-Bougeries	3	0.3	5	0.5
Chêne-Bourg	4	0.5	5	0.6
Collonge-Bellerive	3	0.4	4	0.5
Cologny	2	0.4	3	0.6
Genève	99	0.5	128	0.7
Grand-Saconnex	5	0.4	4	0.3
Lancy	9	0.3	18	0.6
Meyrin	12	0.6	15	0.7
Onex	7	0.4	9	0.5
Plan-les-Ouates	6	0.6	8	0.8
Thônex	5	0.4	7	0.5
Vandoeuvres	1	0.4	1	0.4
Vernier	13	0.4	18	0.5
Versoix	4	0.3	4	0.3
Veyrier	6	0.6	6	0.6
Total	197		265	

Source : Communes genevoises 2013

Ville de Genève: sans les agents en formation

Avec la modification récente de la loi sur les agents de police municipale (LAPM F 1 07) et de son règlement d'application - ces deux textes remaniés étant entrés en vigueur en septembre 2013, les compétences des polices municipales ont été élargies aux contraventions à la loi sur les stupéfiants et aux infractions à la loi sur les étrangers.

L'appropriation et la mise en œuvre concrète de ces nouvelles compétences se fera de manière échelonnée et progressive à partir de 2014, en fonction notamment des divers modules de formation spécifiques. La nouvelle mouture de la loi et du règlement insistent fortement sur la coopération avec la police cantonale et sur l'échange des informations. Par ailleurs, le concept de sécurité de proximité (voir

l'extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'Etat du 10 janvier 2013) a ouvert la voie aux contrats locaux de sécurité (CLS). Quatre contrats ont été conclus, durant l'année 2013, entre le canton et Carouge, respectivement Genève, Vernier et Meyrin. Ce mouvement devrait se poursuivre en 2014.

Relevons enfin que plusieurs communes, avec ou sans APM, recourent à des prestations de sociétés de sécurité privée. Il convient de relever ici, à propos des mandats confiés par des communes à des entreprises de sécurité privée, que les employés desdites entreprises ne sont investis d'aucune des compétences ressortissant d'un exercice normal de l'autorité publique, que leur rôle est strictement préventif et, qu'en cas d'intervention, ils ne disposent pas de plus de droits qu'un simple citoyen (Mémorial des séances du Grand Conseil du 22 octobre 1998, page 5188).

Entreprises de sécurité privée: missions de surveillance

Une situation stable

A fin 2013, on comptait à Genève 3'192 agents de sécurité privée (3'314 en 2010) répartis en 118 agences (105 en 2010). Relevons que 2'093 agents de sécurité sont employés par les quatre grandes entreprises de la place (1'885 en 2010). Les compétences liées à cette profession n'ont pas changé.

A titre de rappel, un agent de sécurité n'a pas le droit de procéder à des contrôles d'identité sur la voie publique, ne peut pas appréhender une personne en dehors des cas de flagrant délit et, dans cette dernière hypothèse, ne peut tout au plus que procéder à une fouille dite de sécurité et, le cas échéant, saisir une arme avant de faire appel à la police.

La présence policière observée par les résidents

Pour mesurer la présence policière constatée par les répondants dans leur quartier, un indice a été construit sur une échelle allant de 0 à 11. « 0 » signifie que le répondant ne voit jamais de patrouille ; « 5 » signifie qu'il voit en moyenne une patrouille trois fois par semaine ; « 11 » signifie qu'il voit en moyenne une patrouille huit fois par semaine.

En 2013, la présence policière en patrouille mobile est moins marquée qu'en 2010, année où l'indice avait atteint un maximum de 4.5. L'indice retombe à 4, ce qui est malgré tout significativement plus élevé qu'en 2004 et 2007. En revanche, l'indice est à son plus haut depuis 2004 pour les patrouilles de la police cantonale à pied ou à vélo. L'indice passe de 1.3 en 2004 à 2.2 en 2013. Toujours selon cet indice, la présence des patrouilles de la police municipale à pied ou à vélo est moins remarquée par rapport aux autres années. En Ville de Genève, l'indice passe de 5.1 en 2004 à 3.5 en 2012. Ce n'est pas le cas de Vernier où cet indice est stable depuis 2010. L'indice se situe cependant en dessous du niveau atteint en Ville de Genève. A Meyrin, les résidents déclarent voir aussi souvent des patrouilles de police municipale à pied ou à vélo qu'en Ville de Genève. On note également qu'à Meyrin les résidents estiment voir aussi souvent une patrouille de police municipale à pied ou à vélo qu'une patrouille mobile de la police cantonale (3.4).

Tableau 3.7 L'évolution de la perception de la présence policière par type de patrouille et de police dans le canton de Genève (moyennes)

	Patrouilles mobiles de la police cantonale				Patrouilles à pied ou à vélo de la police cantonale				Patrouilles à pied ou à vélo de la police municipale			
	2004	2007	2010	2013	2004	2007	2010	2013	2004	2007	2010	2013
Ville de Genève	4.6	4.0	5.1	4.7	2.4	1.7	2.3	2.7	5.1	4.1	3.9	3.5
Vernier			3.4	3.1			0.8	1.3			2.5	2.5
Meyrin				3.4				1.6				3.4
Campagne	-	-	2.5	2.2	-	-	0.9	0.7			2.9	1.1
Moyenne (non pondérée)	3.3	2.9	4.5	4.0	1.3	2.0	1.8	2.2	3.2	3.1	3.3	3.1

Source : Sondage

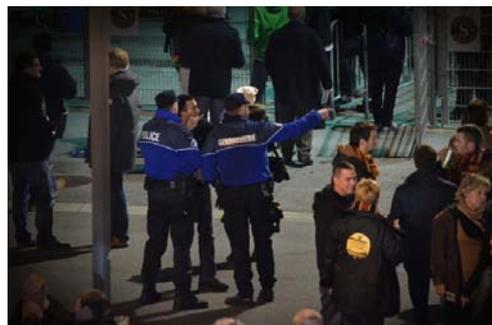
C'est dans la zone PEV de la Ville de Genève que les résidents voient le plus souvent une patrouille mobile de la police cantonale. L'indice de 5.2 est cependant en baisse par rapport à 2010 où il se situait à 5.7. En zone hors PEV de la Ville de Genève, cet indice est également légèrement en baisse en 2013 (4.2) par rapport à 2010 (4.4). A la fois en zone PEV et dans le reste de la Ville de Genève, les résidents voient moins la police municipale en 2013 que les années précédentes. En zone PEV, cet indice a passé de 4.5 en 2007 à 3.9 en 2013.

Tableau 3.8 L'évolution de la perception de la présence policière par type de patrouille et de police dans la Ville de Genève (moyennes)

	2007		2010		2013	
	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV
Patrouilles mobiles de la police cantonale	4.7	3.8	5.7	4.4	5.2	4.2
Patrouilles à pied ou à vélo de la police cantonale	2.5	1.5	3.0	1.5	3.3	2.2
Patrouilles à pied ou à vélo de la police municipale	4.5	3.9	4.4	3.4	3.9	3.1

Source : Sondage

Les contacts avec la police



Des contacts plus fréquents

Depuis 2007, plus de la moitié des répondants affirment avoir été en contact avec la police au moins une fois durant les derniers cinq ans.

En 2013, la question a été légèrement modifiée afin de pouvoir distinguer entre un contact avec la police cantonale et un contact avec une police municipale. Selon cette question modifiée, 55.6% des répondants affirment avoir été en contact avec la police cantonale en 2013 alors que 36% l'ont été avec la police municipale. Le contact avec la police cantonale est le plus fréquent dans la campagne genevoise où le taux est de 61.4%. Les taux de contact sont pratiquement identiques entre les zones dans la Ville de Genève.

Les horaires du poste de police municipale ne sont pas un motif avancé fréquemment pour expliquer l'absence de contact avec cette dernière. Sur 1'065 personnes ayant déclaré ne pas avoir eu de contact avec la police municipale, 6 seulement (ou 0.5%) avancent que le poste de police était fermé au moment où ils désiraient entrer en contact. 73 répondants ou 6.4% déclarent que la police municipale n'était pas en service.

Tableau 3.9

L'évolution de la fréquence du contact avec la police dans le canton de Genève

	2004	2007	2010	2013
	%	%	%	%
Contact avec la police cantonale	45.2	53.6	57.6	55.6
Contact avec la police municipale				36.0
Total		1188	1390	2168
				1843*

*La question du contact avec la police municipale a été posée aux répondants des villes de Genève, Meyrin et Vernier.

Source: Sondage

Tableau 3.10

Le contact avec la police cantonale par zone 2013				
	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
Police cantonale	58.2	53.8	50.2	61.4
Police municipale	36.3	31.4	39.8	

Source: Sondage

Tableau 3.11

L'évolution du contact avec la police selon les zones de la Ville de Genève				
	2007		2010	
	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV
	%	%	%	%
Contact avec la police cantonale	56.3	51.9	58.8	57.1
Contact avec la police municipale			38.3	34.5
N (cant.)	103	283	274	238
N (mun.)			240	258

Source: Sondage

L'insatisfaction lors du contact avec la police et ses motifs

En 2013, le taux d'insatisfaction à l'issue du contact avec la police est légèrement retombé par rapport à l'édition précédente du diagnostic; il passe de 21.6% en 2010 d'insatisfaits à 19.1% en 2013.

Tableau 3.12

Le degré de satisfaction des personnes entrées en contact avec la police ces 5 dernières années (canton, pondéré)			
	2007	2010	2013
	%	%	%
Insatisfaits	19.2	21.6	19.1
Ni satisfait ni insatisfait	8.3	8.8	17.9
Satisfaits	72.6	69.6	63.0
Total	100%	100%	100%

Source : Sondage

Dans la majorité des cas, l'insatisfaction est liée à un problème de performance de la police plutôt que d'attitude. Dans 71.7% des cas, les insatisfaits sont déçus du service reçu. Les motifs d'insatisfaction les plus souvent avancés sont les délais mis

par la police pour arriver, le désintéressement apparent de la police à leur affaire et une réponse policière en dessous des attentes.

Dans 28.3% des cas, les insatisfaits de 2013 avancent un motif lié à l'attitude des agents. Cette proportion est en forte baisse par rapport à 2007 où ce genre de considérations étaient avancées dans 41.7% des cas.

Tableau 3.13 Les raisons de l'insatisfaction des personnes entrées en contact avec la police dans les 5 dernières années (canton, pondéré)

	2007	2010	2013
	%	%	%
Attitude	41.7	35.7	28.3
Performance	58.3	64.3	71.7
N	101	151	191
Total	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les taux de satisfaction à l'issue d'un contact avec les polices municipales sont assez similaires à ceux observés pour la police cantonale. Le taux d'insatisfaits est de 17.5%. La plupart des répondants se disent satisfaits du contact (59.6%).

Tableau 3.14 Le degré de satisfaction des personnes entrées en contact avec la police municipale ces 5 dernières années (Ville de Genève, Vernier et Meyrin, pondéré)

	2013
	%
Insatisfaits	17.5
Ni satisfait ni insatisfait	22.9
Satisfaits	59.6
N	633
Total	100%

Source : Sondage

Le regard des résidents sur la sécurité et la police



La position de la sécurité dans les préoccupations des résidents

La sécurité est le problème numéro 1 de Genève pour 37.8% de résidents en 2013. Le thème de la sécurité est en retrait par rapport aux deux diagnostics précédents. Cet indicateur est en baisse de plus de 15% par rapport au pic de l'année 2007. Cette année-là, la sécurité figurait en effet comme premier problème du canton pour 45.2% des répondants.

En 2013, le thème de la sécurité est talonné par celui du logement. 28.8% des répondants estiment qu'il s'agit du problème no 1 de Genève. 62.2% des résidents citent un autre thème que la sécurité comme étant leur préoccupation principale à Genève.

Pour mesurer la centralité du thème de la sécurité dans le canton, le diagnostic dispose d'un second indicateur plus général. Les répondants sont amenés à donner leur avis sur l'assertion selon laquelle l'insécurité et la criminalité sont les problèmes les plus préoccupants actuellement dans le canton de Genève. En 2010, 73.9% des répondants affirmaient qu'il en était ainsi. En 2013, cet indicateur chute fortement à 45.2%. Si la centralité de la sécurité dans l'ordre des préoccupations des résidents genevois n'est plus aussi marquée que lors des éditions précédentes, elle reste néanmoins le problème no 1 pour une partie importante de la population.

Tableau 4.1

Position de la sécurité dans la perception des problèmes jugés préoccupants par les résidents dans le canton de Genève (2004, 2007, 2010 et 2013, pondéré)

	2004	2007	2010	2013
	%	%	%	
La sécurité comme problème no 1	33.6	45.2	44.2	37.8
La sécurité comme problème préoccupant d'une manière générale	69.4	69.0	73.9	45.2

Source : Sondage

Tableau 4.2

Classement des problèmes les plus préoccupants pour les résidents (canton, pondéré)	
2013	
%	
Sécurité	37.8
Logement	28.8
Economie	12.1
Circulation routière	9.5
Intégration	7.7
Aucun problème	1.6
Ecologie	1.3
Transports publics	1.2
N	2'239
	100%

Source : Sondage

Tableau 4.3

La sécurité dans l'ordre des priorités des résidents selon la zone de résidence (2010, 2013)				
	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
La sécurité comme problème no 1 en 2010	43.5	50.8		44.6
La sécurité comme problème no 1 en 2013	38.2	39.0	35.6	36.9
Evolution de l'indicateur par rapport à 2010 (en %)	-12.2%	-22.2%		-17.3%

Source : Sondage

Le thème de la sécurité a perdu de sa centralité dans l'ordre des préoccupations des résidents dans toutes les zones du canton. C'est à Vernier que la baisse est la plus importante, avec 23.2% de chute de l'indicateur par rapport à 2010. En 2010, en effet, 50.8% des résidents déclaraient que l'insécurité était la première de leurs préoccupations ; en 2013, ils ne sont plus que 39 % à le dire.

Tableau 4.4 La position de la sécurité selon les zones de la Ville de Genève

	2007		2010		2013	
	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV
	%	%	%	%	%	%
Sécurité comme priorité no 1	41.8	46.1	46.5	37.9	36.6	39.7
Total	98	254	258	224	254	262

Source: Sondage

Le sentiment d'insécurité, l'opinion sur le fait que les étrangers sont un facteur d'insécurité, l'expérience d'une agression ou d'un brigandage, l'âge du répondant et son positionnement sur l'échelle gauche-droite expliquent en bonne partie l'opinion sur la centralité de la sécurité dans l'ordre des préoccupations. Ceux qui considèrent que la sécurité est le premier problème à Genève souhaitent une présence policière sous forme de patrouilles pédestres ou à vélo.

Les résidents se disant insécurisés dans leur quartier le soir après 22 heures sont environ deux fois plus nombreux que les autres à mentionner la sécurité comme étant leur première préoccupation. 52.7% des insécurisés le font contre 22.5% des sécurisés.

Tableau 4.5 La sécurité comme première préoccupation en fonction du sentiment d'insécurité

Sécurité comme problème no 1	sécurisé	insécurisé
	%	%
Non	77.5	47.3
Oui	22.5	52.7
N	1'005	1'036
	100%	100%

Source : Sondage

Les résidents qui estiment que les étrangers sont un facteur d'insécurité sont plus que les autres à penser que la sécurité est le premier problème à Genève. Ils sont 49.3% à le penser contre 25.4% chez ceux qui ne partagent pas cette option.

Tableau 4.6

Sécurité comme problème no 1	La sécurité comme première préoccupation en fonction de l'opinion sur les étrangers comme facteur d'insécurité	
	Les étrangers ne sont pas un facteur d'insécurité	Les étrangers sont un facteur d'insécurité
	%	%
Non	50.7	74.6
Oui	49.3	25.4
N	1'103	979
	100%	100%

Source : Sondage

Les victimes d'agressions pensent également plus souvent que les autres que la sécurité est le premier problème à Genève. 47.7% des victimes d'agression estiment que la sécurité est le premier problème à Genève contre 36% chez les autres.

Tableau 4.7

Sécurité comme problème no 1	La sécurité comme première préoccupation en fonction de la prévalence de l'agression	
	N'a pas été victime d'une agression	A été victime d'une agression
	%	%
Non	64.0	52.1
Oui	36.0	47.7
N	1'867	2'166
	100%	100%

Source : Sondage

Les victimes de brigandage (un vol sur la voie publique avec menace ou violence) considèrent plus fréquemment que les autres que la sécurité est le premier problème à Genève. Ils sont 50.6% à le penser contre 35.8% chez les autres.

Tableau 4.8

Sécurité comme problème no 1	La sécurité comme première préoccupation en fonction de la prévalence du brigandage	
	N'a pas été victime d'un brigandage	A été victime d'un brigandage
	%	%
Non	64.2	49.4
Oui	35.8	50.6
N	1872	294
	100%	100%

Source : Sondage

L'âge du répondant joue également un rôle. Parmi les plus jeunes (les 16-34 ans), seuls 25.3% estiment que la sécurité est le problème no 1 à Genève ; les 65 ans et plus sont 51.1% à le penser.

Tableau 4.9 La sécurité comme première préoccupation en fonction du sentiment d'insécurité

	16-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
	%	%	%	%
Sécurité comme problème no 1	24.8	38.7	43.4	50.8
N	652	650	460	413

Source : Sondage

Enfin, l'orientation politique du répondant compte également. Mais les choses ont évolué depuis 2010. Si pour les électeurs de gauche comme de droite la sécurité était le problème le plus préoccupant lors de l'édition 2010 du diagnostic, cela n'est plus le cas en 2013. A gauche, la question du logement est devenue nettement prioritaire par rapport à la sécurité. 25.5% des répondants se déclarant à gauche de l'échiquier politique estiment que la sécurité est le problème no 1 de Genève alors que 40.5% d'entre eux pensent au contraire que c'est le logement qui occupe cette place. A droite, la situation est inversée. La sécurité est considérée comme prioritaire pour 43.7% des répondants alors que le logement arrive en seconde position avec 23.4% d'avis.

Tableau 4.10 Le positionnement de quatre problèmes dans l'ordre des préoccupations selon l'orientation politique du répondant

	gauche	centre	droite
	%	%	%
Sécurité	25.5	32.4	43.7
Economie	15.0	11.0	8.2
Logement	40.5	30.5	23.4
Circulation routière	10.7	13.2	10.9
autre	8.3	12.9	13.8
N	494	144	580
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les résidents les plus concernés par la sécurité ont une préférence plus marquée que les autres pour des patrouilles pédestres ou à vélo. Ils sont 45.2% à préférer cette prestation policière contre 21.1% chez les autres.

Tableau 4.11

Sécurité comme problème no 1	La sécurité comme première préoccupation en fonction de la préférence pour des patrouilles pédestres ou à vélo	
	autre	Patrouilles pédestres ou à vélo
	%	%
Non	71.9	54.8
Oui	21.1	45.2
N	821	1'277
	100%	100%

Source : Sondage

L'évaluation du niveau de sécurité à Genève

Appelés à jauger globalement le niveau de sécurité à Genève sur une échelle étalonnée de 1 ("très mauvais") à 10 ("très bon"), les résidents de Genève évaluent ce niveau à 5.8 en 2013. Cet indicateur est en légère baisse par rapport à 2010 où la moyenne se situait à 6.

Les variations entre les zones du canton sont faibles. C'est dans la zone PEV que les avis sont les plus négatifs ; la moyenne y est de 5.5. Le reste de la Ville de Genève donne la meilleure note avec 6.2 de moyenne. Vernier et Meyrin sont proches de la moyenne cantonale.

Tableau 4.12

	Classement de Genève en matière de sécurité sur une échelle de 1 (très mauvais) à 10 (très bon)	
	2010, 2013	
	Moyenne 2010	Moyenne 2013
Canton (pondéré)	6.0	5.8
Ville de Genève	6.1	5.8
Zone Centre (PEV)	6.0	5.5
Zone hors PEV	6.2	6.2
Croissant urbain de Vernier	5.8	5.9
Reste de Vernier	5.9	5.6
Meyrin Cité		5.7
Reste de Meyrin		5.8
Campagne	6.1	5.8
N	1'343	2'240

Source : Sondage

On peut dresser le portrait des résidents qui sont les plus négatifs dans leur avis sur le niveau de sécurité à Genève. Dans l'ordre, ce sont avant tout les plus insécurisés et ceux qui évaluent négativement la qualité de vie dans leur quartier. Ensuite, les

victimes de délits (et aussi d'incivilités) jugent plus négativement le niveau de sécurité à Genève ; finalement, le positionnement sur l'échiquier politique et l'âge des répondants jouent également un rôle.

Les insécurisés donnent le score de 5.4 à Genève contre 6.1 pour les sécurisés. Ceux qui estiment la qualité de vie mauvaise dans leur quartier donnent le score de 4.7 contre 6.1 pour ceux qui déclarent la qualité de vie bonne.

Les victimes d'un cambriolage, d'un brigandage ou d'une agression au cours des derniers cinq ans attribuent un score de 5.1 à Genève contre 6.5 pour les autres. Ceux qui observent des incivilités dans leur quartier sont sensiblement plus négatifs que les autres. L'incivilité qui influence le plus l'opinion est le constat de saleté et abandon d'objets dans le quartier. Le score attribué à Genève dans ce cas est de 5.8 contre 6.4 pour ceux qui ne constatent pas cette incivilité dans leur quartier. Il en va de même pour les agressions verbales et physiques. Ceux qui en constatent dans leur quartier attribuent un score de 5.7 à Genève contre 6.2 pour ceux qui ne constatent rien de tel.

Tableau 4.13 Classement de Genève en matière de sécurité sur une échelle de 1 (très mauvais) à 10 (très bon) selon le sentiment d'insécurité

	moyenne
Sécurisé	6.1
Insécurisé	5.4

Source : Sondage

Tableau 4.14 Classement de Genève en matière de sécurité sur une échelle de 1 (très mauvais) à 10 (très bon) selon la qualité de vie dans le quartier

	moyenne
Bonne	6.1
Moyenne	5.2
Mauvaise	4.7

Source : Sondage

Tableau 4.15 Classement de Genève en matière de sécurité sur une échelle de 1 (très mauvais) à 10 (très bon) selon qu'on a été ou non victime de délit

	moyenne
Non Victimisé	6.5
Victimisé	5.1

Source : Sondage

Tableau 4.16

Classement de Genève en matière de sécurité sur une échelle de 1 (très mauvais) à 10 (très bon) selon le constat dans le quartier d'abandon d'objet et de saletés

Constat d'abandon d'objets et saleté dans le quartier	moyenne
Oui	5.8
Non	6.4

Source : Sondage

Tableau 4.17

Classement de Genève en matière de sécurité sur une échelle de 1 (très mauvais) à 10 (très bon) selon le constat de violences verbales ou physiques dans le quartier

Constat de violences verbales ou physiques	moyenne
oui	5.7
non	6.2

Source : Sondage

L'opinion sur l'évolution de la sécurité

En 2013, les résidents du canton de Genève s'accordent à penser que la situation en matière de sécurité s'est dégradée au cours des dernières années. 70.1% estiment que la situation s'est dégradée. Ce chiffre est identique à celui de 2010. En 2013, 14.4% des répondants estiment quant à eux que la situation s'améliore. Ils étaient 10.7% à le penser en 2010. Les bons chiffres de la criminalité obtenus en 2012 ne semblent pas (encore) avoir influencé l'opinion publique.

Tableau 4.18 (a)

	Opinion sur l'évolution de la sécurité ces dernières années à Genève (2010, 2013, pondéré)	
	2010 %	2013 %
Amélioré	10.7	14.4
Pas de changement	19.2	15.5
Dégradé	70.1	70.1
N	1317	2036
	100%	100%

Source : Sondage

En règle générale, les résidents sont moins négatifs lorsqu'il s'agit d'évaluer l'évolution de la sécurité dans leur commune de résidence. Si une majorité de 54.6% pensent que la sécurité s'est dégradée dans leur commune, ils sont près d'un tiers (32.1%) à penser que la situation est inchangée et une toute petite minorité à penser qu'elle s'est améliorée (13.3%).

Tableau 4.18 (b) **Opinion sur l'évolution de la sécurité ces dernières années dans la commune de résidence des répondants 2013 (canton, pondéré)**

	%
Amélioré	13.3
Pas de changement	32.1
Dégradé	54.6
N	2004
	100%

Source : Sondage

Les variations d'opinion sont assez mineures entre les zones et l'on peut dire que l'opinion selon laquelle la situation s'est dégradée à Genève est généralisée et dépend peu du quartier de résidence.

Tableau 4.19 (a) **Opinion sur l'évolution de la sécurité dans le canton selon les résidents des zones du canton 2013**

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
Amélioré	13.8	18.3	14.6	15.2
Pas de changement	15.7	15.5	12.6	14.4
Dégradé	70.5	66.1	72.8	71.9
N	484	605	611	338
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les résidents de Vernier sont plus enclins que les autres à estimer que la sécurité s'est améliorée dans leur commune. Ils sont en effet 18.9% à penser ainsi. C'est le meilleur score enregistré à l'échelon cantonal. Malgré tout, pratiquement un résident sur deux (48.1%) pense que la sécurité s'est dégradée dans la commune. Cette opinion est en décalage avec la réalité des chiffres de la criminalité dans la commune ces derniers cinq ans (cf. la section sur la petite et moyenne criminalité). Le même décalage peut être observé à Meyrin. L'amélioration progressive des chiffres sur la délinquance constatée à Meyrin ne se reflète pas dans l'opinion publique. Seule une minorité des résidents de Meyrin (14.9%) estime que la sécurité s'est améliorée dans la commune malgré une tendance baissière de la criminalité. Dans la campagne, un résident sur deux (50.3%) considère que la situation sécuritaire reste inchangée dans leur commune de résidence.

**Tableau 4.19
(b)**

Opinion sur l'évolution de la sécurité dans la commune de résidence selon les résidents des zones du canton 2013				
	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
Amélioré	12.8	18.9	14.9	8.4
Pas de changement	27.6	32.9	41.5	50.3
Dégradé	59.6	48.1	43.6	41.3
N	478	586	605	332
	100%	100%	100%	100%

Source sondage

C'est en Ville de Genève que les avis sont les plus pessimistes sur l'évolution de la sécurité. Les résidents de la zone PEV sont une grosse majorité de 63.2% à considérer que la sécurité s'est dégradée en Ville de Genève; hors zone PEV, 56.1% des résidents jugent de même.

**Tableau 4.20
(a)**

Opinion sur l'évolution de la sécurité ces dernières années dans le canton selon les zones de la Ville de Genève 2013		
	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV
	%	%
Amélioré	14.6	13.1
Pas de changement	15.1	16.3
Dégradé	70.3	70.6
N	239	239

Source : Sondage

**Tableau 4.20
(b)**

Opinion sur l'évolution de la sécurité ces dernières années dans la commune de résidence selon les zones de la Ville de Genève		
	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV
	%	%
Amélioré	13.8	11.7
Pas de changement	23.0	32.2
Dégradé	63.2	56.1
N	239	239

Source : Sondage

Le sentiment d'insécurité

Le sondage s'enquiert du sentiment d'insécurité lorsque les résidents se promènent seuls le soir après 22 heures dans leur quartier. Mesuré de cette manière, le sentiment d'insécurité fait un bond en avant en 2013. Depuis l'embellie observée de 2007, le sentiment d'insécurité n'a cessé de grimper à Genève. En 2010, 37.2% des répondants se disaient insécurisés ; en 2013, ils sont cette fois 49.9% à se déclarer tels. Il y a désormais un résident sur deux à se déclarer insécurisé dans le canton.

Tableau 4.21 L'évolution du sentiment d'insécurité dans le canton de Genève (pondéré, 2004 à 2013)

	2004	2007	2010	2013
	%	%	%	%
Sécurisés	67.7	71.3	62.8	50.1
Insécurisés	32.4	28.7	37.2	49.9
N	1115	1073	1283	2098
	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Le sentiment d'insécurité fluctue fortement selon le lieu d'habitation. Dans la campagne, 29.3% des répondants se disent insécurisés en 2013 contre 54.1% en Ville de Genève. A Vernier, le sentiment d'insécurité est proche de la moyenne cantonale avec 49.2% d'insécurisés. Meyrin se situe nettement en dessous de cette moyenne cantonale avec 42.6% d'insécurisés.

Tableau 4.22 Le sentiment d'insécurité dans les zones du canton 2010, 2013

	Ville de Genève		Vernier		Meyrin	Campagne	
	2010	2013	2010	2013	2013	2010	2013
	%	%	%	%	%	%	%
Sécurisés	59.2	45.9	59.4	50.8	57.4	84.8	70.2
Insécurisés	40.8	54.1	40.6	49.2	42.6	15.2	29.3
N	949	508	165	589	603	171	339
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Malgré ces variations, le sentiment d'insécurité augmente partout. L'augmentation n'est en effet pas seulement visible dans la Ville de Genève où le taux d'insécurisés passe de 40.8% en 2010 à 54.1% en 2013. La progression est de 13 points environ. Le sentiment d'insécurité progresse également à Vernier, bien que dans une moindre mesure: 40.6% des résidents de Vernier s'estimaient insécurisés en 2010 tandis que ce taux atteint 49.2% en 2013. La progression est de 9 points environ. Dans la campagne, ils étaient 15.2% à s'estimer en insécurité en 2010 ; en 2013, ils sont pratiquement le double en 2013 avec 29.3% d'insécurisés.

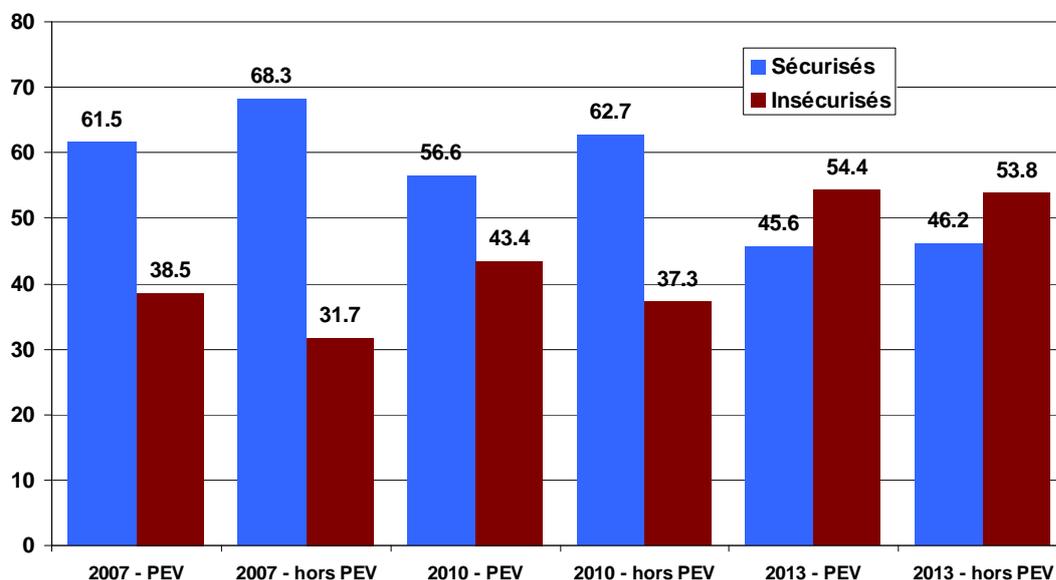
C'est dans la zone PEV que le sentiment d'insécurité est le plus élevé (54.4% d'insécurisés). Dans le reste de la Ville de Genève, on observe un rattrapage. Le taux d'insécurisés qui s'élevait à 37.3% en 2010 dans cette zone grimpe à 53.8% des résidents en 2013. Les différences entre les deux zones de la Ville s'estompent. Le sentiment d'insécurité gagne toute la ville.

Tableau 4.23 L'évolution du sentiment d'insécurité selon les zones de la Ville de Genève

	2007		2010		2013	
	Ville de Genève PEV %	Ville de Genève hors PEV %	Ville de Genève PEV %	Ville de Genève hors PEV %	Ville de Genève PEV - %	Ville de Genève hors PEV %
Sécurisés	61.5	68.3	56.6	62.7	45.6	46.2
Insécurisés	38.5	31.7	43.4	37.3	54.4	53.8
N	96	252	252	220	248	260
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Evolution du sentiment d'insécurité en Ville de Genève (en %)



La territorialisation de l'insécurité

Si l'on interroge les résidents sur les lieux proches de chez eux ou à Genève où l'on ne se sent pas en sécurité, ces derniers citent le plus fréquemment les gares (47.8%), les parcs publics (36%) et certaines rues (30.9%).

Tableau 4.24 Les lieux où l'on ne sent pas en sécurité à Genève (canton, pondéré, 2013)

	2013
	%
gares	47.8
parcs publics	36.0
dans la rue	30.9
quais, bord du lac	21.6
forêt	17.5
transports publics dans véhicules	13.6
bars, pubs, disco	6.1
magasins	2.4
parkings	1.0
autre	7.9
N	2240
	100%

Source : Sondage

Si l'on compare les réponses données par les résidents des quatre zones étudiées du canton, on note que les avis sont assez similaires. Les gares sont cependant jugées un peu moins sûres par les résidents de la campagne (58%) que par les résidents de la Ville de Genève (45.7%). La même remarque vaut pour les quais et rives du lac jugés sensiblement moins sûrs par les résidents de la campagne (23.9%) que par les résidents de la Ville (22.9%). En revanche, les résidents de la Ville de Genève estiment plus fréquemment que les autres, les parcs publics et certaines rues peu sûrs. C'est à Meyrin et à Vernier que l'on considère que les transports publics sont moins sûrs qu'ailleurs. A Meyrin, 19.1% des résidents jugent que les transports publics sont des lieux d'insécurité. A Vernier, 16% des répondants pensent de même. En règle générale, les résidents des zones suburbaines estiment que l'insécurité est plus grande dans les gares et aux abords des transports publics qu'à l'intérieur de ces derniers.

Tableau 4.25 Les endroits où l'on ne sent pas en sécurité à Genève selon la zone de résidence

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
gares	45.7	48.0	49.7	58.0
parcs publics	38.5	29.4	28.3	33.7
dans la rue	32.1	30.1	24.9	28.6
quais, bord du lac	22.9	14.1	17.3	23.9
forêt	16.0	23.3	20.8	18.1
transports publics dans véhicules	13.1	16.0	19.1	10.5
bars, pubs, disco	5.3	8.6	7.5	7.6
magasins	2.2	3.3	2.9	1.4
autres	8.3	4.8	6.9	9.8
N	1522	269	174	276
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La Ville de Genève est la plus fréquemment mentionnée par les répondants comme la commune où se concentrent les endroits les moins sûrs de Genève (72.2%). En Ville de Genève, la gare de Cornavin (72.3%) et le quartier des Pâquis (63.3%) sont les lieux les plus fréquemment mentionnés. Les quartiers de Plainpalais, Jonction et Acacias (35.3%) ainsi que celui des Eaux-Vives (21.3%) forment un second groupe de quartiers jugés moins sûrs.

Tableau 4.26

Les quartiers de la Ville de Genève dans lesquels se situent les lieux les moins sûrs selon l'estimation des répondants (canton, pondéré, 2013)

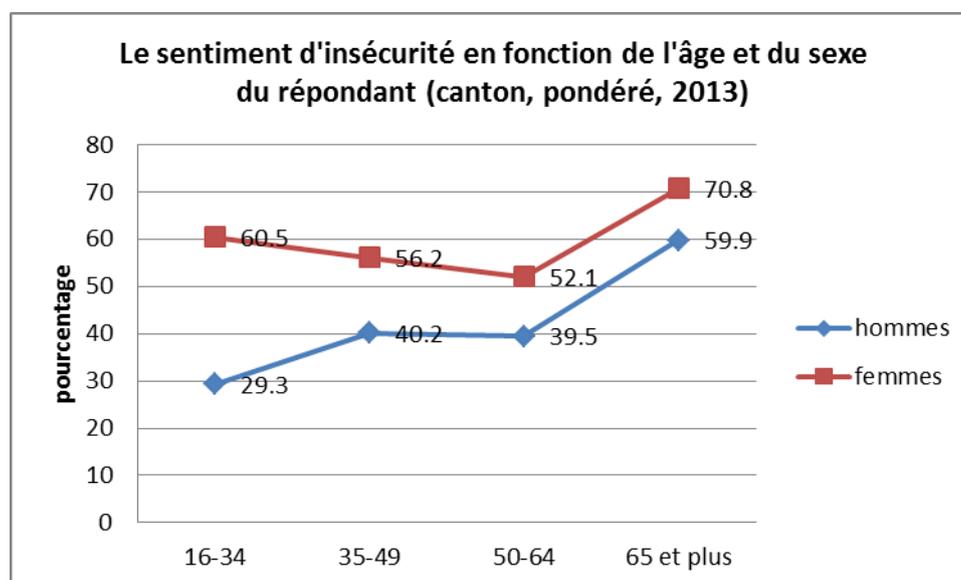
	%
Gare de Cornavin	72.3
Pâquis	63.3
Plainpalais, Jonctions et Acacias	35.3
Eaux-Vives	21.3
Place des Volontaires	10.6
St-Jean, Servette et Petit-Saconnex	10.4
Rues basses	8.5
Champel, Florissant et Vieille-Ville	4.8
N	1617

Source : Sondage

Le profil des insécurisés

Si l'on devait faire le profil de l'insécurisé à Genève, on dirait qu'il est féminin, plus âgé, estime que les étrangers sont un facteur d'insécurité, vote à droite, a vécu une agression dans les derniers 5 ans. L'insécurisé réside en Ville de Genève, dans un quartier qu'il n'aime pas, où la cohésion sociale est faible et où il est confronté à des problèmes persistants de drogues et de bagarres. Cet insécurisé souhaiterait en priorité des patrouilles à pied ou à vélo dans son quartier, estime que la lutte contre les problèmes de drogues sont prioritaires pour la police cantonale comme pour la police municipale. On reviendra sur ces choix dans la section consacrée aux attentes des résidents en matière de prestations policières.

Reprenons les éléments précédents un à un. En raison d'une vulnérabilité accrue, les femmes et les personnes plus âgées se déclarent particulièrement insécurisées le soir, dans leur quartier, après 22 heures. Les femmes sont environ deux fois plus susceptibles que les hommes à se déclarer insécurisées. Les jeunes femmes entre 16 et 34 ans sont 60.5% à se déclarer insécurisées alors que cette proportion est de 29.3% chez les hommes de la même classe d'âge. Les femmes de plus de 65 ans sont une forte majorité de 70.8% à se déclarer insécurisées tandis que les hommes de cette classe d'âge sont 59.9% à le faire. Le graphique suivant permet de visualiser l'effet combiné du genre et de l'âge sur le sentiment d'insécurité. L'écart de 30 points au début de la courbe entre les deux sexes s'est réduit à 11 points environ dans la classe d'âge des 65 ans et plus.



Plus on se situe à droite de l'échiquier politique et plus on se déclare insécurisé. Autrement dit, le seuil de tolérance de l'insécurité diminue fortement à droite de l'échiquier politique. A droite, en effet, 57.4% des répondants se disent en effet insécurisés contre 36.7% des répondants de gauche. L'écart est de plus de 20 points. Cet effet du positionnement politique amène à dire que le seuil de tolérance de l'insécurité est nettement plus bas à droite qu'à gauche. Ce seuil de tolérance semble s'être abaissé depuis 2010 à gauche comme à droite. En 2010, à gauche de l'échiquier politique, 24.8% s'estimaient insécurisés contre 45.6% à droite. En 2013,

les chiffres correspondants sont de 36.7% à gauche et de 57.4% à droite. L'écart de 20 points environ entre ces deux positionnements politiques n'a pas bougé depuis 2010. En revanche, le seuil de tolérance s'est nettement abaissé.

Tableau 4.27 Le sentiment d'insécurité selon le positionnement politique (canton, pondéré, 2013)

	gauche	Centre/sans opinion	droite
	%	%	%
Sécurisé	63.3	51.4	42.6
Insécurisé	36.7	48.6	57.4
N	471	140	57.4
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les résidents qui estiment que la population étrangère est un facteur d'insécurité sont 61.7% à se déclarer insécurisés contre 36.8% chez les autres.

Tableau 4.28 Le sentiment d'insécurité selon l'opinion sur les étrangers comme facteur d'insécurité (canton, pondéré, 2013)

	Les étrangers ne sont pas un facteur d'insécurité	Les étrangers sont un facteur d'insécurité
	%	%
Sécurisé	38.4	63.3
Insécurisé	61.7	36.8
N	1'052	948
	100%	100%

Source : Sondage

Le sentiment d'insécurité est étroitement lié au degré de cohésion sociale. Dans les quartiers où les répondants estiment que la cohésion est forte, le sentiment d'insécurité se situe nettement en dessous de la moyenne cantonale avec 36.6% d'insécurisés. Là où la cohésion sociale est faible, le sentiment d'insécurité grimpe fortement (60.4% d'insécurisés). Le sentiment d'insécurité est étroitement lié à l'appréciation que les résidents font de leur quartier. Là où ils affirment aimer leur quartier, ils sont 43.6% à s'estimer insécurisés ; mais là où ils disent ne pas aimer leur quartier, ils sont 74.7% à s'y estimer peu sécurisés.

Tableau 4.29

Le sentiment d'insécurité selon la cohésion sociale dans le quartier (canton, pondéré, 2013)

	Forte	Moyenne	Faible
	%	%	%
Sécurisé	63.4	54.0	39.6
Insécurisé	36.6	46.0	60.4
N	314	924	752
	100%	100%	100%

Tableau 4.30

Le sentiment d'insécurité selon que le degré d'appréciation du quartier (canton, pondéré, 2013)

	Aime le quartier	Moyen	N'aime pas le quartier
	%	%	%
Sécurisé	56.4	28.0	25.3
Insécurisé	43.6	72.0	74.7
N	1'637	300	140
	100%	100%	100%

Source : Sondage

L'expérience durant les derniers 5 ans d'un délit joue également un rôle. Ce sont avant tout les agressions qui influencent le sentiment d'insécurité. 61.1% des victimes d'agression se déclarent insécurisées contre 47.9% chez les autres.

Tableau 4.31

Le sentiment d'insécurité selon la prévalence de l'agression (canton, pondéré, 2013)

	N'a pas été victime d'une agression	A été victime d'une agression
	%	%
Sécurisé	52.1	38.9
Insécurisé	47.9	61.1
N	1'792	298
	100%	100%

Source : Sondage

Les incivilités qui font grimper le sentiment d'insécurité sont le constat, dans le quartier, de violences verbales ou bagarres et la présence de consommation et vente de drogues. Ce sont également deux incivilités qui dérangent beaucoup les résidents, comme on l'a appris dans la section consacrée aux incivilités.

Tableau 4.32

Le sentiment d'insécurité selon la présence de consommation/vente de drogue dans le quartier du répondant (canton, pondéré, 2013)

	Pas de consommation/vente de drogues dans le quartier	Présence de consommation/vente de drogues dans le quartier
	%	%
Sécurisé	61.6	44.3
Insécurisé	38.4	55.7
N	695	1382

Source : Sondage

Tableau 4.33

Le sentiment d'insécurité selon la présence d'agressions verbales ou physiques dans le quartier du répondant (canton, pondéré, 2013)

	Pas d'agressions verbales ou de bagarres dans le quartier	Présence d'agressions verbales ou de bagarres dans le quartier
	%	%
Sécurisé	60.4	44.0
Insécurisé	39.6	56.0
N	787	1294

Source : Sondage

Si l'on demande aux répondants l'origine de leur sentiment d'insécurité, ils citent en premier lieu la peur d'être volé ou agressé physiquement dans la rue (32%) et la présence de deal de drogues (28%). A eux seuls, ces deux motifs constituent 60% des réponses. L'absence de présence policière est mentionnée par un répondant sur dix (10.1%). On verra par la suite qu'une plus grande présence policière sous forme de patrouilles est susceptible d'apaiser les peurs des résidents. Ces derniers appellent de leurs vœux ce réinvestissement de la voie publique.

Tableau 4.34

Les motifs principaux du sentiment d'insécurité (canton, pondéré, 2013)	
	%
L'absence de passants	2.6
Le peur d'être volé-e ou agressé-e physiquement	32.0
L'existence de graffitis et le manque de propreté	.4
Le manque d'éclairage	3.0
Le manque de présence policière	10.1
Les trafiquants de drogues et les drogués	28.0
La présence de mendiants	3.2
La présence de personnes ivres	5.4
Les groupes de jeunes	4.0
La population étrangère (réfugiés, requérants, groupes ethniques)	8.1
Le manque de caméras de surveillance	1.5
Le comportement de cyclistes, personnes en roller, trottinette, skateboard sur les trottoirs	1.0
Autre	.8
N	2'240
	100%

Source : Sondage

L'image de la police

L'image du travail de la police cantonale dans le quartier s'est améliorée en 2013. L'image de la police est traditionnellement bonne dans le canton. En 2013, cependant, on observe une progression de trois points environ par rapport aux éditions précédentes du DLS. Sur l'ensemble des répondants, 70.4% estiment que le travail de la police cantonale est bon dans leur quartier. 83.7% des résidents ayant un avis estiment que la police fait du bon travail en matière de lutte contre la criminalité dans leur quartier. On notera au passage que la proportion des résidents qui ont un avis sur le travail de la police augmente d'édition en édition. Si, en 2004, 22% de l'échantillon n'avait pas d'avis sur la question, en 2013 cette proportion tombe à 15.9%.

Tableau 4.35 L'évolution de l'image du travail de la police dans le canton
(canton, pondéré, 2004, 2007, 2010, 2013)

	2004	2007	2010	2013	2013*
	%	%	%	%	%
Bon travail	67.5	67.4	67.6	70.4	83.7
Mauvais travail	20.3	10.7	16.8	13.7	16.3
Ne sait pas	19.6	19.1	13.7	15.9	-
Sans réponse	2.6	2.8	3.7		
Total	1'203	1'203	1'398	2'239	1'883
	100%	100%	100%	100%	100%

*sans les sans avis et sans réponse

Source: Sondage

Dans la Ville de Genève, le taux d'avis positifs sur le travail de la police cantonale dans les quartiers est sensiblement moins élevé qu'ailleurs (82.6%). Meyrin a le taux le plus élevé avec 87.9% d'avis positifs.

Tableau 4.36 L'opinion des résidents sur le travail de la police dans les zones 2013

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
Bon travail	82.6	85.6	87.9	85.7
Mauvais travail	17.4	14.4	12.1	14.3
N	447	571	568	307
	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

Le taux d'avis positifs est très légèrement en hausse dans le périmètre PEV de la Ville de Genève. Ce taux passe de 79.2% en 2010 à 80.9% en 2013. C'est dans la zone hors PEV que l'image de la police s'améliore le plus nettement. Elle passe en effet de 75.9% d'avis positifs en 2010 à 84.1% en 2013.

Tableau 4.37**L'évolution de l'image de la police selon les zones de la Ville de Genève
2007, 2010, 2013**

	2007		2010		2013	
	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV
	%	%	%	%	%	%
Bon travail	82.2	86.3	79.2	75.9	80.9	84.1
Mauvais travail	17.8	13.7	20.8	24.1	19.1	15.9
Total	90	226	231	191	220	227
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Sondage

L'image du travail de la police dans le quartier dépend de plusieurs facteurs. Le profil de l'insatisfait est un résident qui constate la présence d'incivilités dans le quartier, se sent insécurisé le soir dans son quartier, considère que la sécurité s'est dégradée ces dernières années, a fait l'expérience d'une agression, souhaiterait des patrouilles à pied ou à vélo dans le quartier, juge négatif le dernier contact qu'il a eu avec la police et estime que la police ne traite pas tout le monde de la même manière.

Le bruit et le stationnement sauvage dans le quartier incommode les résidents qui donnent une moins bonne note au travail de la police dans leur quartier. 18.8% de ceux qui constatent du stationnement sauvage estiment mauvais le travail de la police contre 10.6% chez les autres. 17.9% de ceux qui déclarent constater du bruit excessif estiment mauvais le travail de la police contre 11.7% pour les autres. Les victimes d'agressions sont 27.2% à estimer mauvais le travail de la police contre 14.5% pour les autres.

Ceux qui se déclarent insatisfaits d'un contact avec la police sont 46.7% à estimer mauvais le travail de la police dans le quartier contre 7.1% des satisfaits. Si l'on estime que la police ne traite pas tout le monde de la même manière, on est plus susceptible que les autres de qualifier de mauvais le travail de la police. 23.4% de ceux qui pensent que la police traite différemment les individus estiment mauvais le travail de la police contre 10.8% pour les autres. On note également que ceux qui souhaitent des patrouilles à pied ou à vélo sont 19.4% à estimer mauvais le travail de la police contre 11.8% pour les autres.

Les plus insécurisés sont 23.4% à estimer mauvais le travail de la police contre 10.1% chez les autres. Ceux qui estiment que la situation sécuritaire s'améliore sont 5.2% à penser que la police fait du mauvais travail contre 20.9% pour ceux qui pensent que la situation sécuritaire se dégrade à Genève.

Tableau 4.38

L'image du travail de la police en fonction du constat dans le quartier d'abandon d'objet et de saletés (canton, pondéré, 2013)		
	Pas de problèmes d'abandon d'objets et saleté dans le quartier	Constat d'abandon d'objets et saleté dans le quartier
	%	%
Bon travail	89.3	82.3
Mauvais travail	10.7	17.7
Total	328	1'537
	100%	100%

*Source : Sondage***Tableau 4.39**

L'image du travail de la police en fonction de problème de bruits excessifs liés à des personnes dans le quartier (canton, pondéré, 2013)		
	Pas de problème de bruits excessifs	Constat de bruits excessifs
	%	%
Bon travail	88.3	82.1
Mauvais travail	11.7	17.9
Total	446	1420
	100%	100%

*Source : Sondage***Tableau 4.40**

L'image du travail de la police en fonction de l'opinion sur l'équité de la police (canton, pondéré, 2013)		
	Même traitement	Traitement différent
	%	%
Bon travail	89.2	76.6
Mauvais travail	10.8	23.4
Total	884	751
	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 4.41

L'image du travail de la police en fonction de l'opinion sur l'évolution de la sécurité à Genève (canton, pondéré, 2013)

	Beaucoup amélioré %	N'a pas changé %	Beaucoup dégradé %
Bon travail	94.8	85.8	79.1
Mauvais travail	5.2	14.2	20.9
Total	929	555	252
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 4.42

L'image du travail de la police en fonction de l'expérience d'une agression (canton, pondéré, 2013)

	Non %	Oui %
Bon travail	85.5	72.8
Mauvais travail	14.5	27.2
N	1619	261
	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 4.43

Taux d'avis sur le travail policier en fonction du souhait d'avoir des patrouilles à pied ou à vélo à Genève (canton, pondéré, 2013)

	Autre %	Patrouilles à pied ou à vélo prioritaire %
Bon travail	88.2	80.6
Mauvais travail	11.8	19.4
N	823	1'018
	100.0%	100.0%

Source : Sondage

Tableau 4.44 Taux d'avis sur le travail policier en fonction de la satisfaction d'un contact précédent avec la police (canton, pondéré, 2013)

	Insatisfait %	Ni satisfait, ni insatisfait %	Satisfait %
Bon travail	53.1	67.2	92.9
Mauvais travail	46.7	32.8	7.1
Total	197	192	693
	100%	100%	100%

Source : Sondage

L'équité de la police

L'équité de la police est un principe de déontologie au cœur de l'action policière. De plus en plus de résidents jugent que la police applique ce principe. En 2010, 58.7% estimaient que la police ne traitait pas tout le monde de la même manière ; en 2013 cette option est devenue minoritaire (48.2%).

Tableau 4.45 L'évolution de l'opinion des résidents sur l'équité de la police (canton, pondéré, 2007, 2010, 2013)

	2007 %	2010 %	2013 %
Même traitement	40.6	41.3	51.8
Traitement différent	59.4	58.7	48.2
Total	958	1'093	1'837
	100%	100%	100%

Source: Sondage

Si l'on interroge les répondants sur les raisons qui, selon eux, expliquent le fait que la police ne traite pas tout le monde de la même manière, l'origine étrangère de la personne est mentionnée le plus souvent. 48.8% des répondants citent ce motif. Pour 23.2% des répondants, le statut social de la personne est plutôt à mettre en avant. Pour 15.7%, l'âge de la personne joue un rôle tandis 8.2% pense que le sexe de la personne est de nature à influencer le comportement de la police.

Tableau 4.46 Les raisons qui amènent la police à ne pas traiter tout le monde de la même manière

	2010	2013
	%	%
Origine étrangère	48.2	48.8
Sexe	0.4	8.2
Age	6.7	15.7
Statut social	21.3	23.2
Apparence physique, look	5.2	
Circonstances du délit	6.0	1.6
Stress de la police	4.9	0.6
Comportement individu	7.2	1.6
N	593	1'347
Total	100%	100%

Source : Sondage

En principe, le lieu de résidence ne change rien à l'opinion sur cette question. L'opinion sur l'équité de la police dépend d'autres facteurs. Quatre sont plus saillants que les autres: l'expérience personnelle d'un contact avec la police, la nationalité du répondant, le positionnement politique du répondant ainsi que son sexe.

Avoir fait soi-même une expérience négative lors d'un contact avec la police incite à penser que la police ne traite pas tout le monde de la même manière. Ainsi 71.4% de ceux qui s'estiment insatisfaits d'un contact avec la police pensent que la police ne respecte pas le principe d'équité. Ceux qui ont fait l'expérience d'un bon contact avec la police sont 39.6% à être de cet avis.

Le positionnement politique joue aussi fortement. A gauche on est moins enclin à penser que la police traite tout le monde de la même manière. 38.5% des répondants de gauche pensent que la police traite tout le monde de la même manière. A droite, 63.5% pensent ainsi. A gauche comme à droite, l'opinion sur l'équité de la police semble avoir progressé dans la même mesure depuis 2010. En 2010, en effet, 30.5% des répondants de gauche estimaient que la police traite tout le monde de la même manière; à droite, 54.2% pensaient ainsi.

Les femmes sont sensiblement plus nombreuses que les hommes à penser que la police n'est pas équitable. Elles sont 50.5% à le penser contre 45.8% chez les hommes.

Finalement, l'opinion sur l'équité de la police varie en fonction de la nationalité. Les Suisses sont plus enclins que les autres à penser que la police n'est pas équitable (57.3%). Les doubles nationaux sont 48.4% à le penser. Les résidents étrangers sont quant à eux seulement 36.8% à penser ainsi.

Tableau 4.47

L'opinion sur l'équité de la police selon l'expérience d'un contact avec la police (canton, pondéré, 2013)

	Insatisfait	Ni satisfait, ni insatisfait	Satisfait
	%	%	%
Même traitement	28.6	40.0	60.4
Traitement différent	71.4	60.0	39.6
N	213	190	676
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 4.48

L'opinion sur l'équité de la police selon le positionnement politique (canton, pondéré, 2013)

	Gauche	Centre/sans opinion	Droite
	%	%	%
Même traitement	38.5	54.8	63.5
Traitement différent	61.5	45.2	36.5
N	441	126	518
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 4.49

L'opinion sur l'équité de la police selon le genre (canton, pondéré, 2013)

	homme	femme
	%	%
Même traitement	54.2	49.5
Traitement différent	45.8	50.5
N	906	933
	100.0%	100.0%

Source : Sondage

Tableau 4.50**L'opinion sur l'équité de la police
selon la nationalité du répondant
(canton, pondéré, 2013)**

	Suisse	Double national	Etranger
	%	%	%
Même traitement	42.7	51.6	63.2
Traitement différent	57.3	48.4	36.8
N	775	436	627
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les comportements des résidents en matière de prévention

Les comportements des résidents en matière de prévention

Les résidents du canton sont toujours plus nombreux à prendre des mesures pour renforcer la protection de leur logement. Alors qu'en 2010, 49.4% n'avaient pas de serrures renforcées à leur porte, cette proportion tombe à 43.8% en 2013. La proportion de résidents qui ont installé durant les 12 derniers mois des serrures renforcées est assez élevée (7.7%). Ce taux est pratiquement stable par rapport à 2010 (8%). Les systèmes d'alarmes sont nettement plus rares et sont en très légère progression. En 2010, 85.1% des résidents ne disposaient pas de tels systèmes chez eux ; en 2013, ils sont 84.6% à ne pas disposer de tels systèmes.

Tableau 5.1 Les raisons qui amènent la police à ne pas traiter tout le monde de la même manière (canton, pondéré)

	2010 %	2013 %
Serrures renforcées		
Installé ces derniers 12 mois	8.0	7.7
Installé depuis plus d'un an	30.8	30.3
Déjà installé	11.7	18.2
Pas installé	49.4	43.8
	100%	100%
N	1'385	2'180
Système d'alarme		
Installé ces derniers 12 mois	2.6	2.8
Installé depuis plus d'un an	9.3	8.5
Déjà installé	2.9	4.0
Pas installé	85.1	84.6
	100%	100%
N	1'371	2'170

Source : Sondage

Les résidents de Meyrin et de la Ville de Genève prennent moins de dispositions que les autres pour renforcer la sécurité de leur logement. C'est notamment Meyrin qui a le taux le plus faible des quatre zones étudiées pour les serrures renforcées. 48.2% des résidents déclarent ne pas disposer de tels systèmes. 89.1% des résidents de la Ville de Genève et 86.8% à Meyrin n'ont pas de système d'alarme.

C'est dans la campagne genevoise que les résidents prennent le plus souvent des mesures préventives pour protéger leur logement. Dans la campagne genevoise, les

systèmes d'alarmes sont particulièrement prisés. Seuls 61.2% des résidents disent ne pas posséder de tels systèmes contre 89.1% dans la Ville de Genève. 4.1% des résidents disent avoir installé de tels systèmes durant l'année écoulée. 10.1% affirment avoir renforcé leur serrure durant les douze derniers mois.

Tableau 5.2 Les pratiques préventives des résidents selon la zone de résidence

	Les pratiques préventives des résidents selon la zone de résidence			
	Ville de Genève %	Vernier %	Meyrin %	Campagn e %
Installation de serrures renforcées				
Installé ces derniers 12 mois	7.5	7.2	6.8	10.1
Installé depuis plus d'un an	29.5	34.5	28.9	32.3
Déjà installé	19.3	16.6	16.0	14.2
Pas installé	43.6	41.7	48.2	43.3
	100%	100%	100%	100%
N	518	640	657	365
Installation de systèmes d'alarme				
Installé ces derniers 12 mois	2.7	3.3	1.7	4.1
Installé depuis plus d'un an	5.1	14.4	9.5	23.5
Déjà installé	3.1	3.7	2.0	11.2
Pas installé	89.1	78.6	86.8	61.2
	100%	100%	100%	100%
N	514	641	661	366

Source : Sondage

Tableau 5.3 Les pratiques préventives des résidents selon les zones de la Ville de Genève

	Les pratiques préventives des résidents selon les zones de la Ville de Genève			
	Mise en place de serrures renforcées		Mise en place de systèmes d'alarme	
	Ville de Genève PEV %	Ville de Genève hors PEV %	Ville de Genève PEV %	Ville de Genève hors PEV %
Installé ces derniers 12 mois	7.9	7.1	2.8	2.6
Installé depuis plus d'un an	29.8	29.3	3.2	6.8
Déjà installé	16.7	21.8	1.2	4.9
Pas installé	45.6	41.7	92.7	85.7
N	252	266	248	266
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

En Ville de Genève, la zone PEV a les taux les plus bas en matière de mesures de sécurité. 45.6% des résidents n'ont pas de serrures renforcées; 92.7% n'ont pas de systèmes d'alarme.

L'opinion des résidents sur les campagnes de prévention

L'opinion des résidents sur les campagnes de prévention en matière de criminalité, cambriolage, sécurité sur internet, etc. sont appréciées par une majorité de répondants. Pour 66.2% d'entre eux, ces campagnes sont factuelles et apportent des informations fiables ; pour 61.1% d'entre eux, ces campagnes incitent au changement de comportement.

Tableau 5.4

	L'opinion des résidents sur les campagnes de prévention (pondéré, 2013)	
	N	%
Donnent des informations fiables	1484	66.2
Incitent à changer les comportements	1369	61.1
Laissent indifférent	518	25.6
Sont infantilisantes	446	25.3
Provoquent de l'angoisse	459	24.2
Donnent trop d'informations	482	23.8

Source : Sondage

Les attentes de la population en matière de prestations policières

Les préférences des résidents en matière de méthode de travail



2013 marque une rupture dans l'évolution des attentes des résidents en matière de prestations policières. Depuis 2004, on avait noté une progression de la demande pour l'intervention rapide de police-secours. C'était la préférence de 44.9% des résidents en 2004 et d'une majorité de 53.3% des résidents en 2010. Les choses changent en 2013. La patrouille à pied ou à vélo devient la première priorité des résidents du canton. Cette prestation fait une progression de pratiquement 18 points en passant de 36.1% d'avis favorables en 2010 à 53.8% en 2013. Le poste de police de quartier ne recueille quant à lui plus que 6.5% d'avis favorables en 2013, un chiffre à son plus bas niveau depuis 2004.

Tableau 6.1 L'évolution des préférences en matière de prestation policière dans le canton de Genève (canton, pondéré, 2004, 2007, 2010, 2013)

	2004	2007	2010	2013
	%	%	%	%
Patrouilles à pied	43.3	41.6	36.1	53.8
Police-secours	44.9	48.5	53.3	39.6
Postes de quartier	11.5	10.0	10.6	6.5
Total	1'173	1'175	1'191	2'240
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Jusqu'ici prioritaire uniquement dans la zone PEV de la Ville de Genève, la patrouille à pied ou à vélo fait l'unanimité en Ville de Genève et à Vernier. En Ville de Genève, cette prestation recueille 58.9% d'avis favorables. La progression est de pratiquement 20 points par rapport à 2010 où cette prestation était alors la priorité de 39.2% des résidents. A Vernier, cette prestation est jugée prioritaire par 48.1% des résidents. A Meyrin et dans la campagne, police-secours continue d'arriver en tête des préférences, recueillant respectivement 46.1% et 54.3% des avis. C'est à Meyrin que le poste de police obtient le meilleur score avec 10.4% de résidents qui placent

cette prestation en tête de leurs priorités. C'est pratiquement le double de Ville de Genève où seuls 5.5% des résidents accordent leur préférence à cette prestation.

Tableau 6.2 Les préférences en matière de prestation policière selon la zone de résidence (2013)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
Patrouilles à pied	58.9	48.1	43.5	38.0
Police-secours	35.6	43.8	46.1	54.3
Poste de quartier	5.5	8.1	10.4	7.8
Total	511	642	646	361
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

En 2010, la seule zone du canton où la patrouille à pied ou à vélo de la police était classée en tête des priorités était la zone PEV de la Ville de Genève. En 2013, cette préférence fait tache d'huile. Elle est devenue prioritaire dans l'ensemble du territoire de la Ville et cela dans des proportions assez similaires. Dans la zone PEV, elle est en effet la prestation préférée de 60.2% des résidents alors que dans la zone hors PEV de la ville elle a les préférences d'une majorité de 57.6% des résidents. La progression dans cette dernière zone est spectaculaire : elle est de pratiquement 27 points en l'espace de trois ans.

Tableau 6.3 L'évolution des préférences en matière de prestations policières dans les quartiers de la Ville de Genève

	2007		2010		2013	
	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV	Ville de Genève PEV	Ville de Genève hors PEV
	%	%	%	%	%	%
Patrouilles à pied	42.6	46.8	47.2	30.9	60.2	57.6
Police-secours	49.5	43.2	44.6	57.7	35.7	35.5
Poste de quartier	7.9	10.1	8.2	11.3	4.0	6.9
Total	101	278	231	194	249	262
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Outre le fait que l'on assiste à un déplacement pratiquement généralisé des préférences en matière de prestations en faveur de la patrouille à pied ou à vélo, cette préférence est encore plus marquée chez ceux qui constatent certaines incivilités dans leur quartier. Plus on est confronté à la mendicité, des problèmes de drogues, la présence de graffitis ou encore à de bandes de jeunes et plus la préférence pour la patrouille à pied ou à vélo dans le quartier est marquée. Les tableaux suivants donnent deux exemples du poids de l'incivilité dans l'ordre des préférences. Les répondants qui disent observer la présence de groupe de jeunes

dans le quartier sont 64.5% à accorder leur préférence à la patrouille à pied ou à vélo contre 51.2% des résidents qui ne constatent rien de tel. Les résidents qui constatent la présence de mendicité dans le quartier sont 64% à accorder leur préférence à la patrouille à pied contre 48.6% chez ceux qui n'observent pas ce phénomène dans leur quartier.

Tableau 6.4 La préférence pour la patrouille à pied ou à vélo selon le constat de présence de groupes de jeunes dans le quartier (canton, pondéré, 2013)

	Pas de groupes de jeunes dans le quartier	Présence de groupes de jeunes dans le quartier
	%	%
Patrouille à pied ou à vélo	51.2	64.5
Autre prestation	48.8	35.5
N	644	1482
	100.0%	100.0%

Source : Sondage

Tableau 6.5 La préférence pour la patrouille à pied ou à vélo selon le constat de présence de mendiants dans le quartier (canton, pondéré, 2013)

	Pas de mendicité	Présence de mendicité
	%	%
Patrouille à pied ou à vélo	48.6	64.0
Autre prestation	51.4	36.0
N	486	1644
	100.0%	100.0%

Source : Sondage

L'expérience d'un cambriolage ou brigandage n'influence pas l'ordre des préférences en matière de prestations policières. En revanche, avoir été victime d'une agression joue un rôle. 70.7% des personnes agressées privilégient la patrouille à pied ou à vélo contre 58.8% pour les autres.

D'autres facteurs jouent également un rôle. Ainsi, le sentiment d'insécurité, la cohésion sociale ou encore la qualité de vie dans le quartier sont étroitement associés à la préférence pour la patrouille à pied ou à vélo. Donnons deux exemples. Les personnes qui se déclarent insécurisées dans leur quartier le soir après 22 heures sont 71.3% à accorder leur préférence à la patrouille à pied ou à vélo contre 49.6% pour les autres. Les résidents qui estiment que la qualité de vie est médiocre dans leur quartier sont 73.1% à accorder leur préférence à la patrouille

à pied ou à vélo ; ceux qui estiment bonne la qualité de vie dans leur quartier ne sont plus que 56.9% à accorder leur préférence à la patrouille à pied ou à vélo.

Tableau 6.6

La préférence pour la patrouille à pied ou à vélo selon le sentiment d'insécurité dans le quartier (canton, pondéré, 2013)

	Sécurisé	Insécurisé
	%	%
Patrouille à pied ou à vélo	49.6	71.3
Autre prestation	50.4	28.7
N	998	1'022
	100.0%	100.0%

Source : Sondage

Tableau 6.7

La préférence pour la patrouille à pied ou à vélo selon la qualité de vie dans le quartier (canton, pondéré, 2013)

	Bonne qualité de vie	Mauvaise qualité de vie
	%	%
Patrouille à pied ou à vélo	56.9	73.1
Autre prestation	43.1	26.9
N	1'551	160
	100.0%	100.0%

Source : Sondage

Finalement, les personnes qui estiment mauvais le travail de la police dans le quartier sont plus susceptibles que les autres de préférer la patrouille à pied ou à vélo. En effet, 72.5% des résidents qui affichent leur mauvaise humeur face au travail de la police préfèrent la patrouille à pied ou vélo contre 59.5% de ceux qui estiment que la police fait bien son travail dans le quartier.

Tableau 6.8

La préférence pour la patrouille à pied ou à vélo selon l'estimation de la qualité de travail de la police dans le quartier (canton, pondéré, 2013)

	Bon travail	Mauvais travail
	%	%
Patrouille à pied ou à vélo	59.5	72.5
Autre prestation	40.0	27.5
N	1546	295
	100.0%	100.0%

Source : Sondage

Les thématiques prioritaires de la police cantonale et des polices municipales selon les souhaits des résidents



Dans l'édition 2013 du diagnostic de sécurité, les résidents ont été appelés pour la première fois à distinguer entre ce qu'ils estiment devoir être les priorités de la police cantonale et les priorités des polices municipales. Le choix des items de réponses n'était pas libre et consistait en une liste fermée de réponses possibles. Ainsi, pour la police cantonale, les répondants avaient le choix entre 5 items, à savoir 1) la lutte contre la criminalité, 2) la lutte contre la drogue et les scènes de la drogue, 3) la poursuite des infractions à la circulation routière, 4) la prévention des agressions dans la famille ou entre partenaires et 5) la délinquance juvénile. La liste des items pour la police cantonale ne comprenait pas les incivilités.

Pour les polices municipales, les choix étaient les suivants : 1) la lutte contre les incivilités, 2) la lutte contre le bruit, 3) la poursuite des infractions à la circulation routière, 4) la prévention des vols sur la voie publique et 5) la répression de la consommation de drogues. Le libellé de la question relative aux priorités de la police cantonale a légèrement changé par rapport aux années antérieures qui parlaient uniquement de la « police genevoise » et non de la « police cantonale ».

L'ordre des réponses n'a pas changé en 2013 pour la police cantonale. La lutte contre la criminalité reste la priorité thématique numéro 1 pour les résidents. Si l'on compare les pourcentages avec les éditions précédentes du diagnostic, on peut

affirmer que la lutte contre la criminalité prend sensiblement le pas sur la problématique de la drogue (qui reste cependant le second thème le plus important aux yeux des résidents). La prévention des agressions dans la famille, la délinquance juvénile et la poursuite des infractions routières sont en retrait par rapport à 2004. Pour ces dernières, la progression entre 2010 et 2013 est à souligner.

Tableau 6.9

L'évolution des problèmes clefs dont devrait s'occuper la police selon les résidents du canton de Genève				
	2004	2007	2010	2013
	%	%	%	%
La criminalité	30.8	31.4	39.4	43.5
La lutte contre la drogue	29.6	29.5	35.3	30.0
La poursuite des infractions routières	11.2	12.8	5.7	9.2
La prévention des agressions dans la famille	7.6	8.2	6.9	5.3
La délinquance juvénile	16.8	18.2	12.8	12.0
	1'184	1'125	1'180	2'076
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les résidents de Genève estiment que les trois premières priorités des polices municipales devraient être la prévention des vols sur la voie publique, la lutte contre l'incivilité d'une manière générale et la répression de la consommation de drogues. Le bruit et les infractions routières ne sont pas des priorités selon les résidents.

Tableau 6.10

L'évolution des problèmes clefs dont devraient s'occuper les polices municipales selon les résidents de la Ville de Genève, de Vernier et de Meyrin	
	2013
	%
La lutte contre l'incivilité	26.0
La lutte contre le bruit	11.4
La poursuite des infractions à la circulation routière	9.8
La prévention des vols sur la voie publique	27.6
La répression de la consommation de drogues	25.3
	1'856
	100%

Source : Sondage

L'examen des zones du canton montre que c'est dans la campagne genevoise que la poursuite de l'infraction routière est le plus souvent souhaitée comme priorité de la police cantonale par les résidents. Les résidents de la campagne sont 19.5% à l'appeler de leurs vœux. En revanche, c'est dans la Ville de Genève que la lutte contre la drogue talonne de plus près la lutte contre la criminalité en général. Pour 34.5% des résidents de la Ville de Genève, la lutte contre la drogue devrait être la priorité thématique de la police cantonale alors qu'ils ne sont que 12.6% à penser ainsi dans la campagne.

Les questions relatives aux polices municipales n'ont été posées qu'aux résidents de la Ville de Genève, de Vernier et de Meyrin. Si les résidents de ces trois communes urbaines de Genève sont d'accord sur les trois thématiques principales dont devraient s'occuper les polices municipales, c'est à Vernier et à Meyrin que l'on donne le plus volontiers un mandat général aux polices municipales pour lutter contre l'incivilité. A Vernier et Meyrin, un peu plus de 33% des résidents estiment que l'incivilité doit être la thématique prioritaire des polices municipales contre 24% dans la Ville de Genève. En revanche, la Ville de Genève accorde plus d'importance à la prévention des vols sur la voie publique et la répression de la consommation de drogues. Les résidents de la Ville de Genève sont 28.5% à accorder leur préférence à la prévention des vols sur la voie publique contre 26.5% à Vernier et 22.6% à Meyrin.

Tableau 6.11

Les préférences en matière de prestations de la police cantonale selon la zone de résidence (2013)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
La criminalité	42.9	42.4	43.9	44.2
La lutte contre la drogue	34.5	25.3	21.0	12.6
La poursuite des infractions routières	7.4	8.8	11.3	19.5
La prévention des agressions dans la famille	5.2	6.2	7.5	3.9
La délinquance juvénile	10.0	17.3	16.3	14.4
Total	499	601	613	334
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 6.12

Les préférences en matière de prestations des polices municipales selon la zone de résidence (2013)			
	Ville de Genève	Vernier	Meyrin
	%	%	%
La lutte contre l'incivilité	24.0	33.4	33.8
La lutte contre le bruit	12.3	7.0	8.9
La poursuite des infractions à la circulation routière	9.5	10.3	12.4
La prévention des vols sur la voie publique	28.5	26.5	22.6
La répression de la consommation de drogues	25.7	22.7	22.3
Total	505	611	628
	100%	100%	100%

Source : Sondage

Dans la zone PEV, la proportion des résidents souhaitant que la lutte contre la criminalité et la lutte contre la drogue soient les thématiques prioritaires de la police cantonale est plus élevée que la moyenne cantonale. Cette proportion atteint 46.0% pour la criminalité et 35.1% pour la lutte contre la drogue. Dans la zone PEV, le thème prioritaire de la police municipale devrait être, selon les résidents de cette zone, la prévention des vols sur la voie publique (30.4%) et la lutte contre la consommation de drogues (27.3%). L'incivilité d'une manière générale arrive seulement en troisième position (20.9%) dans cette zone alors que, on le rappelle, elle est la première priorité pour Vernier et Meyrin.

Tableau 6.13

L'évolution des problèmes clefs dont devrait s'occuper la police cantonale selon les résidents de la Ville de Genève (2013)		
	Ville de Genève, Zone PEV	Ville de Genève, hors zone PEV
	%	%
La criminalité	46.0	39.8
La lutte contre la drogue	35.1	33.9
La poursuite des infractions routières	8.1	6.8
La prévention des agressions dans la famille	4.4	6.0
La délinquance juvénile	6.5	13.5
Total	248	252
	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 6.14

L'évolution des problèmes clefs dont devraient s'occuper les polices municipales selon les résidents de la Ville de Genève (2013)

	Ville de Genève, Zone PEV	Ville de Genève, hors zone PEV
	%	%
La lutte contre l'incivilité	20.9	27.0
La lutte contre le bruit	12.3	12.3
La poursuite des infractions à la circulation routière	9.1	9.9
La prévention des vols sur la voie publique	30.4	26.6
La répression de la consommation de drogues	27.3	24.2
	253	252
	100%	100%

Source : Sondage

Les mesures préconisées par les résidents pour améliorer la sécurité à Genève

Faisant leur choix à partir d'une liste ouverte de propositions, la mesure la plus populaire pour améliorer la sécurité à Genève est une augmentation des effectifs policiers. 21.9% de l'ensemble des mesures préconisées portent sur cet item ; 45.3% des répondants mentionnent cette mesure. La certitude d'une intervention rapide est la deuxième mesure la plus populaire, avec 21% des réponses. 43.4% des résidents ont cité cette mesure pour améliorer la sécurité.

Pour 35.6% des répondants, le renvoi des délinquants étrangers illégaux est également une mesure jugée efficace pour améliorer la sécurité. Pour 25.3%, une amélioration de l'éclairage. 22.3% des résidents souhaiteraient plus de caméras de surveillance en général et 9.4% en souhaiteraient dans leur quartier de résidence.

Tableau 6.15**Les mesures susceptibles d'améliorer la sécurité dans le canton de Genève selon les résidents (canton, pondéré, 2013)**

	N	%	Pourcentage de répondants mentionnant l'item
Plus de policiers	1'016	21.9	45.3%
Plus de certitude que la police peut intervenir rapidement	972	21.0	43.4%
Plus de rapatriements des délinquants étrangers clandestins	798	17.2	35.6%
Plus d'éclairage	566	12.2	25.3%
Plus de caméras de surveillance en général	500	10.8	22.3%
Plus de nettoyage dans la ville et les communes	236	5.1	10.5%
Plus de caméras de surveillance dans mon quartier	211	4.6	9.4%
Moins d'attroupements	193	4.2	8.6%
Moins de policiers	24	0.5	1.1%
Autre	115	2.5	
N réponses	4'631	100%	

Source : Sondage

Les caméras de surveillance

Les caméras de surveillance comme élément susceptible d'améliorer le sentiment d'insécurité à Genève en général fait un bond en avant. En 2010, seuls 3.6% des répondants mentionnaient cet élément alors que, en 2013, ils sont 22.3% à le faire. 9.4% des répondants en 2013 estiment que des caméras dans leur quartier seraient susceptibles d'améliorer le sentiment d'insécurité.

Tableau 6.16

Les caméras de surveillance comme élément susceptible d'améliorer le sentiment d'insécurité (2007, 2010 et 2013, canton, pondéré)

	2007	2010	2013
	%	%	%
Caméras de surveillance à Genève en général	4.7	3.6	22.3
Caméras de surveillance dans le quartier	-	-	9.4
	100%	100%	100%
N	1'203	1'397	2'240

Source : Sondage

L'opinion sur l'intérêt des caméras de surveillance comme élément susceptible d'améliorer le sentiment d'insécurité à Genève varie relativement peu d'une zone du canton à l'autre. C'est malgré tout à Vernier (26.7%) et à Meyrin (25.5%) que cette opinion est le plus fréquemment avancée. C'est en revanche dans la Ville de Genève (10%) et à Vernier (13%) que les résidents considèrent plus souvent que des caméras dans leur quartier seraient à même d'améliorer le sentiment d'insécurité. A Meyrin (6%) et dans la campagne de Genève (5.3%), cette opinion est le moins souvent avancée. En Ville de Genève, c'est dans la zone PEV que les résidents sont d'avis que dans leur quartier les caméras de surveillance seraient susceptibles d'améliorer le sentiment d'insécurité. Cette proportion reste cependant modeste avec 12.4% des résidents de cette zone à exprimer cet avis.

Tableau 6.17

Les caméras de surveillance comme élément susceptible d'améliorer le sentiment d'insécurité par zone (2013)

	Ville de Genève	Vernier	Meyrin	Campagne
	%	%	%	%
Caméras de surveillance à Genève en général	21.8	26.7	25.5	19.3
Caméras de surveillance dans le quartier	10.0	13.0	6.0	5.3

Source : Sondage

Tableau 6.18 Opinion sur l'évolution de la sécurité ces dernières années dans le canton selon les zones de la Ville de Genève 2013

	Ville de Genève PEV %	Ville de Genève hors PEV %
Caméras de surveillance à Genève en général	19.7	23.8
Caméras de surveillance dans le quartier	12.4	7.7

Source : Sondage

Quelques remarques conclusives sur les priorités en matière de prestations policières

Analyses faites, il s'avère que ce sont les insécurisés qui souhaitent avant tout des patrouilles à pied ou à vélo dans leur quartier. Parce que le sentiment d'insécurité est avant tout lié à des phénomènes déviants qui se déroulent sur la voie publique, les résidents insécurisés souhaiteraient une présence permanente, visible, de la police.

Tableau 6.19 Le sentiment d'insécurité selon que l'on préfère la patrouille à pied ou à vélo ou non (canton, pondéré, 2013)

	Autre prestation %	Patrouille à pied ou à vélo %
Sécurisé	63.2	40.5
Insécurisé	36.8	59.5
N	796	1'224
	100%	100%

Source : Sondage

Comme cela avait été observé déjà en 2010, les insécurisés considèrent que la problématique de la drogue doit être prioritaire dans l'agenda de la police cantonale. Ce thème ainsi que la lutte contre la criminalité sont plus populaires chez les insécurisés. Parmi ceux qui voudraient que la police cantonale s'occupe en priorité de la lutte contre le problème de drogue, on trouve ainsi 58.8% d'insécurisés. La poursuite de l'infraction routière, la prévention de la violence dans la famille ou encore la lutte contre la délinquance juvénile est plus populaire chez les sécurisés.

Tableau 6.20 Le sentiment d'insécurité selon les préférences thématiques pour la police cantonale (canton, pondéré, 2013)

	Lutte contre la criminalité	Lutte contre le problème de drogue	Poursuite des infractions routières	Prévention dans la famille	Lutte contre la délinquance juvénile
	%	%	%	%	%
Sécurisé	47.2	41.2	69.8	63.7	54.0
Insécurisé	52.8	58.8	30.2	36.3	46.0
N	853	590	171	107	225
	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Il est intéressant de noter que les insécurisés souhaitent moins que les autres que les polices municipales focalisent leur action sur les questions d'incivilités. Pour eux, la prévention des vols sur la voie publique et la répression de la consommation de drogues figurent comme les premières priorités des polices municipales. Parmi ceux qui souhaitent que la police municipale prévienne les vols sur la voie publique, 61.4% sont des insécurisés ; parmi ceux qui souhaitent que la police municipale réprime la consommation de drogues, 62.8% sont des insécurisés ; parmi ceux qui souhaitent que la police municipale traite des problèmes de bruit, 58% sont des insécurisés. Les insécurisés voient dans la police municipale un renfort de la police cantonale, qui devrait de ce fait également combattre la criminalité.

Tableau 6.21 Le sentiment d'insécurité selon les préférences thématiques pour la police municipale (canton, pondéré, 2013)

	Lutte contre les incivilités	Lutte contre le bruit	Poursuite des infractions routières	Prévention des vols sur la voie publique	Répression de la consommation de drogues
	%	%	%	%	%
Sécurisé	53.9	52.0	72.0	38.6	37.2
Insécurisé	46.1	58.0	28.0	61.4	62.8
N	457	196	168	480	450
	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Le cas de Vernier



Cette édition 2013 du DLS offre une analyse plus fine de la sécurité dans la commune de Vernier. Pour les besoins de l'étude, le territoire de la commune a été découpé en deux zones. La première correspond au périmètre du croissant urbain de Vernier et la seconde au village avec le reste de la commune. Les chiffres de 2013 dans ces zones d'habitat sont comparés à ceux de 2010.

La sécurité à Vernier en chiffres

La cohésion sociale et la qualité de vie varient en fonction du lieu de résidence dans la commune de Vernier. 35.8% des résidents du croissant urbain jugent la cohésion sociale faible dans leur quartier ; dans le reste de la commune, cette proportion est de 26.3%. En 2010, ils étaient 49.1%, respectivement 36.5% à le penser.

Tout comme pour les avis négatifs, les avis positifs diminuent, plus fortement encore, au profit de la valeur moyenne.

Dans le croissant urbain, 64.7% des résidents trouvent que la qualité de vie est bonne dans leur quartier. Par rapport à 2010, ce taux est en assez forte baisse. En 2010, en effet, 79.5% estimaient bonne la qualité de vie dans le croissant urbain. Ce sont les tièdes du croissant urbain qui voient leurs rangs gonfler. Ils n'étaient que 9.6% à estimer moyenne la qualité de vie en 2010 ; en 2013, ils sont 24.3%. Un phénomène de déplacement vers les « tièdes » s'observe également dans le reste de la commune.

Tableau 7.1

Évolution comparée de la cohésion sociale dans les zones de Vernier (2010, 2013)

	2010		2013	
	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la commune
Forte	38.7	53.3	13.2	27.2
Moyenne	12.2	10.2	48.4	46.6
Faible	49.1	36.5	35.8	26.3
N	385	285	304	320
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 7.2 Évolution comparée de la qualité de vie dans les zones de Vernier (2010, 2013)

	2010		2013	
	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la commune
Bonne	79.5	84.5	64.7	77.6
Moyenne	9.6	9.5	24.3	15.7
Mauvaise	10.9	6.1	11.0	6.6
N	395	296	317	331
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La petite et moyenne criminalité

Vernier a connu, comme l'ensemble du canton, un pic de petite et moyenne criminalité en 2011. En 2013, cette criminalité descend en-dessous des valeurs observées depuis 2008, aussi bien en terme de volume que de taux pour 1'000 habitants. Cette tendance se retrouve dans toutes les zones de Vernier. L'essentiel de la criminalité à Vernier se déroule dans la zone moins urbanisée de la commune. Le taux y est de 57 cas pour 1'000 habitants contre 25 pour 1'000 habitants dans le croissant urbain.

Tableau 7.3 Évolution de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Vernier (2008-2013)

Année	Croissant urbain	Taux pour 1000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1000 hab.
2013	535	25	785	57
2012	696	33	892	68
2011	801	38	1'003	80
2010	622	30	890	71
2009	663	32	780	76
2008	770	38	839	84

Source : Statistiques policières

La série de tableaux suivants permet d'observer la distribution des délits contre la personne et contre les biens. Dans le reste de la commune, les délits contre les personnes sont en baisse régulière depuis 2008. En 2008, la police dénombrait 146 infractions contre la personne; alors qu'en 2013, ce chiffre est tombé à 78 cas. Il en est de même si on compare le taux pour 1'000 habitants qui passe de 15 à 6 en six ans. Pour le croissant urbain de Vernier, la distribution des délits contre la personne est plus variable, augmentant de 2008 (144 cas) à 2009 (155 cas), diminuant de 2009 à 2012 (82 cas) et finalement augmentant de 2012 à 2013 (105 cas). Cette constatation s'applique également au taux pour 1'000 habitants. Ce taux est de 5 en 2013 pour le croissant urbain et de 6 pour le reste de la commune. En six ans, il a fortement chuté dans le reste de la commune (15 en 2008) permettant d'avoir des

taux identiques à ceux du croissant urbain. A titre de comparaison, le taux est de 8 pour 1'000 habitants en Ville de Genève.

Le taux de délits contre les biens pour les deux zones de la commune de Vernier sont en baisse avec un pic en 2011. En six ans, ils passent de 32 à 22 pour 1'000 habitants dans le croissant urbain et de 71 à 55 dans le reste de la commune. Les chiffres bruts s'interprètent de la même manière pour le croissant urbain (661 en 2008 à 466 en 2013) et légèrement différemment pour le reste de la commune (735 en 2008 à 757 en 2013) où l'augmentation se situe en 2010 et 2011.

En 2013, le taux pour 1'000 habitants des délits contre les biens est plus élevé dans le reste de la commune (55), qui comprend une zone résidentielle assez importante, comparé au croissant urbain (22). Il en est de même les années précédentes avec un différence d'au moins 50%.

Tableau 7.4 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Vernier pour l'année 2013

Type de délits	Croissant urbain	Taux pour 1'000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	105	5	78	6
Délits contre les biens	466	22	757	55
Total	571	27	835	61

Source : Statistiques policières

Tableau 7.5 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Vernier pour l'année 2012

Type de délits	Croissant urbain	Taux pour 1'000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	82	4	88	7
Délits contre les biens	664	31	837	64
Total	746	35	925	70

Source : Statistiques policières

Tableau 7.6 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Vernier pour l'année 2011

Type de délits	Croissant urbain	Taux pour 1'000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	121	6	106	8
Délits contre les biens	739	35	934	74
Total	860	40	1'040	83

Source : Statistiques policières

Tableau 7.7 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Vernier pour l'année 2010

Type de délits	Croissant urbain	Taux pour 1'000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	124	6	112	9
Délits contre les biens	540	26	808	65
Total	664	32	920	74

Source : Statistiques policières

Tableau 7.8 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Vernier pour l'année 2009

Type de délits	Croissant urbain	Taux pour 1'000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	155	8	122	12
Délits contre les biens	546	26	689	67
Total	701	34	811	79

Source : Statistiques policières

Tableau 7.9 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans la commune de Vernier pour l'année 2008

Type de délits	Croissant urbain	Taux pour 1'000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1'000 hab.
Délits contre la personne	144	7	146	15
Délits contre les biens	661	32	735	71
Total	805	39	881	88

Source : Statistiques policières

L'incivilité

Tournons-nous maintenant vers les incivilités. La moyenne d'exposition aux incivilités en 2013 est très supérieure à celle de 2010. Dans le croissant urbain, elle est de 69.6% en 2013 contre 52.1% en 2010. Dans le reste de la commune, elle est de 65.8% en 2013 contre 46.8% en 2010.

En 2013, les incivilités les plus fréquemment constatées par les résidents des deux zones sont les abandons d'objets et saletés. 80.5% des résidents du croissant la constate près de chez eux contre 75.3% des résidents du reste de la commune. Cette incivilité dérange énormément les gens. Si la vente et/ou consommation de drogues est l'incivilité qui dérange le plus, elle est en effet suivie immédiatement par les abandons d'objets et les violences verbales ou physiques. L'opinion sur la nuisance des incivilités est à peu près la même dans les deux zones étudiées.

Tableau 7.10

	Classement comparé des incivilités par fréquence dans les zones de Vernier 2013			
	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la Commune
	Pourcentage de personnes constant l'incivilité dans leur quartier		Taux de nuisance (moyenne de 1 « dérange peu » et 3 « dérange beaucoup »)	
Vente ou consommation de drogues	62.9	50.3	2.7	2.6
Abandon d'objets et saleté	80.5	75.3	2.6	2.6
Violences verbales ou bagarres	53.4	48.9	2.5	2.5
Attitudes dérangeantes de mendiants	69.4	67.1	2.1	2.3
Bruit excessif de véhicules à moteur	69.8	71.4	2.3	2.3
Graffitis et déprédations	73.2	73.6	2.4	2.3
Stationnement sauvage	74.4	69.5	2.1	2.3
Attitudes dérangeantes de groupes de jeunes	71.3	67.6	2.2	2.2
Bruits excessif provenant de personnes	71.3	68.6	1.5	1.4
Taux d'exposition moyen aux incivilités 2013	69.6	65.8		
Taux d'exposition moyen aux incivilités 2010	52.1	46.8		

Source : Sondage

Les interventions sur appel au 117

Le croissant urbain de Vernier a connu moins d'interventions sur appel au 117 en 2013 (1'287 interventions) qu'en 2010 (1'440 interventions). Le taux d'interventions sur appel est pratiquement deux fois moins élevé dans la zone urbaine de Vernier (60.7 interventions pour 1'000 habitants) que dans le reste de la commune (104.7 pour 1'000 habitants). Comme cela avait été le cas en 2010, ce sont les appels pour incivilités qui génèrent le plus d'interventions policières dans le croissant urbain. En 2013, ils génèrent 24.7% des interventions. C'est un peu moins qu'en 2010 (où 33.3% interventions sur appel concernaient les incivilités dans cette zone), mais plus de deux fois plus que dans le reste de la commune (15%). Dans le reste de la commune, ce sont avant tout les affaires de circulation qui génèrent une intervention (32.9% des cas). Au total, les interventions pour incivilités, les interventions à caractère social ou de secours et les affaires de tranquillité et sécurité publiques représentent 59.3% de toutes les interventions sur appels dans le croissant urbain de Vernier, alors qu'elles ne représentent que 38.6% des interventions dans le reste de la commune.

Tableau 7.11

	Les interventions sur appel au 117 dans les zones de Vernier par type et par année (2010, 2013)			
	2010		2013	
	Croissant urbain	Reste de Vernier	Croissant urbain	Reste de Vernier
Affaires et accidents de circulation (route, eau, fer, air)	14.7	35	16.4	32.9
Atteintes aux biens	8.1	10.8	8.0	12.6
Atteintes aux personnes	5.3	4.2	5.2	4.3
Incivilités	33.3	15.1	24.7	15.0
Social et secours	13.1	7.7	14.0	8.4
Tranquillité et sécurité publiques	15.9	13.7	20.6	15.2
Autres	9.7	13.5	11.1	11.6
	100%	100%	100%	100%
Total	1'440	1'507	1'287	1'431
Taux pour 1'000 habitants	69.0	120.8	60.7	104.7

Source : Sondage

Le sentiment d'insécurité à Vernier

Le sentiment d'insécurité grimpe à Genève. Vernier n'est pas épargnée par ce phénomène malgré une baisse des volumes de délits contre les personnes et la baisse des taux de délits contre les biens sur cinq ans. Dans le croissant urbain de la commune, 51% des résidents affirment qu'ils ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils se promènent seuls dans leur quartier le soir après 22 heures. On observe pratiquement le même taux d'insécurisés dans le reste de la commune (47.5% d'insécurisés). Par rapport à 2010, le taux d'insécurisés a bondi de près de 10% dans chaque zone d'habitat.

Tableau 7.12

	Le taux d'insécurisés dans les zones de Vernier (2010, 2013)			
	2010		2013	
	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la commune
Sécurisés	57.4	62.5	49.0	52.5
Insécurisés	42.6	37.5	51.0	47.5
N	366	275	290	299
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Le prochain indicateur identifie les quartiers ou lieux de Vernier réputés moins sûrs que les autres à partir de l'avis des résidents de Vernier. 326 d'entre eux ont mentionné un lieu sur le territoire de la commune de Vernier. Plusieurs réponses étaient autorisées. 66.6% des 326 répondants ont cité le quartier des Avanchets comme étant un lieu où l'on ne se sent pas en sécurité ; 60.7% ont mentionné le

Lignon tandis que 54% ont mentionné les quartiers Libellule, Châtelaine, Balexert et Crozet. Les autres quartiers et lieux sont peu mentionnés.

Tableau 7.13

Les lieux d'insécurité selon les résidents de Vernier dans les quartiers 2013		
Les Avanchets	217	66.6
Le Lignon	198	60.7
Libellules, Châtelaine, Balexert, Crozet	176	54.0
Ailleurs dans la commune	48	14.7
Vidollets, Canada, Rte Peney	25	7.7
Crotte-au-Loup, Mouille-Galand	23	7.1

Source : Sondage

En 2010 une large majorité de 68.5% des résidents de Vernier estimaient que la sécurité dans le canton s'était dégradée au cours des dernières années. En 2013, l'opinion à ce sujet s'est sensiblement améliorée. Les résidents estimant que la sécurité s'est dégradée à Genève sont toujours majoritaires, mais dans une moindre mesure (59.4%). En 2013, le diagnostic a voulu savoir ce que pensaient les répondants de la sécurité dans leur commune de résidence. A Vernier, dans le reste de la commune, l'opinion selon laquelle la sécurité s'est dégradée dans la commune est majoritaire (52.6%). En revanche, dans le croissant urbain de Vernier, les avis sont plus partagés. 43.2% estiment que la sécurité s'est dégradée contre 23.9% qui pensent le contraire. Pratiquement un tiers des répondants, soit 32.9%, estiment que celle-ci est inchangée.

Tableau 7.14 L'opinion sur l'évolution de la sécurité à Genève et dans la commune de Vernier selon les zones de Vernier (2010, 2013)

	2010		2013		2013	
	Sécurité dans le canton		Sécurité dans le canton		Sécurité dans la commune de Vernier	
	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la commune
Amélioré	15.5	12.6	20.8	16.5	23.9	14.4
Pas changé	16.0	19.3	19.8	14.0	32.9	33.0
Dégradé	68.5	68.1	59.4	69.6	43.2	52.6
N	375		298	322	280	306
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La présence policière

La présence policière a sensiblement évolué dans les zones de Vernier depuis 2010. En 2013, les résidents voient sensiblement moins de patrouilles mobiles de la police

cantonale qu'en 2010. Pour le « reste de Vernier », par exemple, le taux moyen passe ainsi de 3.6 en 2010 à 3.1 en 2013. En revanche, les résidents aperçoivent plus souvent des patrouilles à pied de la police cantonale. Le taux moyen passe de 0.9 dans cette zone en 2010 à 1.3 en 2013. Les résidents de la zone voient également moins de patrouilles municipales à pied ou à vélo dans leur quartier. Le taux de 2010 était de 2.9. Il passe à 2.4 en 2013. En revanche, dans le croissant urbain de Vernier, ce taux monte quelque peu puisqu'il passe de 2.2 en 2010 à 2.5 en 2013.

Tableau 7.15 La visibilité des patrouilles dans les zones de Vernier en fonction des types de patrouille (2010, 2013)

	visibilité des patrouilles mobiles de la police cantonale	visibilité des patrouilles à pied de la police cantonale	visibilité de la police municipale
2013			
Croissant urbain	3.1	1.3	2.5
Reste de Vernier	3.1	1.3	2.4
2010			
Croissant urbain	3.3	0.7	2.2
Reste de Vernier	3.6	0.9	2.9

Source : Sondage

Un autre indicateur de la présence policière dans la commune est la fréquence du contact avec les citoyens. Selon cet indicateur, les résidents du croissant urbain de Vernier ont été plus fréquemment en contact ces cinq dernières années avec la police cantonale en 2013 (54.4%) qu'en 2010 (49%). Ce n'est pas le cas des résidents du reste de la zone de la commune où cet indicateur passe de 56.2% en 2010 à 53.3% en 2013.

En règle générale, les résidents sont plus souvent en contact avec la police cantonale qu'avec la police municipale. En moyenne dans les deux zones, 46% des résidents ont été en contact avec la police cantonale contre 31% avec la police municipale.

Tableau 7.16 La fréquence du contact avec la police cantonale selon les zones de Vernier (2010, 2013)

	2010		2013	
	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la commune
Contact avec la police cantonale				
Contact	49.0	56.2	54.4	53.3
Pas de contact	51.0	43.8	45.6	46.7
N	307	323	307	323
	100%	100%	100%	100%
Contact avec la police municipale				

Contact			31.3	31.5
Pas de contact			68.7	68.5
N			297	317
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La satisfaction avec le travail de la police

Plus de 85% des résidents de la commune de Vernier s'estiment satisfaits du travail de la police cantonale en matière de lutte contre la criminalité dans leur quartier. Ce taux de satisfaction s'améliore dans le croissant urbain de Vernier et reste relativement stable dans le reste de la commune. La progression est de plus de 5% par rapport à l'édition 2010 du diagnostic de sécurité dans le croissant urbain. Il passe en effet de 79.7% en 2010 à 85.4% de satisfaits en 2013.

Tableau 7.17 L'image de la police cantonale dans les zones de Vernier (2010, 2013)

	2010		2013	
	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la commune
Bon travail	79.7	87.5	85.4	85.9
Mauvais travail	20.3	12.5	14.6	14.1
N	340	263	281	290
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Appelés à se prononcer sur la satisfaction lors du dernier contact, les résidents de Vernier manifestent des taux moins bons qu'en 2010. En 2010, le taux de satisfaction était de 71.4% dans le croissant urbain et de 74.3% dans le reste de la commune. En 2013, ce taux pour la police cantonale est respectivement de 67.7% et de 56.4%. En règle générale, les taux de satisfaction relatifs à la police cantonale sont sensiblement meilleurs que ceux concernant la police municipale. Comme les « N » sont petits (100 entretiens et moins), il faut considérer ces derniers chiffres sur le taux de satisfaction avec la police municipale comme indiquant une tendance qui devrait être confirmée par une étude plus approfondie.

Tableau 7.18 La satisfaction du contact avec la police cantonale selon les zones de Vernier (2010, 2013)

	2010		2013	
	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la commune
Insatisfait	20.4	18.6	18.0	20.9
Moyennement satisfait	8.2	7.2	14.4	22.7
Satisfait	71.4	74.3	67.7	56.4
N	196	167	167	172
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 7.19 La satisfaction du contact avec la police municipale selon les zones de Vernier (2013)

	Croissant urbain	Reste de la commune
Insatisfait	17.2	18.0
Moyennement satisfait	22.6	33.0
Satisfait	60.2	49.0
N	93	100
	100%	100%

Source : Sondage

Les préférences des résidents en matière de prestations policières

En matière de prestations policières, la patrouille à pied ou à vélo a les faveurs des résidents de Vernier. 47.8% d'entre eux dans le croissant urbain et 48.5% dans le reste de la commune accordent à cette prestation leur préférence. Dans le croissant urbain, il y a pratiquement deux fois plus de résidents à préférer un poste de police de quartier (10.8%) que dans le reste de la commune (5.5%). Malgré cela, le poste de police est en très net recul dans le croissant par rapport à 2010 où il recueillait encore 18.7% des préférences des résidents. C'est dans cette zone que les changements sont les plus spectaculaires. Police-secours y était nettement prioritaire en 2010 avec 50.8% de préférences ; la patrouille à pied ou à vélo ne recueillait que 30.5% des préférences. En 2013, la patrouille à pied ou à vélo prend l'ascenseur pour devenir la première priorité de la zone pour 47.8% des résidents.

Tableau 7.20 L'opinion sur l'évolution de la sécurité à Genève selon les zones de Vernier (2010, 2013)

	2010		2013	
	Croissant urbain	Reste de la commune	Croissant urbain	Reste de la commune
Police-secours	50.8	49.8	41.5	46.0
Patrouilles à pied ou à vélo	30.5	37.4	47.8	48.5
Poste de police de quartier	18.7	12.8	10.8	5.5
N	331	265	316	326
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Dans le croissant urbain de Vernier, la lutte contre les incivilités (30.7%) et la répression de la consommation de drogues (30.1%) sont les deux priorités principales des résidents. Pour eux, la police municipale devrait se concentrer sur ces questions. Les résidents du reste de la commune sont encore plus nets dans leur choix. Pour 35.9% d'entre eux, l'incivilité est la grande priorité souhaitée. La prévention des vols sur la voie publique est la seconde (31.4%).

Tableau 7.21 Les souhaits en matière de priorités thématiques de la police municipale à Vernier (2013)

	Croissant urbain	Reste de la commune
Lutte contre l'incivilité	30.7	35.9
Lutte contre le bruit	10.5	3.8
Poursuite des infractions de la route	7.4	13.0
Prévention des vols sur la voie publique	21.3	31.4
Répression de la consommation de drogues	30.1	15.9
N	296	315
	100%	100%

Source : Sondage

Quelques remarques conclusives

Vernier connaît depuis quelques années une embellie dans les chiffres de la criminalité. Malgré le rebond de 2011, l'embellie s'est confirmée en 2012-2013 et concerne les deux zones d'habitat. L'exemple de la zone non urbaine de Vernier permet de s'en rendre compte. Le taux de petite et moyenne criminalité était de 83 cas pour 1'000 habitants en 2008. En 2013, il est de 57 cas pour 1'000 habitants.

L'embellie ne semble pas être assez connue du public. Malgré de bons chiffres, une majorité de plus de 52% du reste de la commune est convaincue que la sécurité s'est dégradée dans la commune.

L'incivilité augmente fortement. Le taux moyen d'exposition était de 46.8% dans la zone non urbaine de Vernier en 2010. En 2013, il est de 65.8%. L'importance des questions d'incivilité, de troubles à l'ordre public ou encore de la détresse sociale se reflète dans les chiffres sur les interventions policières sur appel au 117. Près de 60% des interventions dans le croissant urbain ont été motivées par ce type d'appel.

La progression des incivilités est en partie responsable d'une montée du sentiment d'insécurité à Vernier. Le sentiment d'insécurité est en hausse dans les deux zones étudiées dans des proportions similaires. La qualité de vie dans les quartiers s'en ressent ; elle chute assez fortement notamment dans le croissant urbain.

L'image de la police n'est pas entachée par la montée du sentiment d'insécurité. Elle s'améliore même par rapport à 2010 dans le croissant urbain de Vernier passant de 79.7% à 85.4% d'avis positifs entre 2010 et 2013. Cela n'empêche pas les résidents d'être moins satisfaits qu'en 2010 de leur dernier contact avec la police. Hors zone croissant, le taux de satisfaction est passé de 74.3% à 56.4%.

Les résidents voient également relativement peu la police cantonale à pied ou à vélo dans leur quartier et seulement légèrement plus la police municipale. Pourtant, en 2013, c'est le mode de prestation policière le plus prisé des résidents de la commune.

Avec l'affaïssement de la cohésion sociale, la montée de l'incivilité et du sentiment d'insécurité, une proportion toujours plus grande de résidents souhaiterait une présence visible de la police sous la forme de patrouilles pédestres. Ce type de prestation est de nature à les rassurer. La patrouille à pied ou à vélo est sans doute également jugée adéquate pour juguler la montée de l'incivilité. Les résidents de Vernier considèrent que la priorité no 1 de la police municipale devrait être la lutte contre l'incivilité. Cette demande est forte à Vernier d'une manière générale, mais elle l'est encore plus dans la zone moins urbanisée de Vernier (35.9% d'avis) où les interventions de police-secours pour incivilité sont relativement peu nombreuses. La répression des problèmes de la consommation de drogues est une priorité dans le croissant urbain de Vernier également.

Le cas de Meyrin



Cette édition du DLS offre pour la première fois une analyse détaillée de la sécurité dans la commune de Meyrin. De ce fait, il n'est pas possible de montrer l'évolution des indicateurs qui proviennent du sondage. En revanche, les indicateurs provenant des données policières présentent les chiffres des années précédentes. Le territoire de la commune a été découpé en deux zones distinctes. La première correspond au périmètre de l'agglomération urbaine de Meyrin et est appelée ici « Meyrin Cité ». Cette aire géographique regroupe les quartiers de Prulay et de Champs-Fréchets. La seconde correspond au village de Meyrin et le reste de la commune. Cette zone est appelée ici « reste de la commune ».

La sécurité à Meyrin en chiffres

Une petite minorité de 12.3% de résidents de Meyrin Cité considère que la cohésion sociale est forte dans leur quartier. La plupart des répondants l'estime moyenne (53.1%). Dans le reste de la commune, la cohésion sociale est jugée un peu meilleure. 21.3% des résidents pensent qu'elle est forte. 46.8% l'estiment en revanche moyenne.

Malgré une cohésion sociale plutôt moyenne, les résidents de la commune de Meyrin considèrent que la qualité de vie est bonne dans leur quartier. C'est l'avis de 79.8% des résidents de la Cité et de 83.8% des résidents du reste de la commune.

Tableau 8.1 La cohésion sociale dans les zones de Meyrin (2013)

	Meyrin Cité	Reste de la commune
Forte	12.3	21.3
Moyenne	53.1	46.8
Faible	34.6	31.9
N	309	329
	100%	100%

Source : Sondage

Tableau 8.2 La qualité de vie dans les zones de Meyrin (2013)

	Meyrin Cité	Reste de la commune
Bonne	79.8	83.8
Moyenne	14.3	14.7
Mauvaise	6.0	1.5
N	336	339
	100%	100%

Source : Sondage

La petite et moyenne criminalité

Contrairement à ce qu'on a pu observer à Vernier et en Ville de Genève, Meyrin n'a pas connu de pic de petite et moyenne criminalité en 2011. La délinquance diminue dans les deux zones de la commune depuis six ans. La diminution n'est pas linéaire tant à Meyrin Cité que dans le reste de la commune. Les taux de criminalité sont nettement plus élevés à l'extérieur du périmètre de Meyrin Cité. Avec un taux pour 1'000 habitants de 43 délits, le niveau de criminalité de cette zone est plus de deux fois plus élevé qu'à Meyrin Cité.

Dans le reste de la commune, la petite et moyenne criminalité passe d'un taux de 54 délits pour 1'000 habitant en 2008 à un taux de 43 en 2013. Il s'agit du plus bas taux enregistré sur six ans. A Meyrin Cité, le niveau le plus bas de petite et moyenne criminalité sur six ans a été enregistré en 2011 (19 pour 1'000 habitants). 2013 est juste en-dessus (20 pour 1'000 habitants). En 2008 ce taux se situait à 28 pour 1'000 habitants.

Tableau 8.3 Évolution de la petite et moyenne criminalité (PMC) dans la commune de Meyrin (2008-2013)

Année	Meyrin Cité	Taux pour 1000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1000 hab.
2013	230	20	472	43
2012	243	22	536	49
2011	211	19	567	52
2010	226	20	552	52
2009	230	21	572	54
2008	302	28	554	54

Source : Statistiques policières

La série de tableaux suivants permet d'observer la distribution des infractions selon deux types de délits : les délits contre la personne et les délits contre les biens. Dans Meyrin Cité, à la fois les volumes et les taux de délits contre les personnes sont en baisse pratiquement constante depuis 2008. En 2008, la police recensait 51 délits contre la personne. En 2013, ce chiffre tombe à 32 cas. Dans le reste de la

commune, l'évolution est en dents de scie. Toutefois, en six ans, ce nombre a diminué de 63%. La même analyse peut s'appliquer au taux pour 1'000 habitants, qui a connu des hauts et des bas, mais avec une progression des six dernières années favorable. Situé à 9 cas pour 1'000 habitants en 2008, ce taux est de 3 pour 1'000 en 2013.

Tout en manifestant également une tendance baissière, la diminution est cependant un peu moins nette pour les délits contre les biens. En 2008, le taux pour 1'000 habitants était de 25 cas à Meyrin Cité ; en 2013, il est de 18. Dans le reste de la commune, il est de 47 pour 1'000 habitants en 2008 et de 40 en 2013.

Tableau 8.4 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Meyrin pour l'année 2013

Type de délits	Meyrin cité	Taux pour 1000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1000 hab.
Délits contre la personne	32	3	54	5
Délits contre les biens	209	18	438	40
Total	241	21	492	45

Source : Statistiques policières

Tableau 8.5 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Meyrin pour l'année 2012

Type de délits	Meyrin cité	Taux pour 1000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1000 hab.
Délits contre la personne	33	3	34	3
Délits contre les biens	224	20	511	47
Total	257	23	545	50

Source : Statistiques policières

Tableau 8.6 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Meyrin pour l'année 2011

Type de délits	Meyrin cité	Taux pour 1000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1000 hab.
Délits contre la personne	36	3	54	5
Délits contre les biens	187	17	534	49
Total	223	20	588	54

Source : Statistiques policières

Tableau 8.7 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Meyrin pour l'année 2010

Type de délits	Meyrin cité	Taux pour 1000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1000 hab.
Délits contre la personne	34	3	45	4
Délits contre les biens	195	18	520	49
Total	229	21	565	53

Source : Statistiques policières

Tableau 8.8 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Meyrin pour l'année 2009

Type de délits	Meyrin cité	Taux pour 1000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1000 hab.
Délits contre la personne	42	4	60	6
Délits contre les biens	200	18	531	50
Total	242	22	591	56

Source : Statistiques policières

Tableau 8.9 Les volumes et taux de la petite et moyenne criminalité dans la commune de Meyrin pour l'année 2008

Type de délits	Meyrin cité	Taux pour 1000 hab.	Reste de la commune	Taux pour 1000 hab.
Délits contre la personne	51	5	88	9
Délits contre les biens	263	25	488	47
Total	314	29	576	56

Source : Statistiques policières

L'incivilité

L'incivilité est légèrement moins fréquente à Meyrin que dans les autres zones urbaines du canton (cf. chapitre sur l'incivilité). A Meyrin Cité, l'exposition moyenne aux incivilités est très légèrement inférieure au reste de la commune avec respectivement 63.4% et 65.6% de taux d'exposition. L'incivilité qui dérange le plus, à savoir la vente ou consommation de drogues, a un taux d'exposition similaire entre les deux zones. Ce taux est de 48.9% à Meyrin Cité et de 49.7% dans le reste de la commune. Les résidents observent plus souvent des abandons d'objets et autres saletés dans le reste de la commune (77.6%) qu'à Meyrin Cité (72.2%). Pour les violences verbales ou physiques, c'est également dans le reste de la commune que les résidents disent constater plus souvent ce type d'incivilité (51.2%) qu'à Meyrin Cité (44.1%). Ainsi, les trois incivilités qui dérangent le plus sont sensiblement plus fréquentes dans le reste de la commune qu'à Meyrin Cité.

Tableau 8.10

Classement comparé des incivilités par fréquence et par degré de nuisance dans les zones de Meyrin 2013

	Pourcentage 'exposition à l'incivilité		Degré de nuisance des incivilités	
	Meyrin Cité	Reste de la commune	Meyrin Cité	Reste de la Commune
Vente ou consommation de drogues	48.9	49.7	2.7	2.6
Abandon d'objets et saleté	72.2	77.6	2.5	2.5
Violences verbales ou bagarres	44.1	51.2	2.5	2.4
Graffitis et déprédations	65.8	67.0	2.4	2.4
Attitudes dérangeantes de mendiants	70.3	75.2	2.3	2.3
Stationnement sauvage	71.9	68.3	2.2	2.3
Bruit excessif de véhicules à moteur	69.1	71.9	2.3	2.2
Attitudes dérangeantes de groupes de jeunes	64.0	63.6	2.2	2.1
Bruits excessif provenant de personnes	64.7	66.2	1.4	1.4
Moyenne d'exposition	63.4	65.6		

Source : Sondage

Les interventions sur appel au 117

En 2013, Meyrin Cité a généré deux fois moins d'interventions sur appel au 117 pour 1'000 habitants que le reste de la commune. La distribution des appels entre les deux zones de la commune est également différente. 55.8% des interventions à Meyrin Cité concernent des incivilités, du social/secours et des cas de tranquillité et sécurité publiques. Dans le reste de la commune, ces cas ne représentent que 30.7% des appels. Le gros des interventions est généré par des affaires et d'accidents de circulation (40.2%).

Tableau 8.11

Les interventions sur appel au 117 dans les zones de Meyrin par type (2013)

	Meyrin Cité	Reste de la commune
Affaires et accidents de circulation (route, eau, fer, air)	19.6	40.2
Atteintes aux biens	8.1	10.0
Atteintes aux personnes	6.0	4.4
Incivilités	29.3	12.1
Social et secours	11.1	7.8
Tranquillité et sécurité publiques	15.4	10.8
Autres	10.6	14.7
Total	434	870
Taux pour 1'000 habitants	38.2	78.7
	100%	100%

Source : Sondage

Le sentiment d'insécurité à Meyrin

Le sentiment d'insécurité à Meyrin se situe en dessous de la moyenne cantonale. 42.6% se déclarent insécurisés le soir après 22 heures lorsqu'ils se promènent dans leur quartier. Les répondants se disent plus sécurisés à Meyrin Cité que dans le reste de la commune. A Meyrin Cité, 41.3% se déclarent insécurisés contre 44% dans le reste de la commune.

Tableau 8.12 Le taux d'insécurisés dans les zones de Meyrin (2013)

	Meyrin Cité	Reste de la commune
Sécurisés	58.7	56.0
Insécurisés	41.3	44.0
N	303	300
	100%	100%

Source : Sondage

Interrogés sur la zone où se situent les lieux jugés moins sûrs à Genève, Meyrin est cité par 13.4% des résidents de la commune. Dans ce groupe de répondants, 239 ou 79.7% estiment que ces lieux se situent à Meyrin Cité. 24.7% estiment qu'ils se situent dans le reste de la commune.

Tableau 8.13 Le lieux d'insécurité selon les résidents de Genève dans les quartiers de Meyrin (2013)

Meyrin Cité	239	79.7%
Reste de la commune	74	24.7%

Source : Sondage

Les résidents ne sont pas très positifs lorsqu'il s'agit d'évaluer l'évolution de la sécurité dans le canton. Une grande majorité d'entre eux pensent que la sécurité s'est dégradée à Genève. Ils sont 67.2% à le penser à Meyrin Cité et 74.3% dans le reste de la commune. Les avis sont cependant plus positifs sur l'évolution de la sécurité dans la commune de Meyrin. Une partie importante du public estime que la situation est inchangée à Meyrin. A Meyrin Cité, 39.9% pense que la situation est inchangée alors que dans le reste de la commune 43% le pensent également.

Sur l'évolution de la sécurité dans la commune, les avis sont partagés. A Meyrin Cité, 42.2% des résidents pensent que la sécurité s'est dégradée ces dernières années contre 39.9% qui estiment plutôt que la situation est inchangée. 17.9% des résidents sont en revanche de l'avis que la situation s'est améliorée. Dans le reste de la commune, les avis positifs sont plus minoritaires puisque 12% des résidents pensent que la sécurité s'est améliorée. Ils sont 45% à penser le contraire et 43% à penser que la situation est inchangée ces dernières années.

Tableau 8.14

L'opinion sur l'évolution de la sécurité dans la commune et dans le canton selon les zones de Meyrin (2013)

	Sécurité dans la commune de Meyrin		Sécurité dans le canton de Genève	
	Meyrin Cité	Reste de la commune	Meyrin Cité	Reste de la commune
Amélioré	17.9	12.0	17.4	12.7
Pas changé	39.9	43.0	15.4	13.0
dégradé	42.2	45.0	67.2	74.3
N	296	309	311	323
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La présence policière

A Meyrin, la présence de la police municipale (3.4) est plus marquée qu'à Vernier (2.5) et pratiquement similaire à celle de la Ville de Genève (3.5). Les résidents affirment voir plus souvent la police municipale à pied ou à vélo que les patrouilles de police-secours ou les patrouilles de police cantonale à pied ou à vélo. Les avis sur la question varient peu en fonction des zones. Meyrin Cité (2.5) voit moins souvent de patrouilles mobiles de la police cantonale que le reste de Meyrin (3.2). Les résidents de Meyrin Cité (3.5) et ceux du reste de la commune (3.4) voient la police municipale effectuer des patrouilles à pieds ou à vélo dans les mêmes proportions.

Tableau 8.15

La visibilité des patrouilles dans les zones de Meyrin en fonction des types de patrouille

(2010, 2013)

	visibilité des patrouilles mobiles de la police cantonale	visibilité des patrouilles à pied de la police cantonale	visibilité de la police municipale
		2013	
Meyrin Cité	2.5	1.6	3,5
Reste de la commune	3.2	1.5	3.4

Source : Sondage

Un autre indicateur de la présence policière est la fréquence du contact avec la police cantonale ou la police municipale. Les résidents de Meyrin Cité ont moins de contact avec la police cantonale qu'ailleurs dans le reste de la commune. Durant les cinq dernières années, 45.6% en effet disent avoir été en contact avec la police cantonale à Meyrin Cité contre 54.7% dans le reste de la commune. En revanche, le taux de contacts avec la police municipale est pratiquement identique dans les deux zones d'habitation (environ 40%). En règle générale, les résidents de Meyrin ont plus souvent un contact avec la police cantonale qu'avec la police municipale.

Tableau 8.16

La fréquence du contact avec la police cantonale et la police municipale selon les zones de Meyrin (2013)

	Police cantonale		Police municipale	
	Meyrin Cité	Reste de la commune	Meyrin Cité	Reste de la commune
	Contact avec la police cantonale			
Contact	45.6	54.7	39.3	40.4
Pas de contact	54.4	45.3	60.7	59.6
N	327	331	326	324
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

La satisfaction

Les résidents de Meyrin sont pratiquement unanimes dans leur appréciation du travail de la police cantonale dans leur quartier. 88% environ se déclarent satisfaits du travail de la police cantonale. Les opinions à ce propos sont identiques dans les deux zones de la commune.

Tableau 8.17

L'image de la police cantonale dans les zones de Meyrin (2013)

	Meyrin Cité	Reste de la commune
Bon travail	87.9	87.8
Mauvais travail	12.1	12.2
N	281	287
	100%	100%

Source : Sondage

Appelés à se prononcer sur le degré de satisfaction à l'occasion du dernier contact qu'ils ont eu, les résidents de Meyrin se déclarent satisfaits des polices cantonale et municipale dans des proportions semblables. Près de 70% des résidents de Meyrin Cité jugent que le contact avec ces polices était bon. Dans le reste de la commune, le niveau de satisfaction est un peu moins élevé. Il se situe à 62.4% de satisfaits pour la police cantonale et à 65.6% pour la police municipale. Comme les « N » sont faibles (130 entretiens environ pour la police municipale dans chaque zone), il faut considérer les taux de satisfaction comme indiquant une tendance qui devrait être confirmée par une étude plus approfondie.

Tableau 8.18 La satisfaction du contact avec la police cantonale et la police municipale selon les zones de Meyrin (2013)

	Police cantonale		Police municipale	
	Meyrin Cité	Reste de la commune	Meyrin Cité	Reste de la commune
Insatisfait	16.8	19.3	14.1	15.3
Moyennement satisfait	13.4	18.2	16.4	19.1
Satisfait	69.8	62.4	69.5	65.6
N	149	181	128	131
	100%	100%	100%	100%

Source : Sondage

Les préférences des résidents en matière de prestations policières

Contrairement à ce qu'on a pu observer en Ville de Genève ou à Vernier, la patrouille à pied ou à vélo n'a pas les préférences des résidents de Meyrin. Police-secours obtient le meilleur score avec 46.5% de préférences à Meyrin Cité et 45.8% dans le reste de la commune. La patrouille à pied ou à vélo est cependant également prisée. Dans les deux zones, elle arrive juste derrière police-secours dans le classement des préférences. 42.1% des résidents de Meyrin Cité la place en tête de leurs préférences contre 44.8% dans le reste de la commune.

Tableau 8.19 L'opinion sur les préférences en matière de prestations policières à Meyrin (2013)

	Meyrin Cité	Reste de la commune
Police-secours	46.5	45.8
Patrouilles à pied ou à vélo	42.1	44.8
Poste de police de quartier	11.4	9.4
N	316	330
	100%	100%

Source : Sondage

Interrogés sur les souhaits en matière de priorités thématiques de la police municipale, les résidents de Meyrin Cité (25%) se prononcent plus souvent qu'ailleurs dans la commune (19.6%) pour une répression de la consommation de drogues. En règle générale, cependant, l'ordre des préférences des résidents est à peu près identique dans les deux zones. La lutte contre l'incivilité arrive largement en tête des préférences et dans des proportions similaires dans les deux zones. 33.3% des résidents de Meyrin Cité placent cette lutte contre l'incivilité en tête de leurs préférences. C'est également le cas de 34.2% des résidents dans le reste de la commune.

Tableau 8.20

Les souhaits en matière de priorités thématiques de la police municipale à Meyrin (2013)		
	Meyrin Cité	Reste de la commune
Lutte contre l'incivilité	33.3	34.2
Lutte contre le bruit	9.6	8.2
Poursuite des infractions de la route	10.6	14.2
Prévention des vols sur la voie publique	21.5	23.7
Répression de la consommation de drogues	25.0	19.6
N	312	316
	100%	100%

Source : Sondage

Quelques remarques conclusives

Comme on l'avait noté pour Vernier, le public ne semble pas prendre la mesure de la baisse de la criminalité qui est bien réelle à Meyrin. Les atteintes contre les personnes ont chuté de manière spectaculaire. Les taux de 2008 ont diminué de moitié à Meyrin Cité et de deux tiers ailleurs dans la commune. Les atteintes contre les biens ont également diminué mais dans des proportions plus limitées. Cette diminution ne se reflète pas dans l'opinion publique. A Meyrin Cité, seuls 17.9% pensent que la situation sécuritaire s'est améliorée; dans le reste de la commune, cette proportion est encore plus réduite (12%).

On ne dispose pas des chiffres sur l'incivilité pour 2010. Cependant, il est probable que l'incivilité ait augmenté comme dans le reste du canton. En 2013, les taux moyens d'exposition à l'incivilité à Meyrin Cité et dans le reste de la commune sont en effet assez proches de ceux qu'on a constatés à Vernier. Avec un taux moyen d'exposition de 63.4%, Meyrin Cité a un taux sensiblement inférieur au reste de la commune (65.6%). Malgré tout, l'incivilité est le type de problème qui génère le plus d'interventions sur appel au 117 à Meyrin Cité. Plus de 30% des interventions concernent en effet l'incivilité. Il faut cependant noter que Meyrin Cité génère proportionnellement deux fois moins d'interventions sur appels que le reste de la commune. En réalité, par rapport au reste de la commune, la zone de Meyrin Cité est moins criminogène, la problématique de l'incivilité légèrement en retrait et les interventions policières beaucoup moins fréquentes.

Les préférences des résidents des deux zones de Meyrin vont pratiquement à égalité pour police-secours et la patrouille à pied ou à vélo. L'intervention de police secours a un léger avantage. Pour les résidents, la police municipale devrait se concentrer sur les questions d'incivilités. Environ un tiers des résidents des deux zones pensent ainsi. La répression de la consommation de drogues à Meyrin Cité et la prévention des vols sur la voie publique dans le reste de la commune sont les deuxièmes priorités.

Conclusions et recommandations

Conclusion

La montée spectaculaire du sentiment d'insécurité à Genève est sans doute l'un des faits les plus saillants de l'édition 2013 du Diagnostic de sécurité. Bien que la prudence dans l'interprétation soit de mise, la forte montée du sentiment d'insécurité semble liée à une série de facteurs dont une partie seulement rentre dans le champ de compétence policier. Une cohésion sociale qui s'érode ou encore l'abandon d'objets sur la voie publique qui tend à altérer la qualité de vie du quartier, tout cela se situe à l'extérieur du champ policier. De la même manière, la tendance lourde qu'on peut observer d'un affaissement du seuil de tolérance des résidents face à l'insécurité fait partie du changement social sur lequel la police n'a pas de prise. Cependant, d'autres facteurs se trouvent plus directement à l'intérieur de son champ d'action ou des partenariats à mettre en place et dès lors la police peut contribuer à améliorer la situation par sa stratégie d'action.

Les résidents qui constatent de la vente ou consommation de drogues près de chez eux, observent la prévalence de violences interpersonnelles dans le quartier ou, plus rare, ont fait l'objet d'une agression, se sentent plus en insécurité que les autres. Ces phénomènes tendent à se concentrer dans l'espace public dans certaines zones du canton, bien qu'ils soient en augmentation un peu partout dans le canton. Même la campagne n'est plus épargnée.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique commune en matière de lutte contre la criminalité 2012-2014 élaborée conjointement par le Conseil d'Etat et le Procureur général, ces phénomènes font déjà l'objet d'un ciblage de la police. La lutte contre les violences interpersonnelles est devenue prioritaire comme l'est également la lutte contre le petit trafic de drogue (deal) et la sécurisation de la voie publique. L'opération dite FIGARO en 2010 avait été un prélude à cette stratégie et donné de bons résultats. Cette opération de police intensive – renforcement des contrôles - avait été conduite dans le périmètre du pourtour de la rade.

Aujourd'hui, les résultats sont un peu plus mitigés. Les violences interpersonnelles (les atteintes aux personnes) sont en chute constante depuis quelques années à Genève et notamment dans les zones de concentration et de police intensive dans le pourtour de la rade de Genève. L'année 2011 avait été une *annus horribilis* en matière de criminalité à l'échelle cantonale, depuis les chiffres de 2012 et de 2013 sont nettement meilleurs. Vernier ou Meyrin connaissent des baisses significatives de la criminalité ces cinq dernières années. Les améliorations ne se répercutent pas cependant pas dans l'opinion publique. Pour les résidents, au contraire, l'insécurité augmente à Genève. Les résidents affirment observer toujours plus de violences interpersonnelles près de chez eux, plus de petites scènes de vente et consommation. Selon le constat des résidents, ces phénomènes sont en hausse. L'incivilité d'une manière générale est repartie à la hausse partout dans le canton. Malgré un avis majoritairement négatif sur l'évolution de la sécurité à Genève, il faut noter cependant que la sécurité semble perdre un peu de sa centralité dans les préoccupations des résidents.

Ces problématiques (violences interpersonnelles, vols dans la rue et deal de drogue dans l'espace public) sont jugés prioritaires par les résidents les plus insécurisés.

Ces derniers souhaiteraient que la police cantonale recentre son action sur la lutte contre la criminalité et la répression des problèmes de drogues. Ils souhaiteraient également que les polices municipales se montrent plus actives en la matière. Pour eux, les polices municipales doivent prévenir les vols sur la voie publique et réprimer la consommation de drogues.

En règle générale, la montée du sentiment d'insécurité explique pourquoi dans des zones comme la Ville de Genève et Vernier les résidents souhaitent, plus nettement qu'il y a 3 ou 6 ans, que la police effectue des patrouilles à pieds ou à vélo dans leur quartier. Voir une présence accrue de la police sous cette forme est de nature à améliorer le sentiment de sécurité significativement. Les gens semblent penser non sans raisons que la voie publique doit être réinvestie par la police afin d'y ramener de l'ordre. Ils sont toujours plus nombreux à appeler le 117 pour dénoncer une incivilité, une scène de deal de drogue ou encore des violences interpersonnelles. Mais cela ne suffit pas. Ils souhaitent une présence plus proactive de la police qui réinvestisse justement cet espace public.

Le changement de paradigme de la police vers une police plus proactive, intensive dans les quartiers plus chauds, va dans la bonne direction. Mais les résidents ne se trouveront vraiment rassurés que si les patrouilles pédestres ou à vélo s'intensifient. Aujourd'hui, celles-ci sont jugées insuffisantes. Si l'on en juge d'après le constat que les résidents font eux-mêmes de ces patrouilles de la police cantonale ou des polices municipales, les choses n'ont guère évolué depuis une dizaine d'années. En Ville de Genève, où la demande est la plus forte, les résidents estiment qu'ils voient aujourd'hui ce type de patrouilles de la police cantonale moins d'une fois par semaine ; c'est à peine mieux que dix ans plus tôt. Ils disent voir entre une et deux fois par semaine la police municipale effectuer ce type de patrouilles. C'est moins souvent que dix ans plus tôt où ils en voyaient trois fois par semaine en Ville de Genève.

Retour sur les éditions 2004, 2007 et 2010

La quatrième édition du diagnostic local de sécurité marque une (première) décennie de l'intégration de cet outil au sein de la police genevoise comme aide à la définition de sa stratégie de sécurité. Ce type de démarche s'inscrit, rappelons-le brièvement, en Europe et auparavant dans le monde anglo-saxon, dans le mouvement de retour aux démarches de police de proximité ou de police communautaire. Deux constats l'expliquent : d'une part, l'augmentation de la petite et moyenne criminalité, notamment d'appropriation, et, d'autre part, la prise en considération du sentiment d'insécurité et sa thématisation sur le plan politique, au cours des deux ou trois dernières décennies. Les conséquences ont été nombreuses. Citons notamment : la nécessité de prendre en considération les attentes des résidents - au-delà de la sécurité dite objective mesurée par la délinquance reportée et les interventions de la police, la remise en cause du modèle dominant d'une police réactive, sur appel, au profit de la volonté de réinvestir le terrain de manière visible et durable, le constat que la réponse ne peut venir de la seule police, d'où les approches partenariales et en résolution de problèmes.

Les recommandations issues des DLS précédents rendent compte de l'intégration des conséquences susmentionnées. Le bref rappel des axes principaux des

recommandations depuis 2004 l'illustre. Sans prétendre dresser un bilan, un certain nombre d'actions ou de mesures prises sont mentionnées.

Lieux centraux et quartiers urbains

La présence visible sous forme de patrouilles de proximité à pied ou en vélo dans les quartiers où le sentiment d'insécurité, les taux d'agressions et les problèmes liés à la drogue sont plus élevés qu'ailleurs est thématisée dès 2004. Elle reste d'actualité.

En 2004, la situation autour de la gare de Cornavin est centrale. La recommandation vise à garantir la disponibilité et la visibilité des gendarmes du poste de Cornavin. En d'autres termes, éviter que ces agents se trouvent confinés à l'intérieur du poste pour l'enregistrement des plaintes.

Au cours des éditions suivantes, c'est une approche qui prend en compte Cornavin et le secteur des Pâquis, et plus largement le périmètre désigné ici sous l'abréviation PEV.

Le DLS 2010 constatait, à la suite de l'opération FIGARO déployée sur la zone PEV, que la police intensive et proactive est jugée positivement et, aux yeux du public, doit se poursuivre et même se renforcer; le public émet une demande claire pour une pérennisation de ce concept. La présence pédestre est une demande qui, d'ailleurs, est particulière à ce genre de zone (urbaine, avec des problématiques de troubles à l'ordre public et d'incivilités).

S'agissant de la situation de Cornavin, un partenariat durable a été mis en place et fait l'objet d'un suivi régulier. Ce lieu de transit fortement fréquenté et de rencontre reste de fait, au-delà des améliorations, un endroit sensible où la demande de sécurité est élevée.

Au cours des dernières années, plusieurs mesures et projets visent à assurer une présence et un effet durables. Ainsi, la mise en place du groupe de suivi judiciaire au sein de police-secours au début 2013 permet de rendre rapidement la patrouille au terrain lors d'arrestations et d'appréhensions. Ce sont en effet les policiers spécialisés du groupe de suivi judiciaire qui vont gérer l'ensemble de la procédure dès la remise du dossier.

L'engagement dès septembre 2012 d'assistants de sécurité publique a permis de renforcer la capacité d'accueil au sein des postes, tout en libérant du temps de policier.

Le projet de réorganisation POLICE 2015 (anciennement PHENIX) a pour objectif notamment de renforcer la police de proximité en créant un service opérationnel dédié, et d'augmenter les effectifs de la police cantonale.

Les développements ci-après concernant les partenariats et les opérations de police intensive sont également à mettre en relation avec les présents éléments.

Quartiers

La thématique des quartiers traverse l'ensemble des DLS. Chaque édition a en effet mis en évidence l'importance de facteurs sociaux en lien avec le sentiment d'insécurité. En particulier, la cohésion sociale (le sentiment d'entraide, de solidarité

par opposition au chacun pour soi) contribue à atténuer ou au contraire à renforcer le sentiment d'insécurité. Cette dimension a pour conséquence que si la présence visible de patrouilles de police (cantonale ou municipale) est nécessaire, elle ne constitue pas à elle seule une réponse suffisante.

C'est ce que concrétisaient les recommandations suivantes émises en 2004 :

- créer à l'échelle communale ou des quartiers, des cadres stratégiques contractuels permettant de fédérer l'action des différents partenaires afin d'améliorer le cadre de vie, le sentiment de sécurité et la sécurité. Compte tenu des ressources disponibles, la priorisation de la mise en œuvre dans les communes et les quartiers doit reposer d'une part, sur des indicateurs, tels que ceux utilisés dans le cadre du DLS, et d'autre part, sur les moyens mobilisables par les partenaires.
- développer l'aspect de la socio-prévention, définie comme l'action par les acteurs sociaux et civils visant à améliorer le sentiment de sécurité, à développer la qualité de vie et à réduire la criminalité.

Dans ce domaine, plusieurs dispositifs ont vu le jour. L'édition 2007 mentionnait le Contrat de quartier au Lignon né de la volonté des autorités municipales de Vernier en octobre 2004. Les buts visés par ce contrat sont une amélioration de la qualité de vie dans le quartier, une nouvelle dynamique de quartier et un accroissement du sentiment de sécurité. Depuis, la Ville de Vernier compte quatre contrats de quartier. La Ville de Genève connaît également un tel dispositif.

Les cellules d'information et de coordination (CICO), à l'origine une initiative onésienne, ont essaimé sur de nombreuses communes. Elles rassemblent les intervenants du monde social et de la sécurité des niveaux cantonal et communal, pour aborder de manière croisée des situations spécifiques dans la perspective de la résolution de problème.

Le protocole de collaboration et d'intervention entre la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), la DEJ (Délégation à la Jeunesse de la Ville de Genève) et la Police cantonale, signé en juillet 2008 sur le modèle de protocole prévalant entre le DIP et le DSE, s'inscrit dans cette logique d'approche partenariale, articulée notamment autour des quartiers.

La recommandation de 2007 visant à mener dans des quartiers spécifiques des expériences de « contrat de société et de sécurité », dont l'objectif est d'apporter une réponse multilatérale, complémentaire et coordonnée, alliant développement communautaire, participation et prise en compte des questions liées à l'insécurité, a trouvé diverses réponses.

Les contrats locaux de sécurité signés représentent la réponse la plus récente et la plus formalisée. Issus de la mise en œuvre du concept de sécurité de proximité adopté par le Conseil d'Etat le 10.01.2013, quatre contrats locaux de sécurité (CLS) ont été signés en 2013 par le département de la sécurité et de l'économie (DSE) avec les communes de Carouge, Genève, Vernier et Meyrin. Un cinquième l'a été au début 2014 avec la commune de Plan-les-Ouates.

Sur un plan plus général, il faut également mentionner la politique de cohésion sociale en milieu urbain, dont la loi a été votée par le Grand Conseil le 19 avril 2012. Son objectif prioritaire de lutte contre les inégalités sociales, par les moyens

concrets déployés, est de nature à agir positivement sur le climat des quartier et donc à réduire le sentiment d'insécurité.

Partenariats

Les commentaires précédents illustrent l'importance des partenariats et d'une approche concertée et/ou coordonnée en résolution de problème (CICO par exemple). Seuls des éléments complémentaires sont relevés ici.

Depuis 2004, le nombre d'agents de police municipale a augmenté. Par ailleurs, leurs compétences ont été élargies, la dernière modification étant entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2013 (révision de la Loi sur les agents de la police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes, LAPM). Une convention a été signée dans le même esprit avec le Corps des gardes-frontière.

La collaboration opérationnelle s'est renforcée, que ce soit par le biais des Contrats locaux de sécurité, ou plus généralement par la participation régulière aux rapports des opérations de la police cantonale, sans oublier les démarches locales entre le poste du secteur de la police cantonale et les polices municipales.

L'échange d'information doit encore être systématisé, afin de renforcer les capacités en analyses opérationnelles et stratégiques, pour aller dans le sens de recommandations émises dès 2004.

La recommandation suivante de 2007 garde toute sa pertinence : renforcer les approches en résolution de problèmes dans le but d'apporter des solutions durables et éviter les interventions policières, à répétition, en particulier de type social. A l'exemple des administrations canadienne et québécoise qui utilisent de manière générale ce type d'approches, étudier la possibilité de partager ou de généraliser ces méthodes afin de faciliter et de soutenir le travail en partenariat.

L'expérience pilote, qui s'inspire pour partie du dispositif de Chicago et de ses réunions de quartier et qui vient de démarrer (printemps 2014) dans les communes de Vernier et de Carouge doit permettre d'évaluer la pertinence de ce type d'approches.

Incivilités

Dès 2004, l'incivilité est un thème central des DLS et des recommandations, tant elle joue un rôle sur le sentiment d'insécurité. De plus, elle renvoie directement à ce qui a été dit ci-dessus dans le contexte des quartiers. Ici, une réponse uniquement policière est non seulement insuffisante, elle est même selon les cas non pertinente. La réponse relève souvent d'autres services cantonaux ou municipaux.

L'exemple emblématique est celui de l'abandon d'objets et la saleté dans l'espace public. Le DLS 2007 mentionnait un certain nombre d'actions. Il faisait état du « Plan propreté canton – communes » adopté par le Conseil d'Etat le 27 avril 2005 et de son premier bilan d'en octobre 2006, « de nombreuses actions ont été entreprises afin d'exploiter les synergies dans le domaine de la propreté urbaine selon trois axes complémentaires : la logistique, l'information et la répression ».¹ La campagne

¹ FAO du 04.10.2006 : Bilan du « Plan propreté canton – communes », <http://geneve.ch.fao/2006/20061004.asp>, pages consultées le 17.12.2007.

« Halte aux serial jeteurs », ou dans une perspective plus générale, la campagne « Le respect, ça change la vie », font partie du dispositif de sensibilisation parmi d'autres campagnes ou mesures (Journée cantonale de la propreté à laquelle participe une vingtaine de communes par exemple).

L'opération lancée en été 2007 en Ville de Genève pour « une Rade plus belle » s'inscrivait dans une même logique, ce de manière volontariste et visible. Mentionnons dans le même contexte, la lutte par une politique répressive contre les déjections canines. Sur le plan de la répression, signalons encore certaines actions en matière de gestion des déchets, par exemple une campagne aux Avanchets menée par les ASM de Vernier.

Plusieurs communes, dont Vernier, proposent aux propriétaires des contrats visant à effacer rapidement les tags et les graffitis. Elles appliquent elles-mêmes souvent une politique de nettoyage systématique.

D'une manière générale, aux recommandations émises en 2004 et 2007 font écho diverses actions.

Dans un autre registre, le dispositif des correspondants de nuit déployé à Vernier prend en charge une incivilité particulière, soit le bruit nocturne qui gêne le voisinage. D'autres démarches visant cette problématique ont été initiées, notamment à Meyrin et à Thônex.

Opérations de police intensive

C'est sans doute dans ce domaine que l'évolution a été la plus remarquable. Si le DLS 2007 constatait qu'à défaut d'une présence visible et relativement permanente, depuis 2005, plusieurs opérations, que l'on pourrait qualifier de police intensive, ont eu lieu dans un espace-temps clairement délimité, apportant donc une réponse ponctuelle et localisée en prélevant sur les effectifs disponibles.

Cette approche s'est fortement renforcée avec l'opération FIGARO, dont le DLS 2010 rend compte, et avec le dispositif ALPHA déployé dès octobre 2012. Plus généralement, c'est l'approche proactive en matière de contrôles qui s'est le plus développée. Les "points de contact" de la gendarmerie en sont un exemple intéressant, dans la mesure où ils assurent une présence visible préventive ou dissuasive sur la base de l'analyse menée au sein des postes de secteurs. Si les opérations de police intensive se concentrent de fait sur les lieux centraux, les points de contact rétablissent une forme d'équilibre en se déroulant sur l'ensemble du territoire genevois en réponse à des problématiques très locales.

Recommandations 2013

La recommandation principale concerne la mise en œuvre d'un véritable modèle de police proximité, articulé avec les partenaires de la sécurité et les intervenants notamment du monde socio-éducatif. L'implication de la population doit être renforcée, en particulier pour ce qui relève de la prévention. Les orientations récentes et les perspectives de POLICE 2015 vont dans la bonne direction. Il y a lieu de les consolider. Il s'agit notamment de

- conforter la démarche liée aux contrats locaux de sécurité en s'appuyant sur leur suivi et leur évaluation;
- réaliser et évaluer l'expérience-pilote à Vernier et à Carouge de police de proximité en lien avec les associations de quartier et la population;
- tirer les enseignements de l'expérience-pilote de Carouge en matière de police de proximité, dans la perspective de POLICE 2015;
- confirmer les partenariats et protocoles entre la police cantonale et les intervenants du monde socio-éducatifs, et de les étendre aux communes en associant les polices municipales.

Sur la base de l'analyse des réquisitions, il y a lieu d'identifier plus clairement les interventions répétitives et/ou ne relevant pas de la compétence de la police, et de chercher une réponse adéquate aussi durable que possible. Les analyses réalisées dans le cadre de la politique de cohésion en milieu urbain doivent être intégrées afin d'enrichir le diagnostic et ouvrir des pistes de réponse plus larges.

Les approches proactives et de police intensives doivent être poursuivies, tout en visant à pérenniser les acquis par le déploiement d'une présence visible de proximité.

L'analyse du DLS conduit à émettre des recommandations plus ciblées, destinées à la police cantonale et aux polices municipales.

À la police cantonale :

- La police intensive, accentuée une nouvelle fois avec le dispositif ALPHA depuis octobre 2012, devrait s'accompagner de patrouilles de police à pied ou à vélo en coordination avec la police municipale pour occuper l'espace public et améliorer le sentiment d'insécurité en forte croissance à Genève.
- Se concentrer sur les vols sur la voie publique et les incivilités qui dérangent le plus comme la consommation et vente de drogues, les violences interpersonnelles aux moments de la journée où ces problèmes surgissent le plus fréquemment.
- Se concentrer sur les zones chaudes, comme la zone PEV, la gare de Cornavin, certaines rues réputées moins sûres, des parcs publics notamment en Ville de Genève sans pour autant négliger d'autres zones dans la mesure où le sentiment d'insécurité se généralise et que les attentes du public pour des patrouilles à pied ou à vélo font tache d'huile dans l'espace urbain.
- Mettre un système d'alerte en place avec la voirie sur les abandons d'objets, saletés, etc. qui préoccupent fortement les gens.

- Installer des caméras de surveillance dans certains lieux notamment les parkings publics couverts ou aux abords des haltes de transports publics qui sont des lieux jugés moins sûrs.
- Renforcer les approches préventives, à l'image de ce qui a été entrepris en matière de cambriolages.
- Communiquer régulièrement sur l'évolution de la sécurité.

Aux polices municipales :

- Renforcer leur présence dans l'espace public sous forme de patrouilles aux endroits et aux heures où les incivilités, la consommation de drogues ou encore les violences verbales et les bagarres ont tendance à être plus fréquentes.
- Contribuer à lutter contre l'incivilité qui génère de l'insécurité tout en investissant les nouvelles compétences.

Annexes

Annexe 1 - présentation du dispositif ALPHA

Dispositif ALPHA :

- Principe PREDIRE : prévention – dissuasion – répression;
- Approche thématique et territoriale;
- Coordination police, Ministère Public et partenaires :
 - APM;
 - Autres partenaires (CGfr, police des transports, OCP, OCAN, ...)

 REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

 POLICE

Département de la sécurité
Police

19 novembre 2012 - 1

Dispositif ALPHA :

- Territoires;
 - Centre-ville
 - Pâquis – gare
 - Plainpalais
 - Grands axes

 REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

 POLICE

Département de la sécurité
Police

19 novembre 2012 - 5

Dispositif ALPHA :

- Thèmes
 - Violences de voie publique
 - Stupéfiants
- Objectifs
 - Présence renforcée
 - Visibilité accrue
 - Augmentation des contrôles (+ 10 % sur la durée)

 REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

 POLICE

Département de la sécurité
Police

19 novembre 2012 - 6

Annexe 2 - carte des zones du DLS 2013

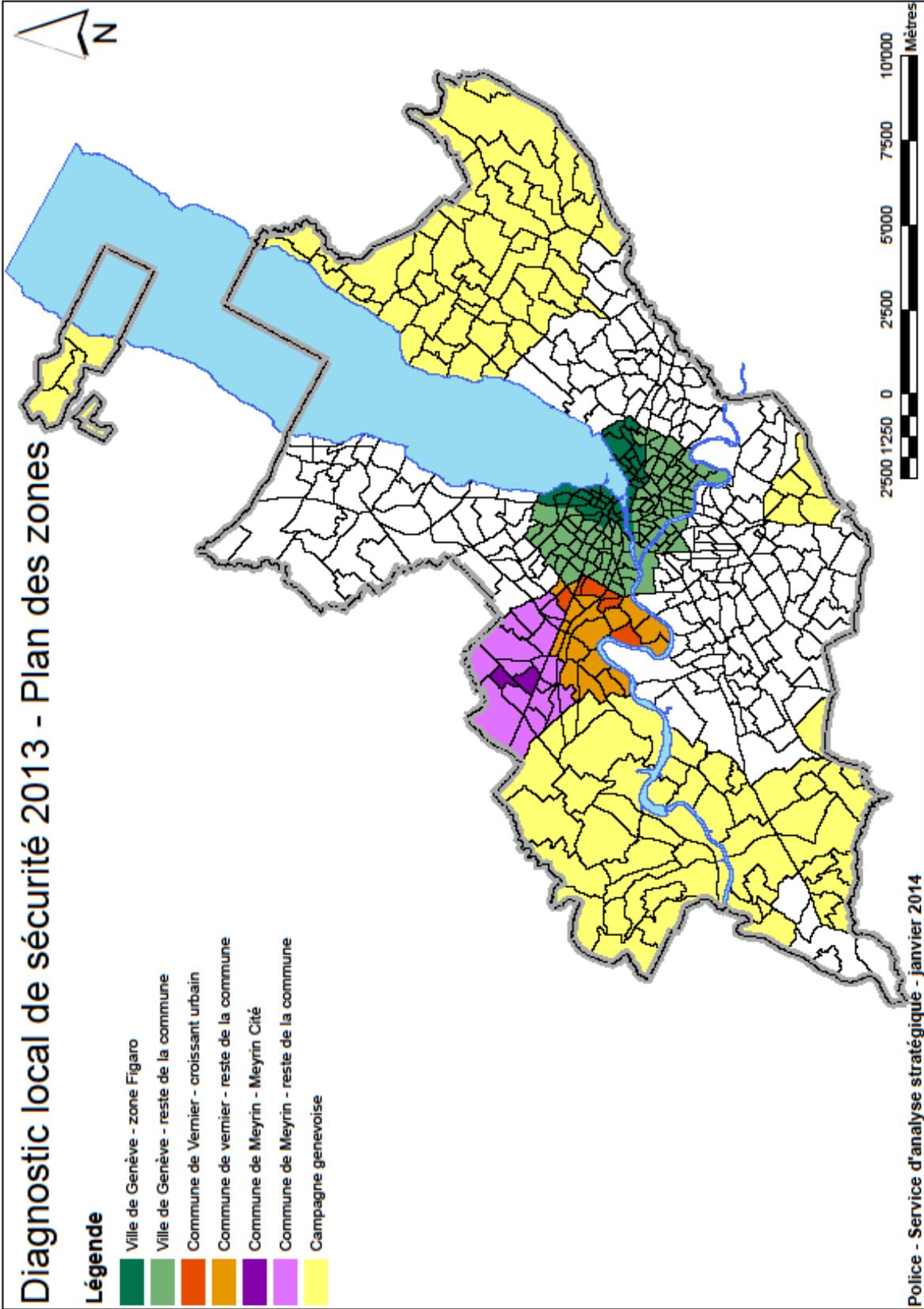


Table des matières détaillée

PRÉFACE DE LA CHEFFE DE LA POLICE	4
RÉSUMÉ	6
LE DIAGNOSTIC LOCAL DE SÉCURITÉ (DLS) EN BREF	15
Le Diagnostic de Sécurité 2013	15
Le sondage	16
Les unités d'analyse et le découpage des zones	17
La Ville de Genève avec son opération de police intensive	17
La commune de Vernier	18
La commune de Meyrin	19
La campagne	19
Les axes d'analyse, les indicateurs et les sources	19
LA QUALITÉ DE VIE À GENÈVE	21
Le profil des zones	21
La qualité de vie	22
LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EN CHIFFRES: CRIMINALITÉ, ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET INCIVILITÉS	25
La petite et moyenne criminalité	25
Les accidents de la circulation	30
Les incivilités	35
L'ACTION POLICIÈRE : INTERVENTIONS, CONTRÔLES ET PRÉSENCE VISIBLE	40
Les interventions policières sur appel (« 117 ») et les contrôles de police	40
La présence policière permanente	44
<i>Polices municipales</i>	44
<i>Entreprises de sécurité privée: missions de surveillance</i>	46
La présence policière observée par les résidents	46
Les contacts avec la police	48
Des contacts plus fréquents	48
L'insatisfaction lors du contact avec la police et ses motifs	49
LE REGARD DES RÉSIDENTS SUR LA SÉCURITÉ ET LA POLICE	51

La position de la sécurité dans les préoccupations des résidents	51
L'évaluation du niveau de sécurité à Genève	56
L'opinion sur l'évolution de la sécurité	58
Le sentiment d'insécurité	61
La territorialisation de l'insécurité	62
Le profil des insécurisés	65
L'image de la police	69
L'équité de la police	74
LES COMPORTEMENTS DES RÉSIDENTS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION	78
Les comportements des résidents en matière de prévention	78
L'opinion des résidents sur les campagnes de prévention	80
LES ATTENTES DE LA POPULATION EN MATIÈRE DE PRESTATIONS POLICIÈRES	81
Les préférences des résidents en matière de méthode de travail	81
Les thématiques prioritaires de la police cantonale et des polices municipales selon les souhaits des résidents	85
Les mesures préconisées par les résidents pour améliorer la sécurité à Genève	89
Les caméras de surveillance	90
Quelques remarques conclusives sur les priorités en matière de prestations policières	92
LE CAS DE VERNIER	94
La sécurité à Vernier en chiffres	94
La petite et moyenne criminalité	95
L'incivilité	97
Les interventions sur appel au 117	98
Le sentiment d'insécurité à Vernier	99
La présence policière	100
La satisfaction avec le travail de la police	102
Les préférences des résidents en matière de prestations policières	103
Quelques remarques conclusives	104

LE CAS DE MEYRIN	106
La sécurité à Meyrin en chiffres	106
La petite et moyenne criminalité	107
L'incivilité	109
Les interventions sur appel au 117	110
Le sentiment d'insécurité à Meyrin	111
La présence policière	112
La satisfaction	113
Les préférences des résidents en matière de prestations policières	114
Quelques remarques conclusives	115
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	116
Conclusion	116
Retour sur les éditions 2004, 2007 et 2010	117
Lieux centraux et quartiers urbains	118
Quartiers	118
Partenariats	120
Incivilités	120
Opérations de police intensive	121
Recommandations 2013	122
ANNEXES	124
Annexe 1 - présentation du dispositif ALPHA	124
Annexe 2 - carte des zones du DLS 2013	125
TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE	126